



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

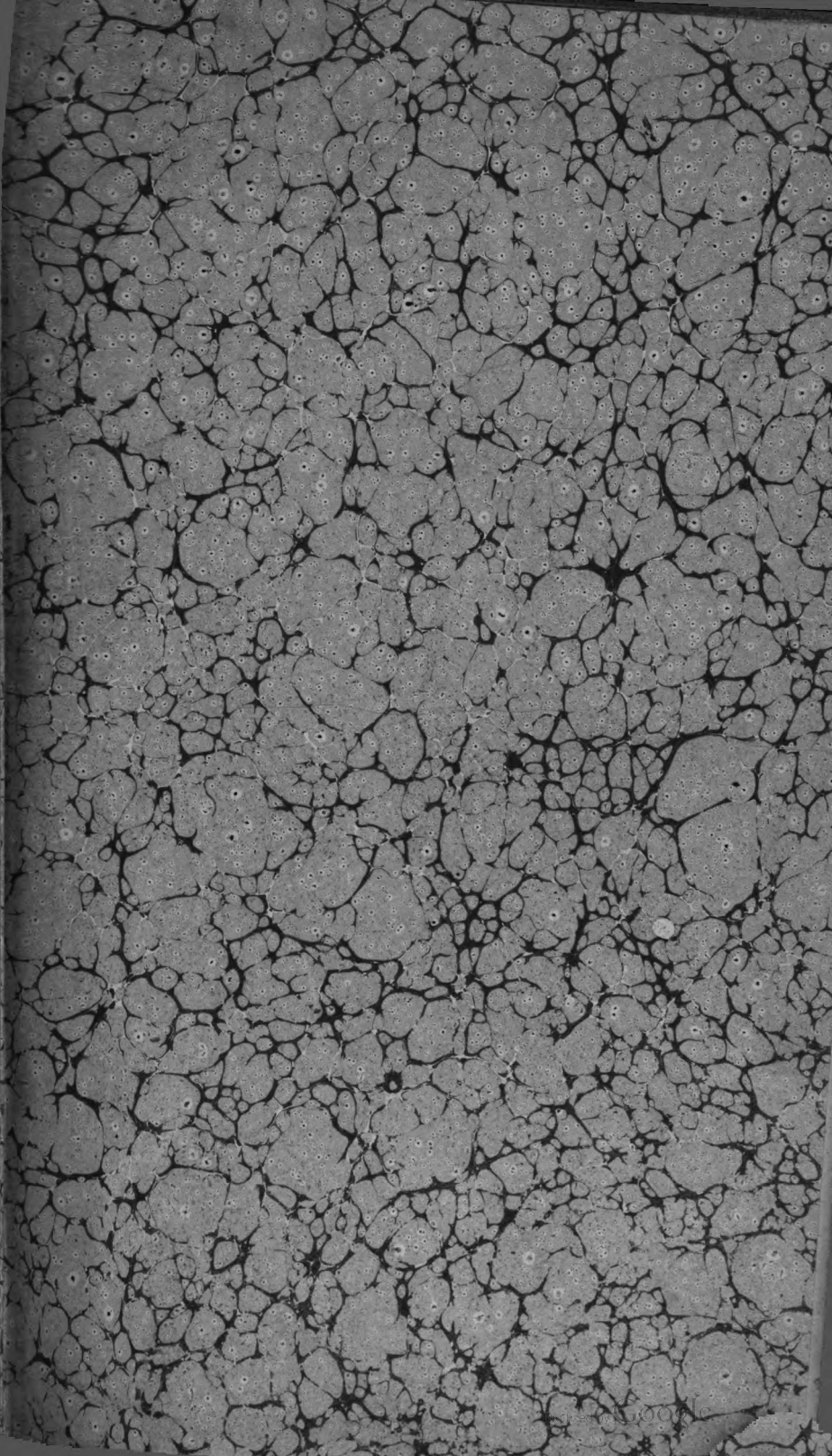
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIBLIOTHÈQUE
de la
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
de l'Eglise Evangélique libre
du Canton de Vaud.

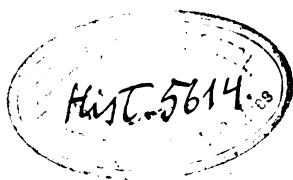
Ex libris
PH. BRIDEL
DR. THEOL.



MCMXXXV



vol. 622



220

Y. L. Lane
C. W.

H. B. Buel
1.25.

312
—
314

DEUX CHANCELIERS

D'ANGLETERRE.

IMPRIMERIE DE E. J. BAILLY ET C^e,
PLACE SORBONNE, 2.

DEUX CHANCELIERS

D'ANGLETERRE.

BACON DE VÉRULAM
ET
S. THOMAS DE CANTORBÉRY.

PAR A.-F. OZANAM.

PARIS,
DEBÉCOURT, rue des Saints-Pères, 69.
PERISSE FRÈRES, rue du Pot-de Fer, 10.
LYON,
PERISSE FRÈRES, grande rue Mercière, 33.

1836.

Le livre qu'on offre aujourd'hui au public a été fait originairement pour la *Revue Européenne* où il a été inséré en plusieurs fois. Quelques amis de M. Ozanam ont jugé que ce travail pouvait prétendre à une publicité plus étendue que celle du recueil, alors prêt à s'éteindre, où il avait paru par fragmens, et l'un d'eux croit devoir prendre la plume pour recommander aux lecteurs chrétiens ce début d'un très jeune auteur qui n'ose se présenter à eux que sous la responsabilité d'autrui.

a

Il nous a semblé que l'idée première de cette double étude historique sur François Bacon et saint Thomas de Cantorbéry était neuve, ingénieuse et singulièrement féconde. Le biographe des hommes illustres de l'antiquité grecque et romaine, Plutarque a présenté deux à deux ceux de ses héros qui s'étaient trouvés dans des circonstances à peu près semblables, et il a fait suivre leur histoire de parallèles où il a fait briller tout son esprit et toute sa rhétorique : mais ces parallèles ne sont guère que des exercices littéraires, bons pour amuser les écoles, et dont il y a peu d'instruction réelle à tirer parce que les ressemblances et les différences entre ces hommes célèbres sont fortuites, établies arbitrairement, et ne se rattachent à rien de bien sérieux. Il en est tout autrement ici où il s'agit de mettre en regard le philosophe et le saint, le grand homme selon le monde et le grand homme selon l'Église, de comparer et par conséquent de juger deux ordres d'idées entièrement différens entre lesquels le choix est très important. Qui ne voit toute la portée de cette méthode appliquée à l'histoire moderne ? Qui ne conçoit la haute moralité qui en résulte ? Évidemment rien n'est plus intéressant et plus instructif que de comparer par exemple Charlemagne et Napoléon, saint Louis et Frédéric-le-Grand, Bossuet et Voltaire, Fénelon et J. J. Rousseau, en étudiant moins ce que ces hommes ont pu avoir de commun par leur génie et l'influence qu'ils ont exercée sur leur époque, que les principes qui ont dominé leur vie, les doctrines qui ont été le mobile de leur conduite, et par suite les sociétés sur lesquelles ils ont agi.

Le travail de M. Ozanam est, si nous ne nous trompons, une heureuse tentative de ce genre, et il donne

l'idée de tout ce qui pourrait être fait dans cette voie. Il ne nous appartient pas d'en louer l'exécution parce que nous ne venons pas faire ici ce qu'on appelle de la camaraderie, mais nous avons le droit de dire qu'on y trouvera des études consciencieuses, une instruction puisée aux sources et un sentiment chrétien, profond et sincère. C'en est assez, croyons-nous, pour assurer toutes les sympathies du public de choix auquel nous nous adressons, à un jeune écrivain qui veut se dévouer à la grave et laborieuse carrière de défenseur de la vérité et engage au service de la cause catholique tout ce qu'il a d'âme et de talent.

E. de C., *ancien rédacteur
en chef de la Revue Européenne.*

INTRODUCTION.

L'humanité est une société innombrable où s'agitent des croyances contraires, où se parlent des langues discordantes, où luttent des passions ennemies. C'est aussi une société souffrante où il y a beaucoup d'ignorance et de douleurs, beaucoup d'ignominies et de misère. Cependant cette société n'est qu'une seule famille ; elle conserve les titres d'une origine illustre. Sur ces visages sillonnés par les larmes, brille encore on ne sait quel reflet de lumière intelligente : il reste quelque étincelle de chaleur vitale dans ces cœurs où reposent des germes de haine et de mort : ces bras roidis à la peine déploient encore une force indus-

trieuse, et il y a de la fécondité dans leurs sueurs. Voilà ce qui constitue la ressemblance des hommes entre eux et en même temps leur noblesse. Si donc quelqu'un porte avec plus d'éclat sur son front le caractère de l'intelligence, s'il conçoit des desseins plus courageux et les exécute avec quelque bonheur, s'il exerce autour de soi une puissance plus étendue et plus active; les autres le regardent avec étonnement, ils voient en lui l'exaltation de leur commune nature, ils l'appellent un Grand Homme.

Au milieu de l'humanité il est une autre famille moins nombreuse, mais qui va s'augmentant toujours : c'est l'Eglise. Ses fils ne cessent point d'être hommes, et comme tels ils ont part à l'héritage commun de l'humanité, à ses joies, à ses souffrances; mais ils se croient unis par une alliance plus intime et ils se disent : frères. Ils pensent avoir reçu d'en haut un patrimoine spécial, une doctrine capable d'élever l'homme au dessus de sa nature, capable d'éclairer toutes les ignorances et de charmer toutes les douleurs. Et lorsqu'ils voient un de leurs frères réaliser les promesses de cette doctrine, s'en constituer le représentant par ses œuvres; ils le contemplent avec

amour, ils reconnaissent en sa personne une manifestation de la Providence, un bienfait vivant du Père Céleste, ils l'appellent un Saint.

Nous qui sommes nés au sein de l'Eglise et qu'elle a nourris de ses enseignemens, son souvenir ne nous quitte pas. Nous aimons l'humanité d'un amour filial, mais en elle nous chérissons surtout l'Eglise par qui tout ce que l'humanité a de grand et pur, s'épure et s'agrandit encore. Volontiers nous nous engageons dans les régions de la science, nous prenons plaisir à poursuivre ses curieux problèmes, mais toujours après de longs détours nous arrivons à quelqu'une de ces grandes vérités religieuses qui nous avaient été montrées quand nous étions petits. Volontiers nous promenons nos regards à travers les siècles, et nous les reposons sur les monumens élevés par la main des hommes ; mais dans tous les siècles, sur toutes les plages, nous rencontrons des signes de cette puissance divine sous laquelle nous vivons ; et quand nous fouillons les monumens les plus magnifiques, toujours nous y trouvons quelque médaille à son effigie. C'est pourquoi le souvenir de l'Eglise, le sentiment de son universelle présence est devenu en nous une préoccupation dont nous ne rougissons

pas. Nous ne pouvons respirer l'air du monde sans qu'il s'y mêle quelque chose des parfums de nos temples; au milieu du bruit des systèmes qui se heurtent et des volontés qui se combattent, nos oreilles gardent comme un lointain retentissement des chants sacrés; et quand nous nous asseyons au pied de la statue des grands hommes, nos pensées reprenant une route qu'elles ont accoutumée, nous ramènent à notre insu aux autels de nos saints.

Ainsi naguère, en poursuivant le cours de quelques études historiques, nous nous trouvâmes au seuil du dix-septième siècle, face à face avec l'un des plus puissans esprits qu'aient enfantés les temps modernes, Bacon de Vérulam. Nous essayâmes de suivre de loin ce génie explorateur signalant à ses contemporains des sources ignorées de science et de prospérité où l'on a largement puisé dans la suite. Nous vîmes cet homme revêtu des plus augustes fonctions politiques, et chancelier d'Angleterre, de qui on avait droit d'attendre de grandes actions comme de grandes idées, déshonorer sa simarre par d'incroyables faiblesses. — Alors nous nous souvînmes que la même simarre avait été portée par un autre personnage que l'Eglise compte parmi les

saints, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, lui aussi doué d'un beau génie, mais en même temps d'une invincible vertu. Nous nous rappelâmes sa laborieuse vie, sa mort qui fut un triomphe; et notre âme qui venait d'assister au triste spectacle des bassesses du philosophe, fut heureuse de rencontrer sur son chemin la consolante mémoire du martyr.

Ce rapprochement qui s'était fait de soi-même dans nos pensées solitaires, et qui nous avait beaucoup frappé, nous a paru pouvoir n'être point dénué d'intérêt pour nos frères croyant et pensant comme nous, et ce que nous avons vu nous avons tenté de l'écrire. Eoin de nous l'intention d'insulter l'humanité en découvrant l'opprobre de l'un de ses plus nobles enfans. Nous ne serons que les échos de l'histoire. Les deux personnages que nous évoquons représentent deux principes : le principe rationaliste et le principe chrétien, la raison élevée à sa plus haute puissance, la foi mise à sa plus rude épreuve. Nous voulons expérimenter lequel des deux principes est le plus fécond pour le bien social. Nous voulons mesurer un grand homme et un saint, pour savoir dans lequel des deux la nature humaine s'élève le plus haut et se couronne de plus de gloire.

— Le parallèle n'est point inique. Nous n'avons pas choisi le moindre d'entre les sages de la terre; dans Bacon la philosophie a fait ce qu'elle a pu. Nous n'avons point cherché le premier d'entre les sages du catholicisme; il est dans l'Église des têtes ceintes de plus brillantes auréoles que celle de saint Thomas. — Le parallèle n'est pas non plus arbitraire. Saint Thomas et Bacon ont porté les sceaux du même empire; ils ont vécu sur la même terre. Au temps du premier, cette terre était dite l'Ile des Saints : au temps du second, elle avait mieux aimé se dire la terre des Libres Penseurs : elle avait changé de titre; nous allons voir si l'échange était bon.

Bacon.

I.

Le génie n'est point, comme on se l'imagine quelquefois, un phénomène solitaire, une apparition soudaine et dont on ne sait ni d'où elle vient, ni où elle va. Le génie trouve son sentier frayé par ceux qui ont passé avant lui, il a sa place marquée parmi ceux qui arrivent en même temps : il travaille pour ceux qui viendront après. Pour comprendre la mission de Bacon, il est donc nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de la philosophie et des sciences dans les temps qui le précédèrent, et d'apprécier l'influence qu'il exerça sur elles dans l'âge qui suivit.

Quand l'esprit humain est revenu de la pre-

mière extase où l'avait jeté la vue de l'univers, il éprouve le besoin de considérer en détail ces merveilles dont il vient d'admirer l'ensemble. Une observation rapide, un instinct divinateur, lui apprennent d'abord bien des choses ; mais cette observation est sans ordre, cet instinct est sans loi. Il ne tarde donc pas à se trouver arrêté ; et, forcé de reconnaître l'insuffisance et la confusion des notions qu'il a acquises, il comprend qu'il ne saurait avancer au delà sans mettre une certaine régularité dans ses recherches. Il distribue les objets de son étude selon leurs analogies et leurs différences en plusieurs classes distinctes, et de chacune de ces classes il compose le thème d'une science spéciale. Mais bientôt il s'effraie de la multiplicité des sciences qu'il lui faut créer, des obstacles sans nombre dont elles se hérissent, de la variété des règles qu'elles réclament : de toutes parts autour de lui se dressent des mystères. Alors il se demande s'il ne serait pas possible de trouver quelque part une règle universelle, les principes généraux d'une méthode applicable à toutes ses investigations particulières, une pierre philosophale qui changeât tous ses doutes en certitudes, une clef qui ouvrirait tous les sanctuaires de la science. Car

l'esprit humain est par dessus tout amoureux de l'unité. — Mais cette règle universelle où la trouvera-t-il écrite ? En lui-même. En effet, quelque varié que puisse être l'exercice des facultés intellectuelles, ces facultés n'en restent pas moins identiques, soumises à des lois permanentes. Ainsi dans l'étude de ces facultés et de leur légitime économie, on pourra découvrir la méthode qui doit présider à leur emploi. Or l'étude des facultés de l'âme constitue la Philosophie, et la méthode qu'on en dérive est l'objet de la Logique. Pour connaître la création, l'esprit humain est obligé de se replier sur soi-même. Au fronton du temple de la sagesse antique étaient inscrits ces mots : *Γινώθι σεαυτόν*.

Toutes les fois que les sciences visitèrent un siècle ou une contrée, la Philosophie et la Logique, muses sévères, se mêlèrent à leurs chœurs. Entre les écoles sacerdotales de l'Inde s'élève celle de Gôtama, qui tenta de plier la pensée orientale aux formes du raisonnement, et qui peut-être inventa le syllogisme. Peu de temps après Thalès et Pythagore, la dialectique naquit dans les savantes disputes des philosophes d'Elée. Plus tard, quand sur le sol généreux de la Grèce l'activité humaine se fut déve-

loppée dans toute sa fécondité , lorsque les sages de l'Ionie eurent appris de l'Egypte et de la Chaldée les mouvemens des cieux et la combinaison des élémens dont est formé le monde ; lorsque les géomètres eurent immolé des hécatombes dans la joie d'avoir résolu de grands problèmes ; que les législateurs eurent discipliné les peuples , et que la foule se fut tour à tour suspendue à la lyre des poètes ou ébranlée sous la parole des orateurs : Aristote parut. Il entreprit de résumer tout le passé pour instruire l'avenir ; il essaya de pénétrer dans les secrets du génie et de les divulguer ; et autant il y avait eu de beaux développemens de l'activité humaine , autant il créa d'arts divers au moyen desquels ces développemens pussent se reproduire. Il écrivit une poétique , une rhétorique , une politique , une morale , une logique enfin , qui fut la base de tout le reste. Mais à cette époque , l'éloquence et la poésie grecques se mouraient : la science leur survécut quelque temps ; elle fit encore de grandes choses , et s'éteignit noblement sous les portiques du Musée d'Alexandrie.

Le Christianisme vint pour renouveler la terre. Expliquer dans un langage humain des vérités venues du ciel , assister la société an-

cienne à son agonie, ensevelir le Paganisme et sceller sa tombe ; en même temps civiliser la barbarie et veiller sur le berceau du monde moderne : telle fut l'œuvre des premiers docteurs chrétiens, et c'était assurément trop d'affaires pour leur laisser le loisir de contempler la nature ou de philosopher sur les secrètes opérations de l'entendement. Aussi les Pères de l'Eglise ne firent-ils de la philosophie que l'avant-courrière de la foi, des sciences le commentaire de ses enseignemens, et de la logique une arme pour la défendre. Sous ce triple rapport, Aristote leur était d'une mince utilité ; ils trouvèrent les formes de sa dialectique trop étroites pour la grandeur de la parole divine, et plus d'une fois ils se plaignirent de sa subtilité et de son impuissance (1). A l'aurore du moyen âge, le souvenir d'Aristote s'était presque effacé dans l'Occident. Les arts libéraux, réduits au nombre de sept, distribués en deux séries, le *trivium* et le *quadrivium*,

(1) S. Irénée, *adv. Hæres.*, II, cap. 19. « Minutiloquium et
« sublimitatem circa quæstiones, cum sit Aristotelicum, hæretici
« fidei inferre conantur. »

Tertullien, *de Præscrip.*, VII. « Miserum Aristotelem qui
« dialecticam instituit artificem struendi et destruendi, versi-
« pellem, in sententiis coactam, in conjecturis duram, in argu-

ne conservaient plus que des traditions confuses de l'antiquité, et demeuraient stationnaires à l'ombre de la théologie. Dans l'Université de Paris, on enseignait la logique de saint Augustin (1).

Cependant Aristote accueilli par les Arabes avait été traduit dans leur langue; et Averrhoës l'avait proclamé le chef-d'œuvre de Dieu et le terme suprême de la perfection où l'humanité puisse atteindre. Bientôt il passa dans les mains des Chrétiens qui étudiaient aux écoles de Cordoue, et s'introduisit furtivement dans les Universités orthodoxes. Ce fut dans cette lecture que le fougueux Abeilard chercha des inspirations; les téméraires maximes qu'il y puisa furent frappées de la réprobation de l'Église. Un concile provincial de Paris, en 1209, condamna au feu les livres du philosophe païen (2). Cette décision fut réformée par le souverain pontife Grégoire IX, qui, tout en laissant tomber sa désapprobation sur

« mentis operariam contentionum, molestam etiam sibi ipsi,
« omnia retractantem ne quid omnino tractaverit ! »

S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, S. Jérôme, S. Augustin, S. Bernard, sermon II, p. la Pentecôte, tiennent le même langage.

(1) Launoy, *de variâ Aristotelis fortunâ*.

(2) Rigordus, *Vie de Philippe-Auguste*.

les doctrines péripatéticiennes, tempera cependant les rigueurs exercées contre la pensée libre (1). Les légats chargés en différentes occasions de veiller à l'organisation de l'Université de Paris, maintinrent le même système de tolérance. Dès lors la controverse s'engagea. Albert-le-Grand, Pierre Lombard, saint Thomas d'Aquin se firent les défenseurs de la philosophie aristotélicienne (2); mais ils trouvèrent un adversaire vénérable et fort dans le savant Gerson. Aristote sortit victorieux de la lutte. En 1445, la traduction de ses œuvres était encouragée par le pape Nicolas V. L'Université de Paris s'était réconciliée avec son ancien ennemi. Les étudiants devinrent si chauds partisans du Stagyrite, que plus d'une fois ils ensanglantèrent de leurs querelles l'élection du professeur chargé d'expliquer les livres moraux; et qu'au jour de la Saint-Barthélemy ils déchirèrent le savant Ramus,

(1) Launoy, *de variâ Aristotelis fortunâ*.

(2) S. Thomas composa un commentaire sur la physique d'Aristote. Cependant Campanella croit devoir repousser toute solidarité de doctrine entre l'angélique docteur et le philosophe païen : « Nullo pacto putandus est Aristotelizasse, sed tantum Aristotelem exposuisse. »

coupable d'avoir combattu cette autorité sacrée (1). Enfin la puissance d'Aristote fut si grande que les faisceaux de la magistrature se rangèrent autour d'elle, et qu'en 1624 quelques thèses renfermant des opinions nouvelles ayant été proposées, le parlement de Louis XIII prit fait et cause pour le professeur d'Alexandre et défendit « à toutes personnes, sous peine de la vie, de tenir ni enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs et approuvés (2). » — Toutefois sous cette direction les sciences avaient fait peu de progrès. La philosophie scholastique se plaisait davantage aux discussions éclatantes qu'aux silencieuses méditations; elle aimait le grand jour, la solennité des thèses publiques, le tumulte d'un immense auditoire partagé en factions rivales, le triomphe insolent d'un argument décisif (3). Du

(1) Ramus avait publié un livre contre la dialectique d'Aristote : *Animadversiones adversus Aristotelem*. François I^{er} le fit juger par une commission de docteurs, et ordonna la destruction du livre.

(2) Launoy, *de variâ Aristotelis fortunâ*.

(3) Voici quelques unes des questions qui se traitaient dans ces disputes : « De universalibus, de principio individuationis, « de distinctione quantitatis à re quantâ, de maximo et minimo, « de infinito, nûm Deus materiam possit facere sine ormâ, nûm « plures angelos ejusdem speciei condere, etc. »

reste elle était peu curieuse d'observations nouvelles, elle s'en tenait aux notions incomplètes des anciens : elle en avait tiré un certain nombre d'axiomes dont plusieurs déguisaient mal sous une expression ambitieuse l'indigence de la pensée, et de ces axiomes elle prétendait déduire *à priori* toutes les lois de l'Univers. D'un autre côté, quelques rêveurs qui s'ennuyaient d'errer entre les murs infranchissables du *trivium* et du *quadrivium*, se séparaient de la foule, montaient sur leurs observatoires, se penchaient sur leurs creusets enfumés, comptant rencontrer soudainement dans les cieux ou dans les entrailles de la terre quelque mystérieux levier capable de remuer les mondes. De là l'astrologie, l'alchimie et la magie elle-même; car ce qu'elles ne trouvaient ni sur la terre ni au ciel, des âmes exaltées purent bien dans leur délire le chercher aux enfers. Toutes ces aberrations venaient d'une même cause. L'intelligence de l'homme est impérieuse, ses désirs sont impatiens parce qu'ils sont immenses; les obstacles l'irritent, les lenteurs de la science la désolent; elle cherche incessamment quelque moyen non de soulever, mais de déchirer le rideau, et d'embrasser tout d'un coup la vérité tout en-

tière. Il semble qu'elle se souvienne d'un temps où elle n'avait qu'à vouloir pour connaître. C'est un aigle qui s'est brisé les ailes en tombant de son aire : il pourrait y remonter de rocher en rocher ; mais il ne sait pas se servir de ses serres pour marcher, elles ne sont faites que pour étreindre : il voudrait reprendre son vol et s'élancer d'un seul essor ; mais ses ailes lui manquent, et toujours il retombe.

Cet état de choses approchait de sa fin. La chute de Constantinople avait amené l'ère de la renaissance : l'Italie l'avait saluée la première. Platon, appelé par Pétrarque, introduit à Rome par Bessarion, accueilli à Florence par Marsile Ficin et ses studieux amis, avait ébranlé sur cette terre poétique la souveraineté d'Aristote. La poudre à canon et l'imprimerie avaient donné une forme nouvelle aux luttes des empires et aux combats de la pensée. Christophe Colomb avait agrandi d'un continent la terre connue des anciens. Copernic et Galilée l'avaient arrachée du poste qu'on lui avait prescrit, et brisant les cieux factices de Ptolémée, avaient reculé les astres dans un espace sans fin. Toutes les sphères de la science s'éclairaient et semblaient commencer une révolution nouvelle ; il leur fallait une nouvelle direction, il fallait

une philosophie, une logique appropriée aux besoins présens de l'esprit humain ; Descartes et Leibnitz allaient paraître : Bacon les devança.

Sur les bancs de l'Université de Cambridge, Bacon, à l'âge de seize ans, s'indigna des chaînes scholastiques. Il n'était point initié au mouvement intellectuel qui commençait à s'opérer dans le monde, cependant il en avait ressenti le contre-coup, et il conçut le projet d'une restauration universelle de la science. Ce ne fut d'abord qu'une semence légère qui flottait à la surface de ses pensées, la conscience d'une vocation providentielle dont il ne connaissait pas encore toute l'étendue. Toutefois, ce projet vague et lointain excitait déjà dans son jeune cœur le frémissement d'une espérance orgueilleuse. La première ébauche qu'il fit de son travail futur, il la décora de ce titre superbe : *The greatest Birth of time, la plus grande production du temps* (1). Les années vinrent mûrir ce germe fertile ; les pressentimens de Bacon se changèrent en une conception lumineuse, et le plan de son œuvre se déroula devant lui. —
1° Préparer le nouvel avènement de la science

(1) De Vauxelles, *Histoire de la Vie et des ouvrages de Bacon*.

en découvrant son origine et ses destinées , retrouver ses droits méconnus , déterminer l'étendue et la distribution de son domaine , indiquer les parties qui jusque-là étaient restées incultes , et celles qui avaient besoin de changer de culture ; tel devait être l'objet d'un premier travail : *De dignitate et augmentis scientiarum*. — 2° Signaler les anciens égaremens de l'entendement humain , en constater les causes , lui tracer une voie meilleure , lui donner la méthode qui devait le conduire comme un guide sûr à la recherche de la vérité : *Novum organum*. — 3° Faire l'épreuve de cette méthode , et , s'enfonçant , le fil d'Ariane à la main , dans les profondeurs de la nature , aller à la découverte dans cette forêt encore vierge , et revenir riche d'observations : *Sylva sylvarum*. — 4° De l'étude des phénomènes naturels et des lois qui les gouvernent , déduire des applications nombreuses aux besoins de l'homme et de la société , et ainsi donner naissance à une philosophie pratique non moins belle et non moins féconde que la philosophie contemplative , sa sœur aînée : *Philosophia secunda*. — Et l'ensemble de cette vaste entreprise devait être désigné par un seul nom : *Instauratio magna scientiarum*.

Mais comme Bacon se souvenait de la fragilité des choses mortelles, il prévint que le temps lui manquerait pour accomplir les deux dernières parties de son œuvre, et pensa y suppléer par deux essais qui pussent mettre sur la trace de son génie ceux qui voudraient la poursuivre : *Scala intellectûs*, *Prodromus philosophiæ secundæ* (1).

Dès lors maître de son dessein, et fort d'une longue méditation, le philosophe se mit à l'œuvre et produisit le système de logique auquel il doit la meilleure partie de sa gloire. Le livre *De dignitate et augmentis scientiarum* en est l'introduction (2). Bacon a vu les sciences dédaignées et étrangères au milieu de la société de ses contemporains; il a entendu s'élever contre elles les murmures des théologiens qui les accusent de témérité, et les reproches des politiques qui les regardent

(1) Dans ces deux écrits il se proposait d'appliquer sa méthode à des exemples particuliers; mais il ne lui fut pas permis de les achever. Du *Prodromus philosophiæ secundæ*, nous n'avons que la préface.

(2) Dans l'analyse qui va suivre nous avons tâché de reproduire aussi fidèlement que possible l'ordre des idées et la couleur des expressions. Nous avons conservé surtout les grandes métaphores dont Bacon aime à se servir, et auxquelles il paraît tenir beaucoup. Le livre de *Dignitate*, etc., parut en 1605.

comme une sorte de luxe intellectuel , capable d'amollir et de corrompre : en même temps , il les a vues avilies par les exemples de ceux-là même qui s'en disent les disciples , et qui en ont détourné les enseignemens au profit de leurs caprices. Il réfute victorieusement les murmures et les reproches , et fait retomber sur les disciples infidèles la honte qu'ils méritent : il confesse avec bonne foi les erreurs des savans et des gens de lettres , et déplore hautement le temps et le génie que la scholastique a dépensés en stériles disputes , et le mépris qui a rejailli sur la philosophie de la vanité de ses adeptes (1). Puis , montrant les sciences comme des vierges sans tache , il s'ap-

(1) « Scholastici super unâquaque re propositâ formabant objectiones , deinde illarum objectionum solutiones quæ ut plurimum distinctiones erant ; ut quod de Senecâ dictum erat « verè scholasticis usurpari possit : *questionum minutiis scientiarum frangunt robur*... Itaque minimè mirum si hoc genus « doctrinæ etiam apud vulgus hominum contemptui obnoxium « fuerit , qui ferè solent veritatem propter controversias circa eam « motas aspernari , facileque illud Dionysii Syracusani arripiunt : « *verba ista sunt senum otiosorum*. Nihilominus certissimum « est , si modò scholastici ad inexplabilem sitim veritatis et continuam agitationem animi , varietatem et multiplicitatem lectionis et contemplationem adjunxissent , insignia profecto illi « extitissent lumina , omnesque artes et scientias mirificè pro- « vexissent. » Bacon , *de Dignitate et augm.*

prête à raconter leur généalogie. Cette généalogie, il va la chercher au sein de Dieu même. C'est l'Ancien des jours méditant dès le principe l'ouvrage de la création ; les esprits angéliques initiés par une contemplation immédiate aux secrets de la science divine ; l'homme enfin admis à sa participation au jour où il fut institué Seigneur des créatures, et où Dieu les amenant devant lui, il leur donna des noms : de ce jour-là les sciences commencent leur pèlerinage à travers les siècles, bénies au ciel et vénérées sur la terre, saluées par la bouche de Salomon, sanctifiées encore par le baptême de la foi chrétienne, chargées dans le monde d'une mission de charité. Voilà les titres de leur grandeur. Il s'agit maintenant de reconnaître leurs fonctions, d'apprécier ce qu'elles ont fait, de prévoir les progrès auxquels elles doivent prétendre. — C'est dans l'esprit humain que toute science repose ; les sens, comme des portes ouvertes, donnent entrée aux impressions du monde extérieur ; les facultés actives et vigilantes recueillent les impressions, les élaborent, les élèvent à l'état d'idées, les coordonnent, les utilisent. Ces facultés sont au nombre de trois : la mémoire qui se borne à retenir les faits dans leurs rapports chrono-

giques, l'imagination qui les combine dans des rapports artistiques, la raison qui découvre leurs rapports logiques, reconnaît leurs lois et remonte à leurs causes. Sous ces trois facultés les sciences se distribuent en trois grandes catégories : l'histoire, dont la mémoire est dépositaire, et qui se divise en naturelle et civile ; la poésie, fille de l'imagination, et qui se présente tour à tour sous les formes héroïque, dramatique ou symbolique ; la théologie et la philosophie, qui ont dans la raison leur source commune (1), et dont la seconde se partage en trois branches, selon qu'elle s'occupe de Dieu, de la nature ou de l'humanité. Chacune de ces sciences se subdivise encore jusqu'aux plus délicates ramifications. Toutes les nuances de la pensée sont distinguées avec une perspicacité admirable, et jusqu'aux plus vulgaires occupations de la vie, toutes les choses qui peuvent occuper l'intelligence sont saisies et enveloppées dans un immense réseau. Plus d'une fois des lacunes se rencontrent, et le philosophe s'arrêtant avec complaisance indique la façon de les remplir : plus souvent encore il aperçoit des travaux commencés au

(1) Il faut se souvenir que Bacon était protestant.

hasard et conduits sans prudence, et il les désigne à une réforme prochaine. Mais ce n'est là qu'une tâche secondaire, ce n'est point la sienne; il n'est pas venu pour promener dans les angles obscurs du temple un flambeau qui n'éclaire qu'un point à la fois, et qui laisse le reste dans les ténèbres; il veut suspendre au milieu de l'édifice une lampe resplendissante qui l'illumine tout entier: il a fait connaître aux sciences leur dignité, il a marqué leur territoire, il va leur donner une législation; et là commence le *Novum organum* (1).

L'homme, prêtre et interprète de la nature, ne saurait comprendre et agir qu'autant qu'il interroge cet infailible oracle. Cependant, au lieu de se vouer à ce culte légitime, il a préféré s'incliner devant des idoles et leur faire hommage de la servitude de son intelligence. Ces idoles sont de quatre espèces: 1^o celles que la race humaine porte toujours avec soi et qu'elle conserve comme des pénates héréditaires, *Idola tribus*, préjugés qui se sucent avec le lait et qui ne s'en vont guère qu'avec la vie, erreurs des sens, acceptation facile des propositions affirmatives, inclination extrême à

(1) Le *Novum organum* parut en 1620.

l'unité : 2° les idoles que chacun se dresse dans l'intérieur de son entendement et qu'il adore en secret, *Idola antri*, préventions que l'orgueil enfante, que la paresse entretient, que l'ignorance accompagne : 3° les idoles qui reçoivent dans la société une adoration bruyante, *Idola fori*, erreurs qui naissent du langage et de son insuffisance, du choc et de l'incohérence des mots et des idées : 4° enfin les idoles qui se dressent sur le théâtre poudreux de l'école, *Idola theatri*, maximes sonores mais souvent vides, formules obscures, systèmes incomplets, cercles trop tôt fermés, dans lesquels l'aristotélisme moderne prétend emprisonner le génie. Ce paganisme scientifique doit tomber, et la servitude de l'esprit humain faire place à une liberté pleine d'espérance. L'exercice de cette liberté doit commencer par le doute : une juste suspicion plane sur les notions acquises jusqu'à ce qu'un nouveau jugement en ait constaté la valeur (1). Ici le choix d'une règle devient pressant ; le terrain est

(1) « Quoad notiones primas intellectûs, nihil est eorum quæ intellectus sibi permissus congessit quin nobis pro suspecto sit ; nec nullo modo ratum, nisi novo judicio restiterit et secundum illud pronuntiatum fuerit. » C'est le doute méthodique de Descartes, et qu'Aristote avait déjà formulé dans ces termes :

déblayé, il est temps de prendre carrière. Deux routes sont ouvertes dans deux directions opposées; d'une part la méthode rationnelle, de l'autre la méthode expérimentale. Mais quelle est la force du raisonnement s'il ne prend des faits pour point d'appui? Le syllogisme n'enseigne qu'à déduire des propositions, les propositions se composent de mots, les mots sont les signes des idées : si les idées énoncées dans les prémisses ne sont pas fournies par l'expérience, le syllogisme ne déduira que l'erreur, et sa régularité logique ne sera qu'une forme savante du mensonge. Il n'est pas moins contraire aux intérêts de la science de s'arrêter à l'observation des faits, de s'abîmer dans une sorte de terreur superstitieuse en présence de leur multitude, et d'imposer silence à la raison pour se perdre dans une contemplation oisive. Les dogmatiques sont pareils aux araignées, qui tirent d'elles-mêmes la matière de leurs toiles fragiles : les empiriques ressemblent aux fourmis,

α 'Αναγκὴ πρὸς τὴν ἐπιζητούμενν ἰασιστήμην ἰπελθεῖν ἡμας, περὶ ᾧ
 α 'ΑΠΟΡΗΣΑΙ δεῖ πρῶτον. Ἡ γὰρ ὕστερον εὐπορία λύσις ἐστὶ τῶν
 α πρότερον ἀπορουμένων. Λύειν δὲ οὐκ ἐστὶν ἀγνοοῦντα τὸν δεσμόν. »
Μεταφ. l. III, ch. 1.

qui ensevelissent leur butin et qui n'entassent que pour jouir. Le sage imitera l'abeille, qui puise dans les fleurs des champs les sucs qu'elle aime, mais qui les modifie avec une industrie qui lui est propre, et les métamorphose dans ses laboratoires parfumés. La logique régénérée sera donc une conciliation de ces deux méthodes (1) ; elle emploiera les sens à recueillir les données de l'expérience ; elle mettra en action les trois facultés intellectuelles pour retenir, combiner, approfondir ces données. — Connaître par l'observation un grand nombre de faits, en dresser des tables pour le soulagement de la mémoire, remarquer les circonstances diverses dans lesquelles un même fait se présente avec plus ou moins d'énergie, et celles dans lesquelles il disparaît : — élever sur l'ensemble des phénomènes ainsi reconnus toutes les hypothèses qui peuvent se prêter à leur explication, soumettre successivement ces hypothèses à un examen sévère, éliminer toutes

(1) Cette conciliation des deux méthodes rationnelle et expérimentale est encore annoncée dans ce passage du livre de *Dignitate* : « Inter empiricam et rationalem facultatem, quarum morosa
« et inauspicata divortia et repudia omnia in humanâ familiâ
« turbavere, conjugium verum et legitimum in perpetuum nos
« firmasse existimamus. »

celles qu'un phénomène observé vient contredire, et retenir celle-là seulement qui dans ses plus lointaines conséquences coïncide avec les plus minutieuses indications de la nature : — s'élever ainsi par une comparaison soutenue à la connaissance de la loi véritable selon laquelle le fait se produit, et de la cause qui le détermine; construire par un effort continu de la raison une suite d'axiomes fondés sur des énumérations complètes; appliquer enfin ces axiomes à des expériences nouvelles, et combiner les lois connues pour leur faire produire des résultats ignorés jusqu'ici : voilà l'*Induction* que Bacon veut substituer au syllogisme de l'école et à l'empirisme des observateurs indépendans; voilà la marche qu'il prescrit à l'investigateur de la nature : et il l'avertit sans cesse que cette puissance jalouse ne se laisse vaincre que par ceux qui ont su lui obéir. Le *Novum organum*, commencé laborieusement, ébauché douze fois en douze années différentes, n'a point reçu la dernière main, et l'on y trouve à la dernière page ces mots qui découronnent tant de chefs-d'œuvre, et qui portent en eux une tristesse profonde parce qu'ils sont pleins des larmes de la mort : *Cætera desiderantur*.

Cependant Bacon, se multipliant lui-même, avait posé les bases de la troisième partie de son *Instauration*. Sous le titre de *Sylva sylvarum*, il publia une collection d'observations et de vues sur lesquelles son histoire naturelle devait reposer : il écrivit l'histoire particulière du Soufre, du Mercure et du Sel ; l'Histoire des Vents ; celles du Son et de l'Ouïe ; du Dense et du Rare ; de la Vie et de la Mort ; les Questions sur les Minéraux et sur l'Aimant, etc. Ces travaux sont des prodiges de patience, et souvent, au milieu de beaucoup d'erreurs, on y rencontre des traits d'une étonnante perspicacité. En ce temps-là l'Angleterre était bien éloignée du foyer des sciences ; le Midi voyait se lever le jour, le Nord était encore dans l'ombre ; Galilée eût peut-être trouvé moins de faveur à Londres qu'à Rome : Bacon ne crut point au nouveau système astronomique, il tint pour Tycho-Brahé. Il songeait à conserver quelque chose des spéculations de l'astrologie, et ne désespérait pas de la pierre philosophale. Mais en retour il prédit avec une merveilleuse justesse les conquêtes futures de la chimie : « On doit cette louange à la chimie, » dit-il, qu'elle peut être comparée au labour d'Ésope. Au moment de quitter la vie,

« ce bon père annonça à ses enfans qu'il leur
 « laissait un grand trésor enfoui dans sa vigne :
 « ceux-ci la remuèrent en tous sens, et ne
 « trouvèrent point d'or, mais la vengeance de
 « l'année suivante les paya bien de leurs peines.
 « Ainsi ces veilles infatigables des alchimistes,
 « ces labeurs sans fin pour faire de l'or, ont
 « fini par allumer un flambeau aux clartés du-
 « quel s'accompliront de nombreuses décou-
 « vertes : les entrailles de la nature s'ouvri-
 « ront et de grandes choses se feront pour les
 « usages de la vie. » Une autre fois, devant
 Newton, il entrevit la loi de l'attraction, ce
 principe générateur de la mécanique univer-
 selle. « Il faut, écrivait-il, ou que les corps gra-
 « ves soient poussés vers le centre de la terre,
 « ou qu'ils en soient mutuellement attirés ; et,
 « dans ce dernier cas, il est évident que plus
 « les corps en tombant s'approcheront de la
 « terre, plus ils seront attirés fortement. Il
 « faudrait expérimenter si la même horloge à
 « poids ira plus vite sur le haut d'une mon-
 « tagne qu'au fond d'une mine ; si la force des
 « poids diminue sur la montagne et augmente
 « dans la mine, il y a apparence que la terre
 « a une véritable attraction. »

Le génie qui fait les philosophes n'a pas cou-

tume de se complaire dans une étude exclusive : aussi Bacon prétendait-il appliquer aux sciences morales la législation dont il était l'auteur. D'ailleurs, dans la position élevée où il était placé, vivant au milieu d'un grand mouvement politique, souvent ses regards avaient dû descendre dans le cœur des hommes pour en interroger les replis, ou se porter sur les institutions qui gouvernaient les peuples, pour reconnaître les réformes ou les interprétations dont elles avaient besoin. Souvent aussi il lui fallut chercher dans l'histoire des souvenirs et des exemples, et tandis qu'il remontait le cours des siècles, plus d'une fois il poussa ses savantes recherches jusque sur les rivages de l'antiquité. C'est ainsi qu'il composa ses *Sermones Fideles*, collection précieuse de réflexions morales et politiques ; c'est ainsi qu'il esquissa une exposition générale des principes du droit commun, et travailla à réduire en un seul corps la foule confuse des lois anglaises ; dessein qui ne fut point accompli, et dont l'Angleterre regrette aujourd'hui l'inexécution. Il écrivit aussi une histoire de Henri VII, sur laquelle la critique s'est divisée, lui prodiguant tour à tour la louange et le blâme. Enfin il fit preuve d'une érudition peu commune dans son livre de *Sa-*

pientia veterum, où il expliqua les fables mythologiques de la Grèce par d'ingénieuses allégories, et dans un traité spécial où il compara les systèmes philosophiques de Parménide et de Démocrite avec celui de l'Italien Télésio.

Il serait naturel de croire qu'emporté dans un vol si rapide à travers des régions si vastes, l'esprit de Bacon n'avait guère le temps de semer des fleurs sur son passage; que l'énergie de ses conceptions ne lui laissait pas la liberté de choisir ses images ou de moduler ses paroles. La création a reçu de son divin Architecte un double caractère de vérité et de beauté; sur chacune de ces deux faces elle porte un voile, et d'ordinaire la main des hommes n'en peut soulever qu'un. Poète, il ne découvre que la beauté des choses : tout est pour lui accord, splendeur, ravissantes visions, ivresse de l'âme. Savant, la vérité se manifeste à lui, mais sous des traits austères; les concerts des astres se réduisent en chiffres, les trésors de la terre viennent se pulvériser sous le pilon ou se consumer dans le fourneau. Ce sont deux destinées qui semblent s'exclure, et cependant toutes deux se réunirent sur la tête de Bacon. Dans cette harmonie de la nature qui est l'objet suprême de la science, il avait trouvé en

même temps un ardent foyer de poésie, et il proclama cet axiome sublime : « L'admiration est le principe du savoir. » De là l'éclat de son style, la pose majestueuse de ses idées, la multiplicité et la hardiesse de ses figures. A l'entendre raconter les conquêtes de l'intelligence, souvent on croirait ouïr quelque récit épique des temps primitifs ; ou bien il semblerait que, transporté dans quelque sanctuaire d'Orient, on assiste aux leçons d'un prêtre initiateur. La cause en serait-elle dans l'époque où il écrivait, placé entre Shakespeare et Milton, presque contemporain de cette Italie de Léon X, où la poésie avait imposé son langage à la philosophie elle-même ? ou plutôt ne faudrait-il pas chercher la source de l'éloquence de Bacon dans la lecture assidue de la Bible ? Plus d'une fois sur les lèvres du philosophe il y a un écho de la harpe des prophètes.

Car, et ce n'est pas ici le moindre de ses honneurs, ce génie magnifique était profondément religieux. La nature ne lui apparaissait qu'entre deux êtres dont elle était le lien : Dieu d'un côté, qui en était le créateur, et qu'il fallait glorifier dans ses merveilles ; l'homme d'un autre côté qui en avait reçu la jouissance, et à qui il fallait faire profiter ses

trésors. Ces deux idées dominaient toutes les idées de Bacon ; l'une faisait pour lui la sainteté, l'autre l'utilité de la science. Le commencement de son travail de chaque jour était une prière à l'Esprit Saint, le résultat devait être un service rendu à la société. — Mais pourquoi nous obstiner à faire connaître ce grand homme par une analyse aride de ses œuvres ? Jusqu'ici nous n'avons dessiné que le contour d'une ombre ; contemplons-le lui-même dans toute la solennité de ses méditations. A la lueur de la lampe qui veille avec lui, il vient de relire son livre *De dignitate et augmentis scientiarum*, qu'il s'apprête à rendre public ; il vient d'en tracer la préface : devant lui la Bible est ouverte ; une grave pensée est descendue sur son front ; le voilà qui découvre sa tête vénérable, il s'agenouille, et d'une main que l'inspiration fait trembler, il ajoute à sa préface ces dernières lignes :
 « Au commencement de cet ouvrage, nous of-
 « frons à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu
 « l'Esprit, des prières très humbles et très ar-
 « dentes, afin que se souvenant des misères
 « du genre humain et du pèlerinage de cette
 « vie, où nos jours sont courts et mauvais, il
 « daigne par nos mains répandre de nouvelles

« aumônes sur la famille humaine. Et de plus,
 « nous lui demandons ceci avec instance : que
 « les choses terrestres ne nuisent point aux
 « choses divines, et que le nouvel éclat des
 « lumières naturelles ne jette pas de ténèbres
 « dans notre esprit sur les mystères révélés :
 « mais plutôt, que notre intelligence épurée,
 « délivrée des fantômes qui la troublaient, de-
 « meure soumise aux oracles divins, et rende
 « à la foi l'hommage que la foi réclame.. Vous
 « donc, ô notre Père, qui avez fait la lumière
 « visible pour être les prémices de la création,
 « et qui ensuite, par votre souffle divin, avez
 « allumé dans l'homme une lumière intellec-
 « tuelle, protégez et dirigez cette créature qui,
 « émanée de votre bonté, doit tendre à votre
 « gloire. Vous, quand vous vous êtes retourné
 « vers les ouvrages de vos mains, vous avez
 « vu qu'ils étaient tous très bons, et vous vous
 « êtes reposé. Mais l'homme, quand il s'est
 « tourné vers les œuvres de ses mains, il a vu
 « qu'elles étaient vanité et affliction de l'esprit,
 « et il n'a pu trouver de repos. C'est pourquoi
 « si nous versons nos sueurs dans l'étude de
 « vos ouvrages, nous espérons que vous nous
 « ferez participans de votre vision céleste et de
 « votre sabbat éternel !..... Nous voulons que

« tous ceux qui liront ceci soient avertis de
 « songer aux véritables fins de la science, qu'ils
 « n'en fassent point un instrument de leurs
 « caprices, une matière à disputes, un sujet de
 « mépriser les autres, un moyen de se procu-
 « rer du bien, de la puissance ou de la gloire.
 « Puissent-ils l'employer à des fonctions plus
 « nobles, à bien mériter des hommes, à sou-
 « lager les maux de la vie ! puisse la charité
 « être la règle de la consommation de leurs
 « travaux ! car l'amour de la puissance a fait
 « tomber les Anges, l'appétit de la science a
 « fait tomber les hommes ; mais la charité ne
 « connaît point d'excès, et jamais ni ange,
 « ni homme ne courut par elle danger de
 « périr (1). »

C'est là le testament de Bacon. Quelquefois mal compris de son époque, il aimait à se dire le

(1) On n'a pas jugé nécessaire de répéter ici la fameuse maxime de Bacon sur l'athéisme. Il existe aussi de lui une longue profession de foi, dans laquelle le savant M. Emmerly (*Christianisme de Bacon*) ne trouve rien que la théologie catholique puisse désavouer. Bacon a rendu plusieurs fois témoignage à la sainteté des institutions monastiques, à l'excellence de l'éducation donnée dans les collèges de la compagnie de Jésus, à la sagesse de certains papes. Malheureusement de nombreux passages de ses écrits ne sauraient permettre de révoquer en doute son attachement à l'établissement politique de l'Église anglicane.

Serviteur de la postérité ; nous allons voir si la postérité remplit son attente. Pour mieux nous rendre compte des fruits qu'elles portèrent, nous allons essayer de juger ses doctrines. Le temps nous tiendra lieu d'autorité. Les proportions du plus immense édifice peuvent être mesurées par l'œil d'un enfant, pourvu qu'on le place à distance.

Et d'abord, quelque grande que pût être la mission que Bacon avait reçue, il s'en attribua une plus grande encore. Il lui semblait que durant cinquante-cinq siècles l'intelligence humaine fût demeurée un vaste chaos, que lui, philosophe, était attendu pour créer les sciences, et que sa logique, Verbe nouveau, allait féconder l'abîme et enfanter un monde. Or tel n'avait point été l'aveuglement de l'intelligence dans les siècles antérieurs : elle n'avait eu ni tant de malheur ni tant de paresse ; et dans tous les cas, ce n'était point la logique qui pouvait la remettre soudainement en possession de la vérité.— L'homme n'a pas toujours été ce qu'il est, un temps fut où il voyait la vérité face à face par une intuition immédiate, où il possédait la science dans sa simplicité et dans sa plénitude. Un jour elle se déroba à ses regards ; ses facultés intellectuelles

dont il était si fier avaient perdu leur primitive harmonie, leur portée s'était raccourcie tout-à-coup, elles étaient pleines de trouble et d'illusion. Il fallut que l'homme reconquît péniblement la vérité comme son pain quotidien, qu'il s'avancât vers elle d'un pas chancelant et par des voies détournées, qu'il construisît lentement des sciences et des arts ; il fallut, ignominie ! créer un Art de penser, comme si l'homme n'était pas excellemment une créature pensante ? C'est ainsi que la logique est venue, tâchant de rétablir à force de calculs l'économie de notre entendement, et nous apprenant à bégayer des choses vraisemblables. Mais en rendant à notre entendement un peu d'harmonie, elle ne lui a pas rendu sa puissance : elle a redressé le roseau pensant ; mais c'est toujours un roseau. L'homme pour sortir de ses ténèbres a besoin d'un autre secours, pour retourner à la vérité il faut qu'il l'entrevoie de loin. C'est pourquoi la Providence lui fait encore apparaître de temps à autre quelques éclairs de cette lumière dont il jouissait autrefois. Ces éclairs se nomment Découvertes. Et la plupart des grandes découvertes, de celles qui donnent aux esprits une impulsion durable, se font non par méthode ni par calcul,

mais par une révélation intérieure ou extérieure , par inspiration ou par hasard. Christophe Colomb rêvait une croisade , la pensée lui vient de passer aux Indes par l'Atlantique , et chemin faisant il trouve un continent nouveau. Copernic meurt légua^{nt} à Galilée la démonstration inachevée de son système dont il ne doute point. Keppler pendant seize années de sa vie affirme sur sa conscience les lois de la révolution des planètes , et ne parvient pas à les établir par le calcul. Une pomme tombera sur les genoux de Newton endormi , et se réveillant il concevra le système du monde. Viendront ensuite les hommes patiens et ingénieux , ils combineront avec sagesse ces données du hasard ou de l'inspiration ; et de cette combinaison se forme la science , et les arts s'en déduisent. Pour combiner , pour déduire , grande est l'utilité de la logique : là est toute la valeur du génie de Bacon. Mais les principes générateurs , les vérités fondamentales des sciences modernes furent révélés à d'autres qu'à lui , avant lui , et sans lui. Révéler c'est le privilège de Dieu.

Ce fut encore de la part de Bacon une grave et dangereuse erreur que d'avoir cru sa méthode applicable à toutes les branches des con-

naissances humaines. L'Univers matériel a été livré aux disputes des savans ; il n'est perçu que par les sens, et leur témoignage souvent pris en défaut et justement suspect a besoin du contrôle supérieur de la raison. Mais en est-il de même du monde moral ? — Si l'humanité a quelque mission sacrée à remplir ici-bas, elle a dû la connaître à toutes les heures de son existence, elle a dû se connaître elle-même, son origine et sa fin, les lois de la vie et les espérances de la mort ; elle a dû savoir toutes ces choses sans effort et sans incertitude, sous peine de rester inactive et de perdre dans des controverses séculaires le temps qui lui fut donné pour marcher à ses destinées immortelles. C'est pourquoi, lorsqu'une obscurité profonde environna l'humanité déchue, deux rayons lui restèrent et formèrent la colonne lumineuse qui devait la guider dans la vie. Ces deux rayons venaient de Dieu ; mais l'un lui-
 sait au dedans, c'était la conscience ; l'autre brillait au dehors, c'était la tradition. Toutes les sciences morales ne sont que le reflet de ces deux rayons secourables, le développement de ces deux données premières. Leur point de départ n'est donc pas dans l'observation des faits, mais dans la connaissance des principes :

car ne serait-ce pas folie de chercher dans les phénomènes rapides qui se succèdent au milieu du temps et de l'espace, les secrets immuables de l'infini et de l'éternité? Elles commencent par un acte de foi, et repoussent le doute méthodique comme une usurpation et un mensonge. Usurpation : car le doute suppose une autorité qui juge; et quelle serait donc l'autorité qui serait en droit d'appeler à son tribunal la conscience et la tradition, et de juger en dernier ressort les jugemens de Dieu? Mensonge : car telle est la puissance de la conscience et de la tradition que nul ne saurait pleinement s'y soustraire, et qu'à l'heure même où par une fiction philosophique l'homme parlant de Dieu ou des maximes éternelles de la morale, essaie de dire : Je doute; une voix intérieure répond : Je crois. Ainsi les sciences naturelles et les sciences morales diffèrent par leur base et par l'ordre de leur construction. La méthode des premières est l'analyse, celle des secondes est la synthèse. Bacon n'admit pas cette importante distinction. Il accorda peu de valeur à la conscience pour la recherche de la vérité. Il ne reconnut point la part légitime qui appartient à la société dans la formation des intelligences, et la

nécessité de la parole pour féconder la pensée : philosophe protestant, les liens d'amour de la tradition lui parurent d'intolérables entraves.

En même temps qu'il confondait toutes les sciences sous une même règle, il prétendait établir entre elles des divisions absolues ; il les renfermait dans des cadres qu'il avait tracés, et voulait empêcher ces nobles sœurs de se tendre la main. C'est ainsi que par réaction contre la scholastique, il recommanda la séparation absolue de la théologie et de la philosophie, de la métaphysique et de la physique. Cependant il se trompa. L'ensemble des êtres est pareil à l'échelle miraculeuse que rêva Jacob : Dieu est au sommet, la nature est au bas, l'homme y a sa place au dessous de Dieu et au dessus de la nature ; et les pensées divines, comme des anges pleins d'amour, présentes partout, entretiennent d'innombrables rapports et une immense harmonie. Les sciences doivent présenter l'image de cet accord universel ; aussi sont-elles liées ensemble par des besoins et des services mutuels ; il n'en est aucune qui puisse se poser seule, indépendante. Aussi aiment-elles à se trouver réunies, et quand un homme de génie veut être admis à la familiarité de l'une d'elles, il faut que les

autres ne lui soient point étrangères. Le divin Platon fut appelé le théologien de l'antiquité : saint Thomas d'Aquin peut être nommé le plus grand philosophe du moyen âge. Les pères des sciences physiques et mathématiques, Thalès et Pythagore, apparaissent aussi comme les premiers métaphysiciens grecs. Le cardinal de Cusa en méditant sur quelques paroles de l'Écriture (1), entrevit la grande loi de la gravitation qui ne devait être démontrée que deux cents ans plus tard ; et dans des temps plus modernes, ces sciences que Bacon voulait séparer donnèrent l'exemple d'une assez glorieuse alliance en la personne de Descartes, de Leibnitz et de Pascal.

Rarement l'auteur d'une doctrine en prévoit toutes les conséquences ; il signale les idées qui passent à flots pressés devant son esprit, mais il n'a pas le temps d'en suivre le cours ; homme à imagination puissante, aux larges vues, à la parole inspirée, il dédaigne de s'asservir à des formes systématiques, il envisage toute chose sous plusieurs aspects, il se répète souvent, il se contredit quelquefois. Quand il n'est plus, ses disciples se présentent pour recueillir son

(1) « Omnia disposuisti in numero, mensurâ et pondere. »

héritage, mais ils le recueillent à leur manière. Ils choisissent parmi les enseignemens du maître ce qu'ils ont le mieux compris ou ce qui leur plaît davantage, ils le réduisent en système, et des prémisses ainsi modifiées ils font sortir des conséquences nouvelles. Tel fut le sort des doctrines de Bacon. L'école sensualiste se forma, elle appliqua aux sciences morales la méthode du *Novum organum*, elle regarda la conscience et la tradition comme ces *Idola tribus* que le genre humain conserve dans un superstitieux respect. Elle fit de la sensation le principe de toute connaissance; et comme la sensation ne rend témoignage que des phénomènes du monde visible, elle cessa de croire aux choses invisibles, c'est-à-dire à Dieu et à l'immortalité. Les diverses régions de l'intelligence furent divisées. Au lieu de cet horizon immense dont elles auraient dû jouir, et aux bords duquel on aurait toujours vu poindre les splendeurs de la Divinité, on les enferma isolées dans des murs d'airain. Ce fut comme une grande manufacture où les ouvriers, enfermés dans des ateliers qui ne se communiquent point, accomplissent machinalement les différentes parties d'un même ouvrage sans être initiés à l'ensemble des opérations : ici le mé-

tal est purifié dans la fournaise, là il été forgé sous le marteau, ailleurs il a reçu la trempe et le poli : le fer brut qui était entré dans cette manufacture en sort brillant et façonné, mais les hommes qu'on y a jetés intelligens et aimans en sortent abrutis. Ainsi la philosophie, en s'accoutumant à étudier l'homme isolé de Dieu et de la société, à repousser comme étrangères les données de la révélation, se mit à nier la révélation même. La physiologie écartant de ses recherches toute l'action de l'âme sur le corps, s'habitua à méconnaître la présence de l'âme, et se fit matérialiste. La physique, en ne considérant dans la nature que les causes secondaires et les forces motrices, apprit à se passer des causes finales ; les lois lui firent oublier le législateur, et elle devint athée. Hobbes et Locke, en Angleterre, s'étaient portés les premiers héritiers de Bacon ; les philosophes du 18^e siècle réclamèrent sa succession pour la France. D'Alembert attacha ce grand nom à la préface, j'allais dire au pilori, de l'Encyclopédie ; Voltaire, Naigeon, Condorcet et tous les hommes de la ligue anti-chrétienne tirèrent de son tombeau le grave et religieux philosophe de Vérulam, le revêtirent de leur livrée, le firent asseoir à leur banquet

de sophistes, et l'accablèrent de l'infamie de leurs louanges.

Mais ces outrages posthumes ne sauraient atteindre la mémoire de Bacon. S'il se trompa, l'erreur est chose humaine; si dans la coupe qu'il avait préparée se glissa le poison de l'athéisme, ce fut à son insu, et il ne la vida point jusqu'au fond. Aujourd'hui, l'influence funeste exercée par ses doctrines commence à s'épuiser; la philosophie sensualiste a rendu le dernier soupir; les connaissances naturelles elles-mêmes semblent céder à une impulsion meilleure: l'heure mauvaise est passée, le bienfait subsiste. Le bienfait de Bacon, c'est d'abord d'avoir arraché les hommes de son temps au sommeil léthargique dans lequel ils restaient ensevelis, d'avoir ébranlé l'orgueilleuse paresse de l'école, porté le dernier coup à l'empire vermoulu d'Aristote, et révélé la véritable destinée de la science. C'est encore d'avoir fait comprendre que la nature déborde de toutes parts les formules où la raison voudrait l'emprisonner, et qu'on ne la subjugué qu'à condition de la connaître. C'est enfin d'avoir préparé les voies, et donné l'exemple d'une exploration consciencieuse et féconde. Dès lors le monde matériel fut ouvert à toutes les recherches, ses ressorts

furent mis à nu l'un après l'autre, la science s'avança à pas rapides, et posant la main sur le merveilleux clavier de la création, en fit jaillir les innombrables combinaisons de l'industrie. L'industrie, à son tour, remplace par des machines ingénieuses le travail de l'homme, et lui donne les agens physiques pour auxiliaires et pour esclaves. Ainsi elle essuie la poussière qui déshonorait son front, et l'affranchit des grossiers labeurs qui tenaient son âme asservie. Elle peut aussi devenir la confidente et la conseillère de la charité, multiplier le soulagement des douleurs, augmenter l'abondance dont l'aumône se fait, donner à l'aumône elle-même le moyen de se cacher sous la forme du salaire. Et puis n'embellit-elle pas notre exil ? ne nous rend-elle pas quelque faible image du bonheur qui environna le berceau de nos premiers pères ? Et sera-ce là un présent funeste si nous n'en abusons point, si nous le rapportons à celui qui nous l'a envoyé par la main des hommes, et si dans ce repos inespéré dont nous jouissons quelquefois au milieu des agitations de la vie, nous nous écrivons comme le pasteur de Mantoue, mais avec une plus juste reconnaissance :

. *Deus nobis hæc otia fecit !*

II

Nous nous sommes abandonnés avec trop de complaisance à ces grands spectacles. Il est temps de quitter cet empire de la pensée où tout est grave et solennel, où le temps ne se compte point par années ni par siècles, mais par doctrines et par découvertes, où les nationalités et les individualités s'effacent, tandis que de hautes intelligences, placées de loin en loin, dominant la multitude et servant de jalons superbes à l'œil qui veut mesurer les progrès de l'esprit humain. Descendons sur une scène plus étroite et plus tumultueuse ; assistons au drame des affaires publiques dans un siècle et dans un pays. Nous venons d'entendre

l'histoire d'un génie, apprenons celle d'un homme.

Élisabeth régnait en Angleterre, elle avait apporté sur le trône un singulier mélange de talens et de vices. A de vastes connaissances laborieusement acquises pendant une jeunesse solitaire, elle joignait une perspicacité et une sagesse politique dignes d'admiration ; elle savait l'art de se faire toujours craindre des grands, et quelquefois aimer du peuple ; il y avait en elle un désir énergique de la gloire et de la prospérité nationale, et peut-être aussi quelque germe de générosité personnelle qui ne tarda pas à se flétrir sous le poids de la couronne. Mais elle avait reçu en héritage l'orgueil farouche de son père, elle avait fait sous le règne de sa sœur un long apprentissage de dissimulation, et son âme recélait toutes les faiblesses d'une femme. Ces dispositions, encouragées par des conseillers pervers, avaient grandi et formé par leur assemblage un des plus odieux caractères qui déshonorent l'histoire moderne ; égoïsme au diadème doré, au cœur d'argile, à la main de fer, à qui rien ne coûte pour parvenir à ses fins. Femme jalouse de sa beauté jusqu'aux plus ridicules excès de la coquetterie : reine vierge qui aimait à traîner sa robe dans

toutes les turpitudes d'une cour scandaleuse ; et s'entourait de favoris marqués souvent au coin de la réprobation publique : souveraine d'une nation libre, qui mettait son honneur à prendre les allures altières du despotisme, et qui fit couler à grands flots les larmes et le sang pour assouvir son insatiable méfiance : alliée perfide qui, durant plus de quarante ans, sema à travers l'Europe les discordes civiles, et fonda la grandeur de son royaume sur les désastres de la chrétienté : parente oublieuse des droits les plus sacrés, qui prépara avec une habileté infernale les infortunes de Marie-Stuart qu'elle appelait sa bonne sœur, et la traîna de chute en chute et d'outrage en outrage jusqu'à l'échafaud : chrétienne infidèle, qui, après avoir embrassé le catholicisme sans contrainte, l'abjura sans pudeur, fit peser sur la tête de ses sujets attachés à l'ancienne croyance, une persécution sans pitié ; et livra au barbare supplice des traîtres une foule de personnages illustres par leur naissance ou par leur vertu, sans autre crime que d'avoir adoré le Dieu de Marie-Tudor et de Marie-Stuart : telle était Élisabeth. Autour d'elle rampaient les courtisans ; le parlement tremblait, la nation se tai-

sait, et les princes étrangers frémissaient d'une stérile indignation.

Or, deux ans après l'avènement de cette princesse, et le 22 janvier 1561, il y eut une grande joie dans la maison du garde-des-sceaux, Nicolas Bacon, maison jadis obscure, mais enrichie, par la faveur d'Henri VIII, des dépouilles du vieux clergé. Un fils lui était né, il reçut le nom de François, et de hautes espérances reposèrent sur lui. Élevé dans l'atmosphère de la cour, il en accueillit facilement les inspirations, et de bonne heure il en prit le langage. Un jour que la reine lui demandait quel âge il avait, l'enfant adulateur répondit sans hésiter : « Juste deux ans de moins que le règne heureux de votre majesté (1). » Assurément, si quelque astrologue se trouvait présent à cette réponse, il dut juger que celui qui la faisait était né sous la conjonction de Mercure et de Jupiter, et en tirer un brillant horoscope.

En effet, l'instinct des affaires publiques, merveilleux auxiliaire de l'ambition, devança en la personne de François Bacon l'âge et l'expérience. A dix-neuf ans, il avait rempli une

(1) *Histoire de la Vie et des ouvrages de Bacon*, par M. Vauzelles, tome I.

mission délicate entre l'ambassadeur anglais à Paris et la reine ; il avait aussi composé un écrit sur *l'État de l'Europe*, où l'on trouve plusieurs marques d'une maturité précoce. Bientôt la mort de son père le laissa seul, pourvu d'un médiocre héritage, jouissant de quelque estime, mais peu d'humeur à s'en contenter, amoureux de l'éclat et de l'or, dévoré d'une activité qui avait besoin de se développer à l'aise. Il dédaigna la carrière du barreau restreinte et poudreuse, vers laquelle il avait d'abord tourné ses regards, et les porta avec convoitise sur les fonctions politiques. Ce fut probablement à cette époque, et peut-être pour préluder au rôle difficile qu'il ambitionnait, qu'il composa le petit ouvrage publié plus tard sous le titre de *Antitheta rerum*. Là se trouve rangé sous deux colonnes un arsenal d'argumens philosophiques et oratoires à l'usage des opinions les plus contraires sur les plus graves questions de la politique et de la morale. Là se lisent ces maximes présentées, il est vrai, comme de simples lieux communs, mais dont nous ne tarderons pas à voir la triste application : « La dissimulation est l'abrégé de la sagesse ; c'est comme une haie vive qui protège les desseins des hommes habiles ; c'est « une sorte de pudeur intellectuelle qui nous

« fait couvrir la nudité de nos pensées. Celui
 « qui ne dissimule jamais ne trompe pas moins,
 « car le plus grand nombre des hommes
 « étant accoutumés au mensonge, rien ne les
 « surprend et ne les met en défaut comme la
 « vérité.— La magnanimité n'est qu'une vertu
 « poétique. La flatterie est excusable. Les
 « grands ont droit à ne recevoir de leçons que
 « celles qui se cachent sous les formes de la
 « louange. — Ce que l'on nomme du nom
 « odieux d'ingratitude, n'est autre chose que
 « la juste appréciation des motifs d'un bienfait.
 « La reconnaissance envers quelques uns nous
 « fait manquer de justice envers les autres,
 « et trahir notre indépendance. On ne doit
 « point récompenser un service, puisqu'on
 « n'en saurait estimer la valeur (1). »

En même temps et pour attirer sur lui les regards de sa gracieuse souveraine, il publia *l'Eloge de la reine Elisabeth* (2), œuvre de rhéteur, où l'adulation s'élève jusqu'au cynisme de l'hyperbole. Il vante les mérites de la reine, et parmi ces mérites il ose compter « cette clémence qui distille sans cesse de ses belles mains, et tombe sur les blessures de ceux

(1) *Antiheta rerum*, opuscule inséré dans le livre *De dignitate et augmentis scientiarum*.

(2) *OEuvres de Bacon*, tom. 1.

« qu'avait frappés la justice de la loi ; » alors que ces mains avaient signé l'arrêt de mort des vertueux seigneurs de Norfolk et de Northumberland. Il loue sa religion et la douceur de sa conduite envers ses sujets catholiques, lorsque le pieux Campian et huit de ses compagnons venaient de mourir pour n'avoir pas voulu adhérer à l'église établie (1). Il ne rougit pas

(1) Vers la même époque, en répondant à un libelle dirigé contre le gouvernement de la reine, Bacon écrivait ces lignes que j'aime à traduire et à citer, comme jetant quelques lumières sur les causes qui introduisirent et propagèrent le protestantisme en Grande-Bretagne.

« La pureté de la religion est un bienfait inestimable, inconnu
« au temps de nos anciens rois, jusqu'au jour du père de sa
« majesté Henri VIII, de *fameuse* mémoire. De cette pureté de
« la religion sont résultés trois avantages temporels d'une grande
« importance. Le premier, c'est de retenir dans le royaume les
« sommes considérables qu'autrefois on envoyait annuellement à
« Rome ; le second, c'est d'avoir divisé les revenus immenses
« que les monastères dépensaient jadis inutilement, et de les
« avoir employés à élever des familles puissantes, qui sont la
« force de l'état et l'éclat de la couronne. Le troisième enfin,
« c'est d'avoir affranchi l'autorité royale de tout supérieur étran-
« ger, et de l'avoir affermie en l'isolant. »

On peut remarquer sur le premier point, que Bacon semble appliquer ici ses principes en matière d'ingratitude : était-il bien digne de l'opulente Angleterre, après avoir reçu de Rome la magnifique aumône du christianisme et de la civilisation, de marchander ensuite le denier de saint Pierre, et d'apostasier par économie ? Sur le second point : les dépenses inutiles des monastères, c'étaient les écoles, les établissements charitables.

de parler de la bienveillance de ses rapports avec les peuples voisins, tandis que la France et les Pays-Bas brûlaient du feu de la guerre civile qu'il avait attisé, et que le sol de l'Écosse était couvert des ruines lamentables qu'elle y avait faites, lorsque Marie-Stuart captive n'avait plus que deux ans à vivre. Puis, abordant un autre sujet d'éloges, les attrait et les grâces de cette vierge royale alors âgée de plus d'un demi-siècle, les expressions lui manquent; il invoque Virgile à son aide, il emprunte à ce poète, *le plus chaste et le plus royaliste de tous*, un hémistiche pour chacune des perfections de son héroïne : pour sa démarche : *Et vera incessu patuit dea* ; pour sa voix : *Nec vox hominum sonat* ; pour ses yeux : *Et lætos oculis afflavit honores* ; pour son

les admirables monumens dont l'*Ile des Saints* était couverte avant l'époque de la réforme ; les héritiers de ces dépouilles, c'est le clergé marié, plus riche à lui seul que tous les clergés de l'Europe ; ce sont les lords oppresseurs, c'est cette aristocratie territoriale qui fait qu'aujourd'hui, sur vingt-quatre millions d'habitans, les trois royaumes ne comptent qu'un million de propriétaires ; tandis que la septième partie de la population est inscrite au rôle des indigens. Sur le troisième point : en isolant l'autorité souveraine, on l'a rendue tyrannique, capricieuse et non pas sûre ; l'histoire des Stuarts est là pour en déposer. — Ainsi le despotisme et l'avarice, tels sont les deux génies que l'on voit accroupis auprès du berceau de l'anglicanisme.

teint : *Indum sanguineo veluti violaverit ostro*.
Si quis ebur (1). Enfin , ne sachant plus que
 vanter, il se prend à la fortune de la reine ; il
 dit ses adversaires confondus, les conspirations
 contre sa vie découvertes. « Que dirai-je,
 « ajoute-t-il, de la mort opportune de ses en-
 « nemis ? Don Juan d'Autriche n'est point tré-
 « passé mal à propos. Je ne parlerai pas du
 « décès de plusieurs qui me reviennent à l'es-
 « prit ; seulement je maintiens que ceux-là vi-
 « vent dont la vie est utile, et que ceux-là

(1) Il paraît que tout le monde n'était pas de cet avis. L'ambassadeur de Venise, qui avait vu Élisabeth dans tout l'éclat de sa beauté lors de son entrée à Londres avec sa sœur Marie, en écrit en ces termes : « Elisabeth e piuttosto graziosa che bella, *olivastra* di complessione. » — J'omets plusieurs citations de Virgile, une entre autres, sur laquelle Bacon fait une indécente équivoque ou un grossier contre-sens. Je penche pour le contre-sens, d'autant plus que d'autres faits semblent prouver que Bacon ne possédait pas d'abord une bien profonde connaissance de la langue latine. — Pour mieux faire comprendre de quel encrens lourd et épais la vanité d'Élisabeth aimait à se repaître, je traduis ici une lettre que lui adressait Bacon le premier jour de l'année. « Selon l'usage solennel de ce jour, je ne voudrais point
 « manquer de me présenter en toute humilité devant votre ma-
 « jesté, et de mettre à ses pieds un modeste cadeau. Et pour
 « suppléer à l'insuffisance de mon offrande, je prie Dieu de
 « donner lui-même à votre majesté un présent de nouvelle année,
 « je veux dire une année qui n'en soit pas une pour votre per-
 « sonne, et qui en vaille deux pour vos coffres : puisse-t-elle
 « d'ailleurs être joyeuse et prospère ! »

« meurent dont la mort est souhaitable. Je ne
 « voudrais pas que le roi d'Espagne s'en fût
 « allé de ce monde, c'est une moisson de gloire;
 « mais s'il devient dangereux, lui, ou quelque
 « autre que lui, je suis persuadé qu'il mourra. »

Au milieu de ce panégyrique, François Bacon avait jeté une phrase courte, rapide, mais qui n'était peut-être pas la moins importante selon ses vues : c'était celle où il exaltait l'habileté de la reine dans le choix de ses serviteurs, et l'art merveilleux avec lequel elle savait satisfaire les uns et tenir les autres en appétit.

Ce fut ce dernier régime qu'on adopta pour lui. A l'âge de vingt-huit ans il fut nommé conseiller (avocat) extraordinaire de sa majesté, place honorable, mais sans revenus. Il obtint encore la survivance d'une charge de greffier de la chambre étoilée, d'un rapport annuel de 1600 livres ; mais ce ne fut que vingt ans après qu'il entra en possession de cette charge : en attendant, il avait la coutume de la comparer au voisinage d'un grand jardin dont on n'est pas le maître, et qui agrandit la perspective sans remplir les greniers. Tout cela était donc peu pour ses désirs et peu surtout pour payer ses dettes. Encore trop éloigné de la source des grâces, il lui fallait, pour s'en approcher davan-

tage, chercher le secours d'une main amie et puissante. Nous allons voir comment il usa de celle qui lui fut tendue.

A cette époque, deux partis divisaient la cour d'Élisabeth. L'un comptait dans ses rangs des caractères plus énergiques, des talens plus solides, des services plus laborieux et plus multipliés. Là étaient les hommes d'état, les hommes nécessaires : lord Burleigh, grand trésorier, et son fils, Robert Cecil ; l'amiral Walter Rawleigh, le plus illustre marin, et l'attorney général Coke, l'un des plus savans jurisconsultes dont l'Angleterre pût alors s'enorgueillir. C'était dans ce cercle de penseurs sévères que s'élaboraient sourdement les grandes choses de ce règne, et que se préparaient les ressorts qui de temps à autre, touchés par des doigts invisibles, allaient ébranler les extrémités de l'Europe. Là aussi il y avait des passions jalouses et haineuses ; il se faisait de détestables calculs ; il se méditait des crimes politiques, qui pour un temps assuraient les usurpations de l'autorité royale au dedans, la prépondérance de la puissance anglaise au dehors, les rendant toutes deux également redoutables, également odieuses. De l'autre côté se pressaient de brillans courages, des âmes ardentes, tout ce que

la réforme avait laissé survivre de caractères chevaleresques, tout ce que la renaissance avait suscité d'esprits ingénieux et ornés : en même temps un amour effréné de la gloire et du plaisir, la témérité de l'âge, la corruption des mœurs et les autres vices dorés qui hantent les palais. Ce parti avide de pouvoir, mais plus encore de faveur, qui n'avait point su se rendre nécessaire au pays, mais dont la reine n'aurait su se passer, marchait sous les auspices de Robert Devereux, comte d'Essex. Le comte d'Essex, beau-fils du célèbre Leicester, était un noble et généreux jeune homme; il avait captivé tout à la fois avec un rare bonheur les bonnes grâces de la reine et l'amour du peuple, et parcourant rapidement la route épineuse des hautes dignités de l'état, il était devenu grand maréchal du royaume (1).

Entre ces deux factions rivales il fallait que Bacon choisît. Il se sentit d'abord entraîné vers la première, soit par des affinités morales, soit par des liens de parenté qui l'unissaient au trésorier Burleigh, et lui faisaient espérer en la personne de celui-ci un protecteur naturel (2).

(1) Lingard, tome VIII; de Vauxelles, *Histoire de Bacon*, tome I.

(2) Lettre de Fr. Bacon à lord Burleigh, 1591.

Après un accueil froid et de longues et inutiles sollicitations, Bacon crut devoir chercher la fortune sous une autre bannière, celle du comte d'Essex. Il lui apporta ses lumières et ses conseils, un dévouement qui semblait sans réserve, une plume habile et complaisante ; il reçut en retour un patronage honorable et une amitié fructueuse. Il reçut plus encore : le comte d'Essex n'ayant pu lui obtenir la charge de solliciteur-général, lui fit présent d'un domaine de plus de 1800 livres sterling. Ce jour-là sans doute, entre le bienfaiteur et celui qui acceptait le bienfait, s'échangèrent des paroles d'attachement éternel.

Enfin vint l'heure où sur les premiers degrés du trône les deux partis durent se livrer un combat décisif. Des présages sinistres menaçaient le comte d'Essex, une fatalité inéluctable semblait s'appesantir sur lui ; d'erreurs en erreurs il se précipita dans l'entreprise téméraire de renverser par la force le ministre Robert Cecil, et de gouverner à sa place. Le complot fut éventé, et le comte pris les armes à la main, fut livré à la vengeance de ses ennemis par la faiblesse de la reine, qui n'osa point défendre un ami autrefois si cher. Le procès fut instruit. Coke devait porter la pa-

role ; Bacon , comme conseiller extraordinaire de sa majesté, fut invité à soutenir l'accusation. Ses fonctions ne lui en faisaient point un devoir ; il avait même devant lui l'exemple de sir Yelverton, qui, sous le règne d'Édouard VI, avait préféré encourir la colère du roi plutôt que d'accomplir sa charge, en plaidant contre le comte de Somerset, son protecteur. Cet exemple ne lui apprit qu'une chose, c'est qu'un refus appelait une disgrâce, et il accepta. — Alors on vit paraître d'un côté de la barre le comte d'Essex, dépouillé des marques de ses dignités, mais fort de sa loyauté et de sa bravoure, venant expier par une condamnation certaine sa popularité justement acquise, mais dont il était trop épris ; et de l'autre, sir François Bacon, revêtu des insignes de la magistrature, ambitieux novice, subissant le rôle ignominieux qu'on lui avait imposé, et osant à peine regarder en face celui dont plus d'une fois peut-être il avait embrassé les genoux. On le vit, lui, tant de fois dépositaire des confidences de ce noble cœur, y descendre maintenant par des voies ténébreuses pour y surprendre, s'il se pouvait, quelque intention criminelle. On l'entendit appeler la mort sur celui dont les bontés avaient embelli sa vie ; il conclut à la

peine capitale, et ses conclusions furent adjugées. La tête du comte tomba au milieu des murmures de la nation. Pour calmer le mécontentement, Bacon fut encore chargé de publier une justification du procès, et il le fit sous ce titre : *Déclaration des intrigues et trahisons de Robert, dernier comte d'Essex* (1). L'indignation universelle accueillit cette nouvelle bassesse. La vue de cet homme, qui avait si outrageusement forcé à la reconnaissance et à l'amitié, devint insupportable à ses concitoyens; il y eut contre sa vie des tentatives de vengeance terrible : il fallut qu'il se tint renfermé chez lui, seul avec ses remords; et, les rôles changeant, l'accusateur fut obligé d'écrire sa propre apologie (2). Mais cette apologie, tout en constatant les scrupules qui avaient précédé sa détermination et la modération avec laquelle il s'était efforcé de l'accomplir, ne trahit pas moins les motifs qui l'avaient dictée. On en jugera par un court passage, où l'embarras du style témoigne parfaitement des inquiétudes de la conscience. « Vous pouvez vous rappeler
« que la reine connaissait sa force et regardait sa

(1) Voir les *Œuvres complètes de Bacon*, en anglais.

(2) Cette apologie se trouve aussi dans les *Œuvres complètes*.

« parole comme un ordre souverain. Vous savez
 « qu'à l'exemple des plus excellens princes ses
 « prédécesseurs, elle n'attachait point irrévocablement sa confiance aux charges qu'elle
 « accordait, et séparait quelquefois ses faveurs
 « particulières des offices publics. Ainsi, moi
 « qui occupais dans le monde un poste envié
 « et périlleux, moi qui savais que la reine avait
 « coutume de conduire jusqu'au bout une fortune commencée par elle, et qu'elle était
 « constante dans ses bontés; moi qui avais récemment reçu des preuves extraordinaires de
 « sa bienveillance, je résolus d'endurer cette
 « épreuve, et de faire ce qui m'était demandé,
 « dans l'attente d'un avenir meilleur. »

Cependant Élisabeth vint à mourir; Jacques I^{er} lui succéda, avec moins de vices peut-être, mais avec plus de faiblesses; jaloux de son savoir pédantesque, comme elle l'était de sa fabuleuse beauté; voulant, lui aussi, faire trembler, mais tremblant lui-même; s'attachant à de frêles créatures, entre les mains desquelles il abandonnait le sceptre, et qui le laissaient tomber dans la boue. Sous lui, le peuple anglais apprit à dédaigner la majesté des rois; le parlement, ne se sentant plus guidé par une main ferme, prit une attitude ombrageuse;

la cour garda ses habitudes adulatrices, mais l'encens qui s'y brûlait s'adressait moins au monarque qu'aux idoles qu'il avait élevées à ses côtés, et qui disposaient de sa puissance.

François Bacon n'avait point reçu le prix du sang. On dit même qu'à ses importunités, devenues plus pressantes depuis la mort d'Essex, la reine un jour avait répondu : « Quelle autorité peut avoir comme magistrat celui qu'on « méprise comme homme? » A l'entrée du nouveau règne, âgé de quarante-deux ans, il demeurait délaissé et les mains vides au dernier échelon de la hiérarchie. Il voulut se préparer des destinées plus prospères par une étude approfondie des secrets de la fortune ; et quelque temps après, il donna le résultat de ses réflexions dans un opuscule intitulé : *Faber fortunæ suæ*. Cet écrit offre sous de modestes dimensions un traité presque complet d'ambition pratique (*Doctrina de ambitu vitæ*, comme l'appelle l'auteur lui-même). Nous croyons en devoir tracer une succincte analyse. L'histoire n'est que la révélation des âmes. C'est pourquoi toute l'histoire politique de Bacon est dans ce livre. Là sont prises sur le fait les pensées dont la réalisation va devenir pour lui l'œuvre de chaque jour. Tout ce qui

dans sa vie aurait pu nous paraître commandé par les circonstances, arraché par la surprise; tout est là prévu, médité; rien n'est laissé au hasard, presque rien à la Providence : on eût aimé à chercher, à des trouver des excuses au génie coupable; et voilà qu'on est confondu en présence de ses calculs et d'une désolante sagacité.

« Au premier abord il semble insolite et nouveau d'enseigner aux hommes à devenir les artisans de leur fortune. Toutefois, si la fortune peut être l'instrument de la vertu et l'auxiliaire des bonnes actions, elle n'est point indigne de former l'objet d'une étude sérieuse. Il est d'ailleurs de l'honneur des lettres de faire savoir au vulgaire que la science n'est point pareille à l'oiseau qui s'élève solitairement dans les airs et se charme lui-même de ses propres chants; mais que plutôt elle ressemble à l'épervier, qui sait quand il lui plaît planer à de grandes hauteurs, et qui sait aussi au moment propice descendre et saisir sa proie.

« Plusieurs règles générales et quelques préceptes particuliers sont comme les premiers délinéamens de cette science de la fortune qui n'est point faite encore. Les règles générales se rapportent à la connaissance d'autrui, et à la connaissance de soi-même.

« Il y a six manières d'arriver à la connaissance des hommes : l'étude de leur physionomie, de leurs paroles, de leurs actions, de leur caractère, des fins auxquelles ils tendent, enfin les rapports des tiers.

« 1° La physionomie : Il ne faut point trop s'en rapporter au vieil adage : *Fronti nulla fides*. Ceci est vrai de l'aspect général du visage qu'un homme habile peut toujours composer à son gré. Mais toujours aussi il y a dans les yeux, sur les lèvres, dans les traits, quelques mouvemens légers qui trahissent l'effort ; la nature prisonnière se fait comprendre par des signes qu'on n'est point maître de réprimer. Vainement l'esprit se couvre d'un triple airain, un regard exercé finit toujours par saisir le défaut de la cuirasse et par pénétrer jusqu'au nu. 2° Les paroles : Il est vrai que le langage est le fard de la pensée ; mais sous ce fard la réalité se fait jour dans les paroles que la surprise arrache, ou qui échappent dans le trouble. Le chef-d'œuvre de l'art, c'est de fatiguer la dissimulation en lui opposant la dissimulation, et de lui arracher son secret par l'impatience, selon ce proverbe espagnol : « Dites un mensonge, on vous dira la vérité. » 3° Bien que les actions

soient les gages les plus sûrs de la volonté, il serait imprudent de leur accorder une foi entière, avant d'en avoir mesuré la grandeur et pesé l'importance. Souvent la fraude se fait précéder d'un fantôme de loyauté, et se prépare la confiance d'autrui par sa fidélité dans les petites choses, afin de mieux tromper dans les grandes. 4° et 5° La clef qui ouvre infailliblement les plus secrètes entrées des cœurs, c'est l'examen attentif des caractères que donne la nature, et des fins vers lesquelles tendent les désirs des hommes. L'observateur doit se garder d'un excès de finesse, qui lui ferait supposer dans le commun des hommes une habileté qu'ils n'ont pas. Il en est d'autres qu'il faut scruter jusque dans les plus profonds replis de l'âme. On dit que Tigellinus, voyant qu'il ne pouvait égaler les ministres des plaisirs de Néron, descendit dans les arrière-pensées du tyran, et partagea sa puissance en se faisant le ministre de ses craintes. 6° Il faut savoir user avec discernement des observations et des rapports d'autrui. Les ennemis d'une personne vous apprendront ses défauts et ses vices; ses amis vous diront ses vertus et ses qualités; vous saurez par ses serviteurs son humeur et ses habitudes; ceux qui l'approchent

de plus près et qui l'entretiennent vous feront part de ses opinions. La rumeur publique mérite peu de foi, et les jugemens des supérieurs sont suspects, parce que rarement il leur est donné de voir à découvert dans l'esprit de ceux qui leur obéissent et qui les craignent.

« Après la connaissance des autres doit venir la connaissance de soi-même. Il est nécessaire de se soumettre à un examen rigoureux, de ne point se traiter avec trop de bienveillance, de se demander compte de ses facultés, de ses forces, de ses ressources, et aussi de ses défauts, de ses incapacités et des obstacles que l'on doit craindre. On se mesurera aux choses et aux hommes de son temps pour reconnaître s'il convient de s'abandonner à son naturel ou de s'imposer quelque contrainte ; pour choisir entre toutes les carrières celle où l'on se sentira le pied le plus leste et le plus sûr, où l'on prévoira le moins de rivaux, où l'on aura autour de soi une plus grande solitude de talens et de vertus.

« Il est beau de se connaître, mais c'est peu si l'on ne médite ensuite l'art de se montrer et de se cacher à propos, de parler ou de se taire, de fléchir et de se relever, de modifier au degré convenable ses penchans ou sa conduite. — Ce n'est point l'œuvre d'une médiocre prudence,

que de parvenir à donner aux autres une haute opinion de soi , en faisant valoir avec tact et délicatesse ses talens , ses mérites , et jusqu'aux avantages qu'on a reçus de la fortune. L'ostentation , traitée un peu sévèrement par les moralistes , doit rencontrer plus de tolérance du côté des politiques. Car, ainsi qu'on a coutume de dire : « Calomniez audacieusement : il en reste toujours quelque chose ; » on peut dire encore : « Vantez-vous avec audace , toujours quelque chose en demeurera dans l'opinion de vos auditeurs. » Il n'est point rare de rencontrer des esprits solides qui sont punis d'une discrétion trop scrupuleuse , et qui , faute de vent , ne font point voile sur la mer de ce monde. — On ne doit pas mettre moins d'art et d'importance à cacher ses défauts , ses malheurs , ses injures. Pour dérober ses défauts à la censure publique on peut employer une triple industrie : les précautions , les prétextes , et les aveux. Les précautions sont innombrables : l'usage des prétextes doit être soumis à cette règle qu'un poète a ingénieusement tracée : *Sæpe latet vitium proximitate boni*. Si donc nous avons remarqué en nous quelque vice , cachons-le sous le masque et le manteau de la vertu voisine : la lenteur s'appellera gravité , la faiblesse se nommera douceur. Il est utile

encore en embrassant quelque entreprise , de répandre le bruit qu'on a des raisons pour ne pas faire les derniers efforts et n'employer qu'une partie de ses ressources ; ainsi passera-t-on pour n'avoir point voulu , alors qu'on n'aura point pu. L'aveu hardi d'un défaut qui ne peut se cacher est un remède peu délicat , mais d'une efficacité souveraine. Celui qui professe un mépris absolu pour les qualités qui lui manquent , ressemble aux marchands habiles qui ont coutume d'exalter la valeur de leurs marchandises et de déprécier celles de leurs concurrents. Le comble de l'habileté , mais aussi le comble de l'impudence , c'est de publier hautement ses vices et de s'en faire gloire ; et pour mieux en imposer à l'opinion , de feindre la timidité et le scrupule en des points où l'on sait qu'on excelle. Ainsi sont les poètes qui défendant avec chaleur un vers justement attaqué , détournent la critique et l'appellent avec une inquiétude feinte sur le passage qu'ils savent le plus beau de leur œuvre. — Il n'est point facile de déterminer dans quelles circonstances il convient de parler , et dans quelles de se taire. Bien qu'une taciturnité profonde , des conseils impénétrables , des menées mystérieuses puissent quelquefois conduire au but et sollicitent toujours l'admiration , cependant

nous voyons les politiques les plus heureux dédaigner souvent de dissimuler l'objet auquel tendent leurs efforts. Sylla en est un illustre exemple. — Que l'esprit soit flexible; employez vos efforts à rendre la volonté souple et obéissante aux occasions et aux circonstances. Les caractères graves, et qui ne savent pas changer, ont d'ordinaire plus de dignité que de bonheur.

« Les préceptes particuliers sont nombreux : en voici quelques uns qui serviront d'exemples : 1° on s'accoutumera à juger du prix de toute chose en raison du rapport qu'elle peut avoir avec les fins qu'on s'est proposées; les élémens de cette sorte de mathématiques intellectuelles, consistent dans la connaissance exacte des puissances qui, à différens degrés, contribuent à la formation et à la multiplication de la fortune. Au premier degré je place l'empire de soi-même; au second, les richesses; au troisième, la bonne renommée : les honneurs viennent en dernier lieu. 2° Gardons-nous d'une grandeur d'âme qui nous ferait porter nos désirs au dessus du point que peuvent commodément atteindre nos forces. Ne raiçons point contre le courant des choses. Il est sage ce conseil d'un ancien : *Fatis accede deisque*. 3° N'attendons pourtant pas toujours que l'occasion vienne nous saisir, sachons quel-

quelquefois la provoquer , et marcher à la tête des événemens pour les conduire au terme de nos volontés. 4° Il est téméraire de former des entreprises qui consomment beaucoup de temps. La tyrannie d'une occupation trop prolongée est souvent fatale. C'est pour cette cause que les hommes adonnés à des professions laborieuses , les jurisconsultes , les orateurs , les théologiens les plus savans , ne savent point fonder leur fortune , ni l'agrandir. 5° Imitons la nature qui ne fait rien en vain. Ce ne sera point un travail difficile si nous combinons nos spéculations et nos affaires de façon que l'une soutienne l'autre , et qu'un échec reçu sur un point , puisse se réparer par un avantage que nous remporterons ailleurs. Rien ne convient moins à un politique que de s'ensevelir dans la contemplation et dans le soin d'une seule chose. 6° Ne nous attachons point trop étroitement à un parti , à un poste , à une espérance , quelque solidité que nous pensions y voir. Mais ayons toujours une fenêtre ouverte pour fuir au moment de l'orage , une porte dérobée pour rentrer après. 7° Il est bien de se rappeler ce mot de Bias , pourvu qu'on n'en fasse point un usage perfide : « Aimez vos amis , sans vous ôter le droit de les haïr un jour ; haïssez vos ennemis.

« en vous réservant la possibilité de les aimer. »

« On doit se tenir averti que l'auteur n'a prétendu choisir et proposer ici que des règles que la morale avoue et des moyens honnêtes ; pour ceux qui chercheraient la fortune par des voies plus courtes , mais fangeuses , il les renvoie à l'école de Machiavel (1). — Néanmoins nous trouvons dans les récits de Bacon d'autres maximes que nous ne saurions passer sous silence et qui font corps de doctrines avec celles-ci : « Quand le vice est utile , dit-il quelque part , « le fuir c'est pécher (2). » Ailleurs , à celui qui craint d'avoir offensé le prince , il conseille de rejeter la faute sur les autres (3). Enfin , dans un autre passage, il se propose pour modèle le philosophe Aristippe, qui s'étant jeté aux pieds de Denys le tyran, répondit aux reproches d'un spectateur indigné : « Est-ce ma faute si Denys a les oreilles aux pieds (4) ? »

(1) Voyez *Faber fortunæ suæ*, chapitre de neuf pages in-folio inséré dans le livre *De dignitate et augmentis*.

(2) *Ornamenta rationalia*.

(3) *De dignitate et augmentis*, lib. VIII, c. 2.

(4) *De dignitate*, préface : Propterea non sunt damnandi viri docti ubi cum res postulat aliquid de suâ dignitate remittunt sive imperante necessitate sive imperante occasione, quod quamvis humile videatur et servile primo intuitu, tamen verius rem æstimanti censebuntur non personæ sed tempori ipsi servire.

Bacon ne tarda pas à mettre en pratique des principes et des exemples si profondément médités. Cette fortune si long-temps rêvée et si savamment poursuivie, il allait bientôt l'atteindre. Il avait su obtenir dans le parlement, par son éloquence et par son opposition modérée, autant de crédit qu'il lui en fallait pour attirer sur lui l'attention du gouvernement sans exciter sa colère. Tandis qu'avec des insinuations malveillantes il écartait ses rivaux, son humilité lui gagnait la faveur des grands. Il parvint à trouver accès auprès du roi lui-même ; il jugea probablement que ce prince avait les oreilles placées au même endroit que Denys, et il en prit le chemin. Ainsi, d'une part il flattait la vanité de Jacques en lui dédiant ses ouvrages, en lui prodiguant dans ses pompeuses préfaces les louanges les plus démesurées, en le comparant tour à tour à Hermès Trismégiste et à Salomon. En même temps il flattait sa paresse, par l'habileté avec laquelle il abordait les affaires les plus ardues, en dissimulait les difficultés, et faisait taire au besoin devant la volonté royale toutes les objections de la raison. C'était là ce qui convenait merveilleusement à l'indolence de Jacques, et ce qu'il appelait traiter les affaires *suavibus mo-*

dis (1). Aussi récompensa-t-il Bacon, en lui conférant successivement les honneurs de la chevalerie, les charges de conseiller savant, de solliciteur général, de juge de la maison du roi, d'Attorney général, de membre du conseil privé. Nous ne dirons point les bassesses qui accompagnèrent le cours de cette élévation rapide (2). Enfin, après avoir long-temps mendié la succession du vieux garde-des-sceaux Egerton, qui ne mourait pas assez vite au gré

(1) Il n'est pas inutile d'extraire ici un passage d'un mémoire de Bacon sur la pacification de l'Eglise, et de comparer le langage qu'il tient au roi Jacques avec celui dans lequel il essayait de charmer la reine Elisabeth.

« Je soumets humblement à votre jugement souverain toutes les idées que je propose ici : c'est comme une obole que je viens jeter dans le trésor de votre sagesse. De même que les astronomes observent que la réunion des trois astres en conjonction produit d'admirables effets; ainsi, puisque en votre majesté se réunissent trois lumières : la lumière de la nature, la lumière de la science et par dessus tout la lumière de l'Esprit Saint, votre règne ne doit-il pas être comme une heureuse constellation levée sur le ciel de vos états ? »

(2) J'indiquerai cependant la disgrâce de son ancien rival Coke, à laquelle Bacon travailla avec une haineuse persévérance, aiguillonnant le mécontentement royal, que la fermeté de ce jurisconsulte rigide avait provoqué. Il prit aussi une part honteuse à la perte de Walter Rawleigh, qui, condamné à mort au commencement de ce règne, sorti ensuite de prison, et mis à la tête d'une flotte anglaise, fut arrêté de nouveau au bout de quinze ans, victime d'intrigues diplomatiques; et sur l'avis de Bacon, subit le dernier supplice.

de sa cupidité, il l'obtint : et en 1619, il changea le titre de garde-des-sceaux , contre ceux de lord chancelier d'Angleterre , baron de Vérulam , vicomte de Saint-Alban , et s'assit , courtisan impur , sur le siège de Thomas Morus .

Il était arrivé à l'apogée de ses espérances : la Providence le plaçait au poste d'honneur , et sur les frontières pour ainsi dire de la prérogative royale et des libertés publiques ; il se voyait environné de la double majesté du monarque et de la nation : cependant il ne comprit ni la grandeur ni le devoir de sa nouvelle dignité , il ne parut se soucier que de deux choses , assurer sa position , et remplir ses coffres. Robert Carr , comte de Somerset , le premier favori de Jacques , avait fait place à Georges Villiers , qui devint bientôt marquis et duc de Buckingham , et maire du palais sous ce roi fainéant ; Bacon se tourna du côté de l'astre nouveau qui se levait sur l'horizon , travailla à la perte de Somerset , pour s'attacher par d'indissolubles liens à la fortune de Buckingham. Il se fit une gloire d'imprimer son nom avec le sceau du roi , sur les diplômes qui donnèrent des titres magnifiques et des pouvoirs exorbitans à ce présomptueux parvenu. Il l'aida à enrichir ses parens et ses créatures par des con-

cessions de monopoles qui écrasaient le commerce. Il alla même jusqu'à s'occuper des domaines du favori et se faire son intendant. En même temps, le luxe dont il aimait à s'environner engloutissait des sommes énormes. Il avait si long-temps baissé les yeux devant ses supérieurs, qu'il se plaisait maintenant à éblouir de son opulence les regards de ses inférieurs et de ses égaux. Jamais il n'y avait eu d'ordre dans l'administration de ses affaires privées ; deux fois dans sa jeunesse ses créanciers l'avaient conduit en prison : maintenant ses domestiques infidèles se prévalaient de sa faiblesse, dilapidaient ses biens, abusaient même du sceau du roi en son absence. Devenu le premier magistrat de son pays, il ne rougit pas de tendre la main pour accepter des présens de ceux qui attendaient de lui des sentences. On dit pourtant que dans ses jugemens l'équité ne fut jamais trahie ; mais s'il ne vendit point la justice, il souffrit qu'elle lui fût payée. — La mesure était remplie. En vain il se cramponnait au sac de laine (1) où l'ambition l'avait fait parvenir en rampant. Un coup de foudre l'en fit descendre.

(1) On sait que le chancelier d'Angleterre siège au parlement sur un sac de laine.

Au commencement de la session de 1621 , la Chambre des Communes , organe des sentimens de la nation , attaqua les monopoles ; et ne pouvant atteindre le marquis de Buckingham , qui en était le premier auteur , tourna sa vengeance contre Bacon qui les avait sanctionnés. Le 21 mars , elles présentèrent à la chambre des lords un acte d'accusation qui chargeait le lord chancelier de s'être laissé corrompre par des présens dans l'administration de la justice. Le lord chancelier , abandonné du patron pour lequel il avait encouru la honte , délaissé du roi , accablé par ses propres souvenirs et par l'opinion générale qui n'avait point oublié ses turpitudes passées , le lord chancelier fut malade , demanda du temps pour se défendre , et ne se défendit pas. La commission chargée d'instruire son procès , établit qu'en vingt-sept différentes occasions il avait reçu plus de six mille livres sterling , des meubles , des diamans , des prêts gratuits , et jusqu'à une douzaine de boutons : car toute proie était bonne à cette insatiable cupidité. Le lord chancelier répondit à ces inculpations par un aveu général de ses fautes et par une humble supplique où il conjurait la Chambre de ne lui infliger d'autre peine que celle de la destitution. La Chambre ne pouvait

se contenter ni d'un tel aveu, ni d'un tel châ-
 timent : elle exigea de Bacon une confession
 détaillée de tous les griefs portés contre lui : il
 la fit, et en conjurant Leurs Seigneuries « d'être
 miséricordieuses pour un roseau brisé. » Mais
 Leurs Seigneuries étaient hautaines : en écla-
 rant le roseau, elles pensaient humilier le fa-
 vori dont il avait été l'instrument ; elles le
 foulèrent aux pieds sans compassion. Le 3 mai,
 les procédures étant achevées, les Lords envoyè-
 rent leur messenger aux Communes pour leur
 faire savoir qu'ils étaient prêts à rendre ju-
 gement contre le lord chancelier, si elles
 venaient le requérir, leur Orateur portant
 la parole pour elles. Les Communes se rendi-
 rent à cette invitation, l'Orateur se présenta à
 la barre, et après trois profonds saluts, il dit :
 « Les chevaliers, citoyens et bourgeois des
 « Communes, ont adressé leurs plaintes à vos
 « Seigneuries au sujet des actes exorbitans de
 « corruption et de subornation commis par le
 « lord chancelier. Nous apprenons que vos Sei-
 « gneuries sont prêtes à rendre leur jugement ;
 « c'est pourquoi, moi, leur Orateur, je viens
 « en leur nom demander humblement qu'il
 « vous plaise de prononcer la sentence contre
 « le lord chancelier, ainsi que la nature de ses

« faites l'exige. » Et le Lord grand juge , prenant la parole , répondit : « M. l'Orateur , sur
 « la plainte des Communes contre le vicomte
 « de Saint-Alban , chancelier du royaume , la
 « haute Cour l'a trouvé coupable , selon son
 « propre aveu , des crimes et des actes de corruption dénoncés par les Communes , et de
 « plusieurs autres crimes de même nature. En
 « conséquence , la Cour l'ayant averti de se défendre , et ayant reçu ses excuses , a cru devoir , nonobstant , procéder au jugement ; et
 « par ces motifs la Cour prononce : — 1° Que le
 « lord vicomte de Saint-Alban , chancelier
 « d'Angleterre , est condamné à une amende
 « de 40,000 livres ; 2° qu'il sera emprisonné à
 « la Tour durant le bon plaisir du roi ; 3° qu'il
 « sera toujours incapable de remplir aucun office , place ou emploi dans le gouvernement et
 « dans les finances publiques ; 4° qu'il ne siégera
 « jamais au parlement , et ne pourra demeurer
 « dans le rayon de la cour. — Voilà le jugement et la résolution de la haute Cour des
 « lords (1). »

Il est des caractères que l'adversité retrempe.

(1) Journal de la chambre des lords , séance des 20 mars , 24 avril , 30 avril , 3 mai 1621. Voyez aussi Rushwort.

Le malheur qui venait de frapper Bacon acheva de briser les ressorts de son âme. Après s'être tenu trente ans courbé sur les degrés du trône, vieillard débile, il ne put relever la tête. Durant les cinq années qui s'écoulèrent du jour de sa disgrâce à celui de sa mort, il ne cessa d'importuner le monarque aux gages duquel il avait été. Il en obtint successivement sa liberté, l'exemption de son amende, l'abrogation de la clause qui le bannissait de la cour, et enfin des lettres de grâce qui le relevaient de toute incapacité. Mais ses vœux n'étaient pas accomplis. Comme l'orateur romain, sous les délicieux ombrages de Tusculum, regrettait les jours orageux de Catilina, les triomphes du Forum, et les acclamations bruyantes de ses cliens; ainsi Bacon languissait dans sa docte retraite, se rappelant avec envie le temps de son esclavage doré, et cherchant à reprendre ce joug pesant qui avait laissé sur son front de si déplorables cicatrices. On souffre à le voir implorer tour à tour Buckingham, qui l'avait payé de tant d'ingratitude; le prince de Galles, qui ne l'aimait pas, et qu'il appelle son rédempteur; Jacques lui-même, qu'il nomme son créateur et presque son Dieu. Il est déchirant de lire ces lettres où le génie de l'homme

et la parole divine sont profanés en même temps, et employés à des sollicitations d'autant plus dégradantes qu'elles n'étaient pas dictées par une impérieuse nécessité. — « Sire, « voici un an et demi que dure ma misère. « Mon imprévoyance ne m'a laissé que peu de « biens, guère plus que je n'en avais trouvé « dans la succession de mon père. Mes digni- « tés me restent, comme des marques de votre fa- « veur passée, mais aussi comme autant de far- « deaux pour ma fortune présente. Les pauvres « débris que j'avais conservés de mon ancienne « opulence, soit en vaisselle, soit en bijoux, je « les ai distribués à de pauvres gens auxquels je « devais, gardant à peine ce qui convenait pour « ma subsistance. En sorte que pour conclure, « il faut que je dévoile ma misère aux yeux « de Votre Majesté, et que je m'écrie : *Si tu « deseris nos, perimus !* — Vous ressemblez au « Créateur qui produit et ne détruit pas. Aussi, « moi qui ai long-temps eu le bonheur d'ap- « procher de Votre Majesté, ai-je assez de foi « aux miracles pour être assuré que vous ne « souffrirez pas que votre créature soit entiè- « rement défigurée, et qu'une tache efface pour « jamais de votre livre un nom que votre main « sacrée s'est plu si souvent à agrandir. Ayez

« assez pitié de moi, mon Seigneur et Maître,
 « pour ne pas permettre qu'après avoir porté
 « les sceaux, je sois réduit à porter la besace.
 « — S'il arrivait que Votre Majesté me crût
 « encore propre à quelque chose et voulût bien
 « me conférer quelques fonctions publiques,
 « je voudrais me conduire de façon que rien
 « ne pourrait me décourager. Je me tiendrais
 « heureux de me retrouver à votre service, ne
 « fût-ce qu'en qualité de piennier ou de gar-
 « çon de charrue (1). » Et en finissant ces let-
 tres, il se comparait aux mendiants qui se
 tiennent sur la porte des églises demandant l'o-
 bole des passans et promettant de la payer avec
 des prières. Le passant couronné fit comme
 tant d'autres, il laissa tomber l'obole dans la
 main du mendiant, mais il en détourna les yeux
 avec mépris, et ne le convia point à le suivre
 dans son palais.

Bacon mourut dans la solitude, en 1626, à
 l'âge de soixante-six ans.

(1) Lettres de Bacon à la fin du 2^e volume de ses œuvres en
 anglais.

III

Et maintenant ne sont-ce point deux visions différentes qui viennent de passer devant nos yeux? D'où vient que cet homme de génie et cet homme d'état portèrent tous deux le même nom de François Bacon? Jamais il n'y eut tant de dissemblance entre deux frères! N'y a-t-il point là quelque erreur de la postérité, quelque confusion de deux individualités distinctes; ou bien ne serait-ce pas le renouvellement de ce vieux récit mythique qui fait asseoir Hercule aux pieds d'Omphale? Non. La proximité des temps ne permet pas le doute, le symbolisme n'est ici de nul secours : ces deux hommes ne sont

qu'un homme, ces deux histoires ne sont que l'histoire d'une seule vie. Oui, celui que nous avons vu au premier réveil de sa raison secouer si fièrement la servitude de l'école; celui qui par la seule puissance de sa pensée renversa une autorité usurpatrice, vieille de deux mille ans; celui de qui la science recevait des lois et devant qui la nature se plaisait à dévoiler ses mystères; celui qui s'était fait un si vaste empire et s'y mouvait avec tant d'aisance et de majesté, qui se révélait par de si admirables ouvrages, bravait si généreusement la colère et la jalousie de la multitude des esprits subalternes, et s'agenouillait si magnifiquement devant Dieu; celui enfin qui nous apparaît, exerçant une si heureuse influence sur le développement des connaissances humaines et sur la prospérité des nations, couronné de tant de rayons de gloire: c'est le même que nous avons trouvé faisant dès sa jeunesse l'apprentissage de la servitude des cours, et qui durant quarante ans se traîna dans les fangeux sentiers du pouvoir, tressaillant d'espérance ou de crainte à la parole d'une reine capricieuse ou d'un monarque imbécile, et ne s'arrêtant jamais ni devant le crime, ni devant l'ignominie; c'est le même qui traçait pour son usage

de si odieuses maximes, qui mendiait des bienfaits et trahissait son bienfaiteur ; c'est le même encore qui exerça une si funeste influence sur les destinées de son pays, qui reçut un affront retentissant et mérité, qui ne sut point couronner ses cheveux blancs de l'honneur d'une infortune noblement portée, et laissa planer sur son tombeau de sinistres souvenirs. C'est le même ; et si nous avons au cœur quelques sentimens de pitié ; si nous ne voyons pas sans tristesse la cognée au tronc d'un vieux chêne, le serpent dans le nid des oiseaux, un volcan sous de riantes contrées, une blessure dans un corps plein de vie ; si nous voyons avec douleur l'erreur et la folie, la souffrance et la mort, et cette infirmité qui est dans toutes les choses terrestres même les plus grandes et les plus belles ; nous pleurerons ici : car il y a plus qu'erreur et folie, il y a plus que la souffrance et la mort ; il y a l'avilissement d'une grande âme, il y a une sublime créature à qui Dieu avait donné une mission glorieuse, et qui s'est dégradée. Vous étiez envoyé, Bacon, ainsi que le corbeau de l'arche, à de vastes découvertes : et comme lui, vous jetant sur une honteuse pâture, vous avez oublié d'où vous étiez venu, et vos égaremens ont alarmé les hommes qui

vous attendaient au rendez-vous sacré du devoir. Votre exemple a pu faire maudire la science et douter de la vertu. Vous êtes grand, mais vous avez été mauvais. Et malgré les honneurs de votre nom, nul homme de bien vous apercevant à travers les âges ne s'écriera avec une sainte jalousie : « Je voudrais être lui ! »

Pour nous que le passé doit instruire, quelles leçons tirerons-nous de ces récits ? Qui nous dira comment l'intelligence et la volonté peuvent former entre elles une si bizarre alliance, que l'une aperçoive le bien, et que l'autre choisisse le mal ? Comment se peut faire ce prodige, que la lumière inonde l'entendement, et que l'âme reste glacée ? Qui donc a brisé l'accord qui devrait unir ces deux puissances de l'homme dans une juste proportion ? Qui peut le rétablir ?... car Bacon n'est point seul, et j'entends des milliers de voix lamentables qui s'écrient avec lui :

. . . . *Video meliora proboque*
Deteriora sequor.

Et cependant ce n'est point ici une loi fatale à laquelle tous les hommes soient sujets ; il en est plus d'un qui traversèrent la vie tête levée ;

il en est plus d'un chez qui toutes les puissances de l'âme s'associèrent dans une harmonie parfaite pour faire des actions mémorables et montrer à l'humanité qu'elle ne doit point désespérer de soi.

C'est un de ceux-là que nous allons étudier maintenant, et dans cette étude nous trouverons les élémens nécessaires pour résoudre le problème que nous venons de poser.

NOTES.

I.

L'universalité des études et des préoccupations de Bacon, le caractère éminemment logique de sa philosophie, la puissance législative, si j'ose dire ainsi, qui lui avait été donnée pour organiser et régulariser les travaux scientifiques de son siècle et des siècles suivans, ne se montrent nulle part mieux que dans sa classification générale des connaissances humaines. Cette classification, comparée à celles qu'ont essayées, de nos jours, plusieurs écrivains illustres, tels que Bentham, le père Ventura, M. l'abbé Gerbet, et à celle surtout qu'avait tracée, après six ans de méditations, le vénérable M. Ampère (1), peut servir à mesurer la marche de l'esprit humain, et la multiplication de ses œuvres pendant les deux cent cinquante dernières années. Il est intéressant de confronter ces grands inventaires de nos richesses intellectuelles dressés d'âge en âge par la main du génie, et de savoir au juste ce que l'homme gagne au commerce

(1) *Philosophie des sciences*, par M. A. M. Ampère.

de la vérité. — Voilà pourquoi on a jugé convenable de joindre ici, sous une forme propre à frapper les yeux, la classification des connaissances humaines, extraite du livre *De dignitate et augmentis scientiarum*.

DIVISION GÉNÉRALE.

Trois sources de la pensée.	Trois sortes de travaux de la pensée.
I. Mémoire.	I. Histoire.
II. Imagination.	II. Poésie.
III. Raison.	III. Science.

I. DIVISION DE L'HISTOIRE.

- I. Histoire naturelle.
 - I. Histoire des générations ,
ou des œuvres régulières de la nature.
 1. Des corps célestes.
 2. Des météores.
 3. De la terre et de la mer.
 4. Des éléments.
 5. Des espèces, c'est-à-dire des êtres organiques.
 - II. Histoire des prétergénérations ,
ou des œuvres irrégulières de la nature, des monstres.
 - III. Histoire de l'industrie,
ou de la nature modifiée par le travail de l'homme.
2. Histoire civile.
 - I. Histoire ecclésiastique.
 1. Histoire ecclésiastique proprement dite et selon l'ordre des temps.
 2. Histoire des prophéties et de leur accomplissement.
 3. Histoire de Némésis ou de la Providence conservatrice, rémunératrice et vengeresse.
 - II. Histoire littéraire, ou des arts et des lettres.
 - III. Histoire civile proprement dite.

1. Mémoires.

2. Antiquités.

3. Histoire complète.

I. Histoire générale ou particulière selon l'ordre des temps.

II. Biographies.

III. Récits d'événemens particuliers.

Appendices de l'histoire.

I. Collections de discours.

II. Collections de lettres.

III. Collections d'apophthegmes.

II. DIVISION DE LA POÉSIE.

1. Poésie épique.

2. Poésie dramatique.

3. Poésie symbolique.

III. DIVISION DE LA SCIENCE.

1. Théologie, ou science de Dieu donnée par la révélation.

Appendices.

I. Doctrine du légitime usage de la raison dans les choses divines.

II. Des divers degrés d'unité dans la cité de Dieu, c'est-à-dire des diverses conditions de l'orthodoxie et du schisme dans l'Église.

III. De l'interprétation des saintes Écritures.

2. Philosophie.

I. Science de Dieu donnée par la raison, ou théologie naturelle.

Appendice :

Des anges et des esprits.

II. Science de la nature ou philosophie naturelle.

I. Philosophie première.

1. Connaissance des axiomes généraux.

II. Ontologie.

2. Philosophie spéculative.

I. Physique générale.

1. Des principes des choses
2. De l'ensemble de l'univers.

II. Physique spéciale.

1. Des corps.
2. Des modifications et des mouvemens.

Appendices de la physique.

1. De la mesure des mouvemens.
2. Problèmes à résoudre.
3. Opinions des anciens philosophes sur la nature.

III. Métaphysique.

1. Des formes ou des lois de la nature.
2. Des causes finales.

3. Philosophie pratique.**I. Mécanique.****II. Magie.****Appendices.**

1. Inventaire des moyens par lesquels l'homme agit présentement sur le monde matériel.
2. Inventaire particulier des moyens susceptibles d'applications diverses.

Grand appendice de la philosophie naturelle.**Mathématiques.****I. Pures.**

1. Géométrie.
2. Arithmétique.
3. Algèbre.

II. Mixtes.

1. Perspective.
2. Musique.
3. Astronomie.

- 4. Cosmographie.
- 5. Architecture.
- 6. Construction des machines.
- III. Science de l'homme ou philosophie de l'humanité.
 - 1. Science de l'homme individu.
 - 1. De la nature de l'homme et de sa condition.
 - 1. De la condition de l'homme.
 - I. Ses misères.
 - II. Ses prérogatives.
 - 2. De l'union de l'âme et du corps.
 - 1. Indications morales qui résultent des phénomènes organiques.
 - 1. Physiognomonie.
 - 2. Interprétation des songes.
 - II. Des impressions et de l'influence mutuelle du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps.
 - II. Du corps de l'homme.
 - 1. Médecine.
 - I. Conservation de la santé.
 - II. Cure des maladies.
 - III. Prolongation de la vie.
 - 2. Cosmétique.
 - 3. Gymnastique.
 - 4. Art de procurer le plaisir.
 - I. Peinture.
 - II. Musique.
 - III. De l'âme de l'homme.
 - 1. De l'âme rationnelle.
 - 2. De l'âme sensible.

- 1. Du mouvement volontaire.
- II. Des sensations.
- 3. De la substance et des facultés de l'âme.
- Appendices de l'étude des facultés de l'âme.
 - 1. De la divination.
 - II. De la fascination.
- 2. Science de la société.
 - 4. De l'usage et de l'objet des facultés de l'âme. (*Voir plus bas.*)
 - I. Logique.
 - II. Morale.
 - I. Science de l'usage du monde.
 - II. Science des affaires.
 - 1. Des affaires en général.
 - 2. De l'établissement et de l'accroissement de la fortune.
 - III. Science du gouvernement.
 - 1. Politique extérieure.
 - 2. Science de la justice universelle.

DIVISION DE LA LOGIQUE ET DE LA MORALE.

§ 1. Logique.

I. Art de découvrir.

- 1. Découvertes de la science et de l'industrie.
 - I. Observation des faits.
 - II. Induction.

2. Art de découvrir des argumens et des preuves.

- I. Art de composer des argumens de provision.

II. Science des lieux communs.

II. Art de juger.

1. Par voie d'induction.
2. Par voie de syllogisme.
 - I. Par conclusion directe.
 - II. Par l'absurde.
 - III. En procédant d'une manière analytique et régulière.
 - IV. En critiquant les erreurs d'autrui.
 1. Critique des sophismes.
 2. Critique de l'abus du langage.
 3. Critique des préjugés.

Appendice de l'art de juger.

Appropriation des divers genres de démonstration à la nature des objets qu'il faut démontrer.

III. Art de retenir.

1. Des moyens qui peuvent aider la mémoire.
2. De la mémoire en elle-même.
 - I. Des connaissances qui préparent d'avance la mémoire à retenir ce qui lui sera confié.
 - II. Etude des rapports de l'image avec l'idée.

IV. Art de transmettre.

1. Grammaire élémentaire.
 - I. Des signes des choses.
 1. Hiéroglyphes et gestes.
 2. Caractères arbitraires.
 - II. De la parole. Son, mesure, accent.
 - III. De l'écriture.
 1. Alphabet.
 2. Chiffres.
2. Grammaire philosophique.
3. Méthode.
 - I. Diverses méthodes d'enseigner.

1. Méthode dogmatique ou d'initiation.
2. Exotérique ou ésotérique.
3. Par voie d'aphorismes ou de déduction.
4. Par voie d'assertion ou de controverse.
5. Par des notions imposées à *priori*.
- II. Divers objets de la méthode.
 1. Ordonnance générale des idées qu'on se propose de transmettre.
 2. Détermination précise de chaque question traitée.
4. Rhétorique ou science de l'ornement du discours.

Appendices de la rhétorique.

 - I. Art de colorer les pensées et les choses.
 - II. Art de saisir tour à tour un même objet sous des points de vue contraires.
 - III. Choix de formules qui résument tout le discours.

Appendices de l'art de transmettre.

1. Critique.
2. Pédagogique ou science de l'éducation.

§ 2. Morale.

- I. Notion du bien.
 - I. Bien absolu.
 1. Bien de l'individu.
 1. Bien actif.
 2. Bien passif.

Conservation.

Perfectionnement.
 - II. Bien de la communauté.

1. Devoirs généraux ou rapports généraux entre l'individu et la communauté.
2. Devoirs spéciaux ou rapports des individus entre eux.
2. Bien relatif.
21. Science de la culture de l'âme.
 1. Des caractères.
 2. Des affections.
 3. Des remèdes moraux.
- Appendices de la science de la culture de l'âme.
De l'harmonie entre le bien de l'âme et le bien du corps.

II.

Tandis que ce petit ouvrage était sous presse, un livre posthume de M. le comte Joseph de Maistre a paru sous ce titre : *Examen de la philosophie de Bacon*. Pour tous ceux qui cultivent les lettres chrétiennes, c'est une joie que d'entendre de nouveau une voix amie et respectée qu'ils croyaient éteinte pour toujours. C'est une joie surtout de reconnaître que cette voix sortie du tombeau n'est point trompeuse, et d'y retrouver cet accent noble et fort qui ne peut se contrefaire. Le livre de M. de Maistre porte en lui-même les honorables preuves de son authenticité. C'est l'achèvement de la pensée dominante de l'auteur restée incomplète dans les Soirées de Saint-Petersbourg. C'est le dernier assaut de ses longues et énergiques luttes contre la philosophie du 18^e siècle. Comme cette odieuse famille de systèmes sensualistes, matérialistes, athées, pour cacher sa honteuse naissance,

se prétendait issue du génie de Bacon, qui ne pouvait, dans le silence de la mort, désavouer une telle paternité, M. de Maistre va saisir Bacon lui-même, le poursuit tour à tour sur le terrain de la logique, des sciences naturelles, de la métaphysique et de la religion, et le jugeant vaincu par une sentence qu'on ne peut s'empêcher de trouver sévère, il le déclare usurpateur de gloire et le dégrade du nom de grand homme. On reconnaît bien là le rude joûteur qui a rompu de si bonnes lances contre Condillac, Locke et Voltaire : ce coup-d'œil vigoureux et impitoyable que nul éclat n'éblouit, qui sonde les plus fortes armures et en trouve toujours le défaut : cette invective acérée, aiguisée par le ridicule, et qui laisse des traces ineffaçables là où elle a frappé. Quelquefois aussi, oubliant son rôle de critique, M. de Maistre expose avec majesté les grandes visions de son intelligence et développe des idées magnifiques sur la nature du génie, sur l'union de la science et de la foi, sur les causes finales. Ces aperçus, ménagés avec art, sont comme autant d'échappées qui agrandissent la scène du combat et lui donnent plus de profondeur et de lumière. C'est là ce que nous admirons sans réserve.

Mais nous ne saurions accepter de même la rigueur du jugement que l'illustre écrivain prononce contre la philosophie de Bacon.

Nous ne pouvons entreprendre de répondre en détail à tous ses reproches ; on trouvera la réponse dans une lecture calme et impartiale du *De dignitate et augmentis*, ou du *Novum organum*. Peut-être aurait-on droit de se plaindre de l'aspérité des formes que revêt quelquefois l'illustre censeur, et de regretter que cer-

taines ironies n'aient pas reçu tout le poli et toute la finesse qu'il leur eût données sans doute s'il lui eût été permis d'achever son œuvre. Il nous semble que M. de Maistre a été entraîné, subjugué par une polémique qui, aujourd'hui heureusement, cesse d'être opportune, par le besoin de combattre une école qui descend silencieuse dans l'oubli. Il nous semble que la loyauté de M. de Maistre a été trompée par les assertions mensongères de cette école qui a voulu se donner l'honneur d'avoir exécuté le testament et glorifié la mémoire de Bacon. M. de Maistre insiste beaucoup sur ce point que Bacon, porté sur les autels de la philosophie par les hommes du 18^e siècle, fut ignoré des grands esprits du 17^e; qu'à l'exception de Gassendi, nul des célèbres penseurs de ces temps ne connut les œuvres et ne ressentit l'influence du chancelier de Vérulam. C'est là une grave erreur; et puisqu'elle semble être le fondement principal du jugement que nous déclinons, nous lui opposerons les témoignages de Leibnitz, qui appelait Bacon un homme divin : *divini ingenii vir Franciscus Baconus (Confessio fidei)*; de Boyle (Works, t. I, p. 196, 458, etc.); de Bodley (lettre à Bacon); de Boerhaave (*Methodus discendi medicinam*), qui attribuait au génie de Bacon une action puissante sur celui de Descartes; de Descartes lui-même enfin qui écrivait les lettres suivantes :

Au père Mersenne.

« Vous me mandez que vous désirez faire des expériences utiles; à cela je n'ai rien à dire après ce que *Vérulamius* en a écrit.

« Vous m'avez autrefois mandé que vous connaissiez

des gens qui se plaisaient à travailler pour l'avancement des sciences jusqu'à vouloir même faire toutes sortes d'expériences à leurs dépens. Si quelqu'un de cette humeur voulait entreprendre d'écrire l'histoire des apparences célestes, selon la méthode de *Verulamius*, et que, sans y admettre aucunes raisons ni hypothèses, il nous décrivît exactement le ciel tel qu'il paraît, cet ouvrage serait plus utile au public qu'il ne semble d'abord, et il me soulagerait de beaucoup de peine.

A M....

« Il me semble que les illustres de la science ne sauraient prendre un plus digne et plus nécessaire emploi que celui d'aplanir ces difficultés (il s'agit d'un problème d'algèbre). Pour les y exciter, vous leur pourriez dire que j'ai fait quelques progrès dans cette matière, et qu'il y a beaucoup à découvrir et à inventer. Vous pourriez même en écrire en Italie et en Hollande, afin que la prophétie du chancelier d'Angleterre s'accomplisse : « *Multi pertransibunt et augebitur scientia.* »

Sans énumérer tous les autres témoignages contemporains et les traductions des livres de Bacon, imprimées, de son vivant, en France et en Italie, nous pouvons citer encore ces lignes du Journal des Savans, 8 mars 1666 :

« Le grand chancelier Bacon est un de ceux qui ont le plus contribué à l'avancement des sciences. Son second livre, ou *Novum organum*, est un ouvrage excellent que cet auteur a considéré comme son chef-d'œuvre (1). »

(1) Ces pièces et celles qui vont suivre sont empruntées à l'*Histoire de Bacon*, par M. de Vauvelles, tome II.

III.

*Texte des vingt-huit chefs de l'accusation intentée
contre Bacon, lord chancelier.*

1. Dans la cause entre sir Rowland Egerton et Edouard Egerton, le lord chancelier a reçu 300 liv. sterl. de sir Edouard avant le jugement.

2. Dans la même cause, le chancelier a encore reçu d'Edouard Egerton 400 liv. st.

3. Dans la cause entre Hody et Hody, le chancelier a reçu une douzaine de boutons valant environ 50 liv. st. et ce, quinze jours après le jugement.

4. Dans la cause entre lady Wharton et les cohéritiers de sir Francis Willoughby, le chancelier a reçu 310 l. st.

5. Dans la cause de sir Thomas Monk, le chancelier a reçu dudit Thomas Monk, par les mains de sir Henri Holmes, 110 l. st., mais neuf mois seulement après le jugement.

6. Dans la cause entre sir John Trevor et Ascue, le chancelier a reçu 100 l. st. dudit John Trevor.

7. Dans la cause entre Holman et Young, le chancelier a reçu de Young 100 l. st., après avoir jugé en sa faveur.

8. Dans la cause entre Fisher et Wunham, le chancelier, après avoir rendu son arrêt, a reçu une tenture de

tapisserie valant 160 l. st. et plus, que Fischer lui a donnée sur l'invitation de M. Shute.

9. Dans la cause entre Kennedy et Vanlore, le chancelier a reçu de Kennedy une riche armoire estimée à 800 l. st.

10. Le chancelier a emprunté une fois 100. liv. st. de Vanlore, sur un billet de sa main, et une autre fois la même somme sur un billet de Sa Seigneurie, endossé par Hunt qui est un homme à lui.

11. Le chancelier a reçu de Richard Scott 200 liv. st. après le jugement de son procès, mais suivant une promesse antérieurement faite, la convention avait été réglée par M. Shute.

12. Le chancelier, dans la même cause, a reçu 100 l. sterl. de sir John Leuthall.

13. Le chancelier a reçu de M. Worth 100 liv. st., à raison de la cause pendante entre ce dernier et sir Arthur Mainwaring.

14. Le chancelier a reçu de sir Ralph Hansbye 500 l. sterl. dans un procès que celui-ci avait devant lui.

15. William Compton sollicita un délai pour le paiement d'une dette de 1200 l. st.; le lord chancelier le lui accorda, mais à condition que partie de cette somme serait payée de suite et partie plus tard. Le lord chancelier envoya ensuite emprunter de sa part 300 l. st. à Compton, et comme celui-ci se disposait à payer 400 l. sterl. à un certain Huxley, Sa Seigneurie pria ce dernier de patienter six mois, et se fit remettre cet argent. Mais à défaut de paiement, un procès s'éleva entre Huxley et Compton devant la cour de chancellerie, où Sa Seigneurie condamna Compton à payer à Huxley ce qu'il

lui devait avec dommages et intérêts, tandis que la somme destinée à ce paiement était dans ses propres mains.

16. Dans la cause contre sir William Bronker et Awbrey, le lord chancelier a reçu 100 l. st. d'Awbrey.

17. Dans la cause de lord Montague, le chancelier a reçu 600 ou 700 liv. sterl. de lord Montague, et devait recevoir dudit M. Dunch 200 liv. st.

18. Dans la cause de M. Dunch, le chancelier a reçu dudit M. Dunch 200 liv. st.

19. Dans la cause entre Reynell et Peacocke, le chancelier a reçu de Reynell 200 liv. st., et une bague de diamant valant 500 à 600 liv. st.

20. Le chancelier a pris de Peacocke 100 l. st. sans intérêts, sans lui donner de sûreté et sans terme de paiement.

21. Dans la cause entre Smith-Wicke et Wiche, le chancelier a reçu de Smith-Wicke 200 liv. st. qui ont été remboursées.

22. Dans la cause de sir Henri Ruswell, le chancelier a reçu de l'argent dudit Ruswell, mais on ne connaît pas au juste la somme.

23. Dans la cause de M. Barker, le chancelier a reçu 200 liv. st. dudit Barker.

24. Un procès entre les épiciers et les apothicaires, ayant été renvoyé par S. M. devant le lord chancelier, Sa Seigneurie a reçu 200 liv. st. des épiciers.

25. Dans la même cause, le chancelier a reçu d'autres apothicaires, faisant cause commune avec les épiciers, une tasse d'or du prix de 400 à 500 liv. st., plus un cadeau d'ambre gris.

26. Le chancelier a reçu de la nouvelle compagnie des

apothicaires, qui plaidait contre celle des épiciers, 100 liv. st.

27. Le chancelier a accepté de marchands français 1000 liv. st., pour contraindre les cabaretiers de Londres à recevoir d'eux quinze cents tonnes de vin. Pour arriver à ce but, Sa Seigneurie a usé de voies illégales, agissant comme si ces matières étaient dans les attributions de sa charge et de son autorité : il n'a rendu ni arrêt ni décision judiciaire, il s'est contenté d'effrayer les cabaretiers par des menaces, en a fait mettre plusieurs en prison, les forçant de cette manière à acheter, au plus haut prix qu'il se pût vendre, du vin dont ils n'avaient aucun besoin et dont ils ne savaient quel emploi faire.

28. Le lord chancelier a laissé à ses domestiques la facilité de commettre de graves exactions, en mettant son sceau à leur disposition, ou en scellant lui-même les ordres qu'ils se permettaient de donner.

IV.

*Extraits de trois lettres de Bacon au sujet de l'accusation
intentée contre lui.*

A lord Buckingham.

Mars 1621.

Cher milord, ma conscience me dit que mes mains sont pures, et que pur est mon cœur ; j'espère que mes amis et les gens de ma maison sont purs aussi. Cependant quelle réputation, fût-ce celle de Job et du juge le

plus intègre, ne serait pas un instant obscurcie par l'acharnement qu'on montre contre moi dans un temps où le rang dénonce, et la simple accusation déshonore? S'il suffit d'être chancelier pour être accusé, quel homme honorable voudra accepter le grand sceau? Mais j'espère que S. M. et Votre Seigneurie daigneront mettre fin d'une manière ou d'une autre aux embarras où je me trouve.

Au Roi.

25 mars 1621.

Sous le bon plaisir de V. M.

Le temps n'est plus où j'apportais pour autrui aux oreilles de mon roi le gémissement de la colombe; c'est pour moi-même que je le fais entendre aujourd'hui... et pourtant quand je rentre en moi, je n'y trouve pas ce qui a pu m'attirer un tel orage...

Pour ce qui est des dons et présents par lesquels on m'accuse de m'être laissé corrompre, j'espère qu'au jour où tous les cœurs seront ouverts, le mien n'offrira pas comme une source empoisonnée la coupable habitude de vendre la justice, quoique je reconnaisse ma fragilité et que je sois loin de me prétendre exempt des vices de mon siècle. Aussi suis-je bien déterminé, quand viendra le moment de répondre, à ne pas me parer d'une fausse innocence, et, comme je l'ai dit à leurs Seigneuries, à n'employer ni subtilités ni détours.

Mais je ne veux pas importuner davantage Votre Majesté de mes chagrins. Je me suis toujours considéré à

vos service comme un simple usufruitier de moi-même, la propriété demeurant en vos mains. Ne vous étonnez donc pas si je m'offre aujourd'hui en holocauste pour qu'on dispose de moi ainsi que l'exigera votre gloire et votre utilité, et si je consens à rester comme l'argile entre les mains bienveillantes de Votre Majesté.

Aux très honorés Lords spirituels et temporels, siégeant en la haute cour du parlement, humble soumission et confession de moi lord grand-chancelier.

29 avril 1621.

Après avoir pris connaissance de l'accusation intentée contre moi, descendant au fond de ma conscience, et rappelant d'aussi loin que je le puis ma conduite à ma mémoire, je confesse pleinement et ingénuement que je suis coupable de corruption ; je renonce à toute défense, et m'abandonne à la clémence et à la miséricorde de Vos Seigneuries.

(Ici Bacon examine successivement chaque chef d'accusation et les reconnaît tous vrais et bien fondés, tout en contestant quelquefois le montant des sommes, l'époque à laquelle elles ont été reçues, la gravité des circonstances.)

Telles sont les déclarations que j'avais à faire : je les ai produites dans la sincérité de mon cœur, et s'il s'y trouvait quelque erreur, je vous prie de l'imputer à ma mémoire et nullement à l'intention d'obscurcir la vérité ou de pallier quoi que ce soit. Je le confesse de nouveau :

dans les faits dont on m'accuse, il y a, de quelque façon qu'on les envisage, crime de corruption et oubli de la probité. Je m'en repens du fond du cœur, et me sou mets au jugement, à la clémence et à la miséricorde de la cour.

Je ne dirai rien pour ma défense proprement dite. Je supplie seulement Vos Seigneuries de jeter des yeux de compassion sur ma personne et ma position. On ne m'a jamais accusé d'avarice. Or l'apôtre dit que *c'est la cupidité qui est le chemin de tous les crimes*. J'espère aussi que Vos Seigneuries me trouveront dans la voie du repentir, d'autant qu'il est peu ou pas un de ces faits qui me sont imputés qui n'aient près de deux ans de date. Les hommes qui ont l'habitude de la corruption sont communément incorrigibles; pour moi, il semble que Dieu ait pris plaisir à me préparer graduellement à la pénitence que je fais aujourd'hui. Quant à ma position, elle est si pauvre et si misérable que mon plus grand souci est maintenant de payer mes dettes.

Mais je crains d'avoir occupé trop long-temps de moi Vos Seigneuries; je finis en m'en rapportant entièrement à elles sur mon sort. Puisse ma condamnation, si Vos Seigneuries la prononcent, ne pas consommer ma ruine, mais se ressentir de votre bienveillance et de votre pitié! J'attends plus de vous, j'attends que vous soyez pour moi de nobles intercesseurs auprès de S. M., afin qu'elle m'accorde sa clémence et sa faveur.

De Vos Seigneuries,
l'humble et suppliant serviteur,
Fr. S. ALBAN, chancelier.

S. Thomas de Cantorbéry.

La philosophie est une grande et magnifique conception, mais c'est une conception humaine. Eclose aux faibles lueurs de quelque lampe solitaire, accueillie dans de savantes écoles, peu connue de la multitude, elle est adoptée de temps à autre par de rares génies qui s'en font les docteurs et les interprètes, et qui obtiennent ainsi le nom de sages. Mais la philosophie est une idée et non une puissance ; elle demeure dans les régions de l'intelligence ; elle n'agit guère sur le domaine de la volonté ; c'est presque toujours une clarté sans chaleur. Nous en avons vu quelque preuve dans la vie de Bacon. — La religion est une conception divine ; c'est

plus encore, c'est une puissance ; car, ce que Dieu conçoit, il le veut. Depuis le commencement elle est dans le monde : elle y est visible, agissante, accessible à tous ; mais toujours il se trouve un certain nombre d'hommes choisis qui se font d'une manière plus spéciale ses disciples et ses instrumens ; elle ne s'enferme pas dans leur esprit, elle le déborde, s'empare de leur volonté, envahit toute leur âme et se reproduit dans toute leur vie. Les Saints sont donc sur la terre les représentans de cette chose divine ; ils la représentent chacun sous un aspect différent, chacun avec un caractère qui lui est propre, selon le siècle où ils sont nés, selon la mission qu'ils ont reçue.

S. Thomas de Cantorbéry est une de ces glorieuses figures qui nous apparaissent au moyen âge soutenant sur leur tête l'édifice religieux. Avant donc de retracer son histoire, il importe d'exposer les principes dont la défense reposa sur lui, il importe de voir si la pensée qui le conduisit au martyre était une pensée individuelle, conçue en un jour d'orgueil, ou si c'était celle de onze siècles chrétiens qui l'avaient précédé.

I.

Sur toute la face du globe il existe des sociétés où les hommes mettent en commun leurs travaux et leurs lumières pour passer le moins malheureusement possible les heures de leur pèlerinage, et pour accomplir leurs destinées terrestres. Ces sociétés sont diverses comme les besoins qui leur donnent naissance, resserrées dans d'étroites limites, vivantes quelques siècles, puis éteintes pour toujours. — L'Église est une société formée pour l'accomplissement des destinées immortelles du genre humain. Présente dans tous les lieux et dans tous les âges, elle rassemble toutes les âmes qui veu-

lent marcher sous ses auspices, elle les accompagne dans leur course et jusqu'au delà du tombeau. Elle réunit dans une alliance mystérieuse les générations qui sont encore dans les combats de la vie actuelle, et celles qui traversent les expiations de la vie future ou qui se reposent dans ses triomphes. Ainsi elle est indépendante de ces sociétés passagères qu'elle voit naître et mourir, elle n'est point soumise aux conditions de l'espace et du temps, elle se meut dans l'infini. Elle a reçu de Dieu l'infailibilité pour dire le vrai, elle a droit de réclamer des hommes la liberté pour faire le bien. Mais si elle doit être libre dans son action extérieure, à plus juste titre le sera-t-elle dans son organisation intime. Or, l'organisation de l'Eglise s'appuie sur trois bases : une hiérarchie dont les membres se renouvellent et se succèdent en vertu d'une transmission légitime ; une juridiction exercée aux différens degrés de la hiérarchie sur ceux qui lui sont soumis ; un pouvoir répressif et pénal dont l'effet le plus rigoureux est d'exclure temporairement de la société religieuse ceux qui n'acceptent point ses lois ou ses enseignemens. Liberté d'élection, liberté de juridiction, liberté d'excommunication, telles sont les trois

libertés fondamentales de l'Église qui furent en elle, dès ses premiers temps, dont elle peut modifier l'exercice par condescendance pour les besoins d'une époque, mais auxquelles nulle puissance humaine n'a le droit de toucher (1).

Ces libertés, déposées en germe dans le cénaclé où s'assemblaient les onze pêcheurs de Galilée, portées avec la parole divine aux extrémités de la terre, prirent racine partout où fleurit une communauté chrétienne (2). Durant

(1) Dans cette exposition des libertés de l'Église nous avons suivi scrupuleusement les décisions du droit canonique, et le savant commentaire de Zallinger, imprimé à Rome sous l'approbation de l'autorité religieuse. Toutefois nous ne nous dissimulons point les difficultés du sujet, et nous prions le lecteur d'excuser les erreurs nombreuses peut-être où notre jeunesse et notre insuffisance nous auront fait tomber. — L'indépendance des deux ordres spirituel et temporel, de l'Église et de l'État, est expliquée d'une manière lumineuse dans une lettre du pape Gélase à l'empereur Anastase (*Decretum*, dist. xcvi, 10), et dans plusieurs autres textes de S. Innocent, de Félix et de Nicolas, papes. Voyez aussi S. Ambroise (*de Basilicis non tradendis*), Isidore de Péluse (liv. III, ep. 249) et Fénelon (*Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*, première partie). Ces questions ont encore été traitées par M. Lacordaire aux conférences de Notre-Dame, et plus d'une fois dans le cours de ce travail nous avons essayé de reproduire un souvenir imparfait de ces admirables discours.

(2) L'élection des évêques et des diacres est racontée au livre des Actes (1 et vi). S. Paul recommande aux fidèles des chrétiens naissantes de soumettre leurs contestations à la justice

la saison orageuse des persécutions, elles grandirent. L'Église combattait contre le pouvoir temporel pour sa foi, non point encore pour l'intégrité de sa constitution. Le glaive des Césars ensanglantait le seuil du sanctuaire, mais ne pénétrait point au dedans. Plus tard les Césars demandèrent le baptême, ils entrèrent dans le sanctuaire, mais l'épée dans le fourreau; ils ne disputaient point l'encensoir aux mains du prêtre, et quand celui-ci les arrêta sur la porte au nom de la pénitence, ils restaient dehors. Ceux d'entre le peuple qu'appelait une vocation libre allaient recevoir des évêques l'onction sacerdotale, et l'élection des évêques se faisait à son tour par le suffrage du clergé et l'assentiment du peuple. Des tribunaux ecclésiastiques s'élevaient loin du tumulte du Forum. Les prêtres y devaient terminer leurs contestations sous des formes protectrices de la majesté de leur caractère, et les laïques eux-mêmes venaient y chercher une justice pacifique et miséricordieuse. Si quelque iniquité retentissante effrayait la chrétienté, l'excommunication tonnait du haut des chaires,

paternelle de leurs vieillards et de leurs pasteurs (*Corinth.*, 1, chap. 6). Il retranche de sa communion l'incestueux qui s'opiniâtre dans son crime (*Ibid.*, 5).

et les fronts les plus fiers s'inclinaient devant elle. L'Église croissait en force et en liberté sous la tutelle du Pontificat Romain. Ainsi elle traversa une période de sept cents ans depuis Constantin jusqu'à Charlemagne, et depuis Charlemagne jusqu'aux derniers princes de sa famille, c'est-à-dire jusqu'au dixième siècle (1).

L'Europe présentait à cette époque un spec-

(1) Les codes de Théodose et de Justinien présentent un grand nombre de dispositions relatives à l'organisation et à l'autorité des tribunaux ecclésiastiques. Voyez au code, L. 25, de *clericis episcopis*, L. 7 et 8, de *episcopali audientia*. Les Novelles 79, 83, 123, établissent tout un système de procédure pour les personnes consacrées à Dieu : 1° Quand un procès civil est intenté contre un clerc ou un moine, la cause doit être portée d'abord devant le tribunal de l'évêque, mais les parties conservent le droit d'en appeler à la justice séculière ; 2° pour les contraventions à la discipline ecclésiastique, l'évêque est seul juge ; 3° pour les délits qui renferment une violation de la loi civile, le clerc ou le moine dégradé par son évêque paraît devant les tribunaux ordinaires. Je doute néanmoins que cette dernière disposition ait été admise par l'Église Romaine. Les évêques étaient absolument exempts de toute juridiction temporelle. La législation de l'empire leur attribuait en outre une sorte de magistrature municipale, les faisait intervenir pour la nomination des tuteurs et curateurs, etc., etc. Les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs confirmèrent et étendirent l'autorité des tribunaux ecclésiastiques, soumettant sans aucune exception les clercs et les religieux au jugement de l'évêque, et l'évêque au jugement de ses collègues assemblés, sauf toujours le droit d'en appeler au saint siège. Voyez *Capitul.*, liv. v, 378, 390 ; vi, 366 ; vii, 103, 347, 434.

tacle solennel. — Partout des peuples enfans s'agitant dans leur berceau : non pas même des peuples, mais des débris de races barbares, des tribus venues de loin, refoulées les unes sur les autres, différentes de noms, de langues et de mœurs, pleines d'une ignorance sauvage et de passions haineuses, chaos d'où devait sortir le monde moderne. Au dessus d'eux l'Eglise, étendant ses ailes sur ces élémens orageux, les rassemblant sous une même loi d'harmonie, et versant sur eux des rayons de lumière. Parmi les peuples, des seigneurs, des princes, des rois bons et mauvais, chacun tendant à se faire le centre d'un de ces tourbillons vivans, à rattacher autour de soi le plus grand nombre possible d'atomes humains, afin de les entraîner dans l'orbite incertain de son caprice et de son bon plaisir. Au sommet de l'Eglise au contraire, l'unité personnifiée dans le Pontife Romain, s'efforçant de maintenir l'ordre universel, retenant d'une main virile chaque prince et chaque peuple dans le cercle sacré, de peur que la force des grands n'opprimât le droit des petits, de peur que l'esprit national grandissant outre mesure, n'étouffât l'esprit catholique d'amour. — Alors commença la querelle entre l'Eglise et la féodalité, entre le

sacerdoce et l'empire. La cause de l'Église était celle des pauvres et des faibles, sa liberté était leur liberté. Tous ceux qui pouvaient échapper au servage des barons, venaient se réfugier autour des abbayes ou sur les terres épiscopales et y trouvaient un service facile, une protection assurée, et souvent du pain aux jours mauvais : plus d'une fois, de ces chaumières réunies sous un patronage religieux se formèrent de grandes villes. Si quelque âme généreuse ne se sentait pas faite pour sécher sur la glèbe seigneuriale, elle conquérait son indépendance en franchissant l'enceinte d'un monastère. En même temps les cours ecclésiastiques étaient les seules où siégeassent la science et la charité : elles appliquaient un système pénitentiaire d'où la peine de mort et la mutilation étaient bannies, et qui réalisait tout ce qu'on a rêvé de nos jours. Non seulement leur juridiction s'étendait sur le clergé et quelquefois sur les nombreux vassaux du clergé, mais la confiance publique leur ramenait par des voies indirectes beaucoup d'affaires qui au premier abord semblaient leur devoir rester étrangères. L'Église se prêtait avec complaisance à ces efforts du pauvre peuple pour se soustraire à la rigueur et à la corruption des tribunaux sé-

culiers. La féodalité se vengea de ces empiétements. Son principe était la subordination de ceux qui possédaient la terre, au seigneur dont ils l'avaient reçue : la tenure des propriétés du clergé fut assimilée à celle des fiefs ordinaires ; les rois et les grands barons prétendirent intervenir dans l'élection des évêques et des abbés, et leur conférer l'investiture : on exigea d'eux l'hommage et le service militaire ; leur juridiction fut subordonnée à celle du suzerain, et le pouvoir pénal dont ils étaient armés fut paralysé sous prétexte que le vassal ne pouvait tirer contre son seigneur le glaive-même spirituel. Il y eut plus : l'empereur d'Allemagne, chef de la féodalité, avait le nom de roi des Romains, et Othon I^{er} s'étant fait céder par quelques nobles familles de Rome le droit qu'elles s'étaient arrogé de placer leurs créatures sur le saint siège, l'empereur durant trois siècles créa tour à tour des papes et des antipapes, et se joua des déchiremens de la chrétienté. De temps à autre pourtant se levèrent des pontifes héroïques, un Grégoire VII se rencontra. La puissance temporelle, pour s'affermir dans l'esprit des nations, avait eu besoin d'une double sanction religieuse : le serment et le sacre. La puissance spirituelle trouva

là des armes légitimes pour sa défense ; et sans vouloir discuter si la constitution générale de la société chrétienne accordait alors au Souverain Pontificat le droit de déposer les rois, question difficile, du moins ne put-il pas défaire ce qu'il avait fait, effacer le caractère sacré du front des princes coupables, et délier les nations de leurs sermens ?

Jamais peut-être ces violentes secousses, qui ébranlaient à la fois le monde politique et le monde moral, ne s'annoncèrent d'une manière plus alarmante qu'à l'avènement du pape Alexandre III, en l'an 1159. A l'Orient le schisme était assis sur le trône patriarcal de Constantinople. La jeune royauté chrétienne de Jérusalem, déjà défaillante, appelait à son secours de nouvelles croisades. A Rome même, trois cardinaux rebelles au suffrage de la majorité, avaient proclamé l'anti-pape Octavien. L'empereur Frédéric I^{er} confirma ce choix illégal, et réunit dans une commune défection ses grands feudataires les rois de Danemarck, de Bohême et de Hongrie. Puis il s'avança contre Rome avec le fer et le feu, comme Alaric, comme Attila, ravagea la Lombardie sur son passage, rasa Milan et fit promener la charrue sur ses ruines. Alexandre III fut con-

traînt d'abandonner la ville papale, et, portant dans ses mains débiles la fortune de l'Église, vint réclamer l'hospitalité de la France. Les deux souverains de France et d'Angleterre, Louis VII et Henri II, allèrent à sa rencontre à Courcy-sur-Loire, marchèrent à ses côtés tenant la bride de son cheval, et consolèrent l'exil du vieillard apostolique par ce témoignage éclatant de leur fidélité. Et toutefois si le vieillard avait pu jeter dans l'avenir un regard devinateur, il aurait vu bien des épines préparées à son front, bien des tristesses à son cœur par l'un de ces deux hommes couronnés qui maintenant conduisaient sa monture.

En effet, depuis qu'un duc normand, fortuné pirate, avait conquis l'Angleterre, cette malheureuse contrée avait été vouée à la servitude. Les vainqueurs voulaient que tout tremblât sous leur gantelet d'airain, et ils l'appesantirent sur l'Église, dernière consolatrice des vaincus. Guillaume-le-Conquérant avait obtenu, à force d'importunités, la déposition canonique des prélats anglo-saxons. Il voulut plus encore, il prétendit exercer un contrôle suprême sur les résolutions des synodes, sur les excommunications lancées par les évêques, sur la procédure des cours spirituelles

et sur la correspondance même du clergé de son royaume avec le Souverain Pontife. Guillaume-le-Roux et Henri I^{er} étendirent ces prétentions, s'emparèrent des revenus des bénéfices vacans, prolongèrent le veuvage des églises pour l'exploiter au profit du trésor, et s'attribuèrent les droits de nomination et d'investiture (1). Mais toute leur violence venait se briser contre la chaire des archevêques primats de Cantorbéry. Les grands hommes qui l'occupèrent tour à tour, entre autres Lanfranc et S. Anselme, osèrent résister en face à ces monarques normands, à ces orgueilleux descendants des rois de la mer devant lesquels tout genou fléchissait. Instruit et encouragé par cet exemple, le clergé anglais avait profité des troubles du règne d'Étienne pour raffermir son indépendance; et Henri II, en prenant le sceptre sur l'autel de Westminster, avait dû prêter serment de respecter les immunités de l'Église.

(1) Voy. Lingard, *Histoire d'Angleterre*, tom. II. On peut ajouter que durant les schismes qui divisèrent la chrétienté, Guillaume-le-Conquérant et Guillaume-le-Roux défendirent à leurs évêques de décider entre les compétiteurs du Saint Siège afin de prolonger par là la vacance des bénéfices dont le trésor percevait les fruits. — Les malheurs de S. Anselme de Cantorbéry, sa vieillesse persécutée, son exil à Lyon, sont des choses assez illustres.

Or, le caractère du prince était une faible garantie de la valeur de ses promesses. C'était un esprit élevé, riche de connaissances, éloquent dans ses discours ; prompt, courageux, infatigable dans l'action. Mais sa volonté était altière, impatiente, ses colères subites et impitoyables comme la foudre, ses ressentimens éternels. Sous les dehors d'une nature ardente il cachait une habileté froide et calculatrice qui savait trouver le chemin des consciences d'autrui et échapper à tout ce qui aurait pu engager la sienne. Religion, justice, honneur, toutes ces chaînes d'or dont les âmes généreuses aiment à se lier, glissaient sur son âme sans pouvoir l'étreindre : la crainte seule avait sur lui quelque empire ; mais difficilement la laissait-il pénétrer jusqu'à soi. Il se souciait donc peu de Dieu et se jouait volontiers des hommes, et sa maxime était celle-ci : « Qu'il vaut mieux se repentir de ses paroles que de ses œuvres (1) ». Ainsi la menace qui se faisait entendre sur tous

(1) Voy. Lingard, *Histoire d'Angleterre*, tome II. Pierre de Blois, l'un des familiers d'Henri, fait de lui le portrait suivant : *Oculi ejus, dum est pacati animi sunt columbini et simplices, sed in ira et turbatione cordis quasi scintillantes ignem et in impetu fulminantes.... est leo aut leone truculentior dum vehementius excandescit.*

les points de l'Europe contre les libertés de l'Église, allait aussi gronder en Angleterre. Tout était dans l'attente, et l'on se demandait avec inquiétude qui oserait accepter, qui pourrait soutenir ce formidable combat.

II

En ce temps-là (1161) le siège primatial de Cantorbéry fut vacant, et au bout de treize mois Henri II désigna pour y monter, Thomas Becket, chancelier du royaume. A cette nouvelle, les esprits furent divisés. Il y eut une rumeur de sentimens et d'opinions contraires, et chacun chercha dans les antécédens du chancelier le présage heureux ou malheureux de sa conduite future. Car le peuple possède une admirable mémoire pour se rappeler le passé des hommes qu'il voit grandir et qu'il aime ou qu'il craint : il pénètre avec une surprenante facilité les obscurités de leur première vie, et

l'heure où ils s'élèvent au dessus de lui est celle où il se plaît à faire acte de puissance en exerçant sur eux ses jugemens. — Les vieux Anglais se réjouissaient de ce qu'un des leurs était porté à cet honneur suprême de l'Eglise d'Angleterre, auquel depuis un siècle des étrangers seuls avaient été promus. On aimait à raconter la naissance de Thomas Becket, et le concours de faits merveilleux qui s'étaient réunis pour faire couler dans ses veines le pur sang des Saxons avec le sang indomptable des Arabes. On disait comment un citoyen de Londres, nommé Gilbert Becket, ayant combattu en Syrie, sous l'étendard de la croix, était tombé dans les fers d'un émir infidèle; comment sa vertu prisonnière avait touché la fille de l'émir; comment, après la délivrance du croisé, la vierge sarrasine avait voulu le suivre et s'était échappée du château paternel pour aller chercher au delà des mers le baptême et un époux chrétien. La Providence l'avait conduite jusqu'au milieu de Londres, jusqu'à la porte de celui qu'elle aimait : celui-ci l'avait présentée aux prêtres, et l'avait reçue de leurs mains devenue chrétienne et son épouse. On disait les songes prophétiques de cette femme étonnante, lorsqu'elle portait dans son sein ou berçait sur

ses genoux Thomas, le fils unique de ses entrailles. On savait qu'à l'ombre du cloître de Merton cet enfant avait crû en âge, en science et en vertu, que sa jeunesse s'était passée dans de longues et fortes études aux universités d'Oxford, de Paris et de Bologne, que Théobalde, le dernier archevêque de Cantorbéry, l'avait nommé son archidiacre, lui avait confié d'importantes missions, et avait souvent reçu de lui d'utiles conseils. A la recommandation de ce prélat, Henri II l'avait choisi pour en faire le dépositaire de ses faveurs, le chancelier de son royaume et le gouverneur de son fils. Au milieu de ces hautes fonctions Thomas avait rencontré bien des ennemis parmi les hommes, et bien des dangers dans les choses. Il lui fallait lutter tous les jours contre l'avarice du monarque et contre la rapacité des courtisans; les tentations de l'orgueil et de la volupté devaient troubler jusqu'au repos de ses nuits. Pourtant sa justice avait rarement fléchi, le pays tout entier bénissait la sagesse de son administration, le renom de sa générosité s'était répandu au delà des mers avec ses bienfaits, et au milieu de la fange d'une cour corrompue sa chasteté était restée sans tache. Maintenant il était à la fois dans toute la force de l'âge

(environ quarante-quatre ans) et dans toute la puissance de son crédit. Jamais deux âmes si différentes que celle du roi et de son ministre n'avaient été unies d'une amitié si étroite : les deux premières dignités de l'Église et de l'État confondues sur une même tête, sur une tête si chérie du prince et du peuple, semblaient promettre une réconciliation facile entre le sacerdoce et l'empire, et commencer une ère nouvelle de paix et de bonheur. Telles étaient les espérances du grand nombre (1).

Quelques uns, au contraire, ne trouvaient dans leurs souvenirs que des prévisions sinistres. Ils ne se rappelaient point l'enfance de Thomas Becket, et faisaient peu d'estime des prodiges dont la tradition populaire entourait son berceau. Mais ils l'avaient connu à son entrée dans la vie publique ; ils l'avaient connu ardent, impétueux, changeant volontiers de séjour et de condition, point ennemi du plaisir, avide surtout de renommée. Ils ignoraient l'innocence de ses mœurs, les larmes silencieuses qu'il versait quand son grand cœur

(1) *Quadriologus*, recueil formé des extraits de quatre histoires contemporaines de S. Thomas de Cantorbéry, publié par le P. Wolf et accompagné de la correspondance du saint. V. aussi *Annales de Baronius*, tome xx, etc.

étouffait sous les insignes de la richesse et du pouvoir. Mais ils l'avaient vu, lui, diacre, oint de l'huile sacrée qui fait les hommes humbles et pacifiques, déployer autour de soi une magnificence presque royale, recevoir dans son palais doré les hommages de nombreux et de nobles vassaux, marcher environné d'hommes d'armes. Envoyé à la cour de France pour conclure une négociation difficile, il avait étonné les peuples par son faste et les hommes d'état par son habileté. Plus d'une fois, sous les drapeaux du roi son maître, lui-même avait conduit ses tenanciers militaires. Il avait guerroyé non sans quelque bonheur devant les murs de Toulouse et de Cahors ; un jour même il avait jouté contre un chevalier français et remporté une brillante victoire. Assurément, pour un évêque, c'étaient là de bizarres préludes. D'un autre côté l'amitié que le roi professait pour lui n'était guère propre à rassurer les consciences craintives. Les bontés d'un tel maître étaient rarement désintéressées, elles imposaient au favori le devoir d'une complaisance sans bornes ; et on avait lieu de croire que Thomas l'archevêque paierait les dettes de reconnaissance contractées par Becket le chancelier. — Toutefois les prélats de la province et les députés

des moines de Cantorbéry assemblés dans la chapelle royale de Westminster acceptèrent le candidat qui leur était désigné ; Thomas Becket fut élu , et les faibles murmures de la minorité se perdirent dans un applaudissement qui devint universel.

Mais tandis que les faux prophètes de la multitude s'épuisaient en vaines conjectures, Thomas seul avait vu devant lui se dévoiler l'avenir, un avenir sans liaison avec son passé, plus glorieux que ne pensaient ses détracteurs, plus orageux que ne l'auguraient ses amis. Henri II l'avait mandé à Falaise, et lui montrant la mer : « Allez, lui avait-il dit, et soyez archevêque. » Le chancelier jeta sur ses vêtemens profanes un ironique regard. « Vraiment, répondit-il, vous avez fait
« choix d'un saint et religieux personnage, et
« bien fait pour gouverner une Église si cé-
« lèbre !.... Si pourtant Dieu permet qu'il en
« soit ainsi, je sais très certainement que
« votre esprit se détournera de moi. Car vous
« élèverez et déjà vous avez élevé des pré-
« tentions que je ne pourrais souffrir, et mes
« envieux trouveront une occasion de s'in-
« terposer entre vous et moi ; et votre an-
« cienne affection se changera en une inimitié

« qui ne finira point (1). » Le roi n'accepta pas l'oracle. Thomas, entraîné par les vœux des gens de bien, se laissa conduire dans la cathédrale de Cantorbéry, et y reçut en peu de jours le sacerdoce, la consécration épiscopale et le pallium. Il avait reculé d'abord devant sa nouvelle destinée, maintenant il l'embrassait tout entière, résolu d'en remplir tous les devoirs, d'en subir toutes les conséquences.

Premièrement il se défit de ce fastueux appareil, de cette foule de soldats, de valets et d'histrions qu'il avait traînés à sa suite; il déserta ces palais si long-temps remplis de sa présence. Il s'enferma dans le monastère des chanoines réguliers de sa cathédrale, se forma dans leur nombre un cercle de savans et de pieux amis, et vécut comme l'un d'entre eux. Dans le silence de sa cellule et dans l'obscurité des nuits, il consacrait de longues heures à la lecture des livres sacrés qui illuminait son intelligence, à la méditation solitaire qui donnait une trempe vigoureuse à sa volonté, à ces rudes épreuves que l'ascétisme chrétien inventa pour subjuguier la chair. Par cette gymnastique sublime l'athlète de Dieu se préparait à des

(1) Voyez *Quadrilogus*, cap. XI.

luttres prochaines. — Sa vie extérieure, sans trahir le secret de ses austérités, était pleine de modestie. Dans sa demeure on ne trouvait plus d'autres magnificences que celles de l'aumône et de l'hospitalité : car il y avait beaucoup de pauvres parmi son peuple. Il conçut pour eux un immense amour : chaque jour avant l'aurore il en appelait douze, et lui-même leur lavait les pieds et leur rompait le pain ; chaque jour aussi plus de cent de ces malheureux étaient conviés à un banquet préparé par ses ordres. Ses charités cachées dépassaient encore ses largesses publiques ; elles allaient chercher toutes les misères, et il n'était pas de fumier si délaissé qu'elles ne visitassent. Toutes les dîmes qu'il percevait étaient consumées dans cet emploi, et les revenus de l'Église que ses mains ne savaient pas retenir devenaient comme la rosée qui ne sort de terre que pour y redescendre. Cette admirable faiblesse pour les pauvres le rendait fort contre les puissans et les riches, soit qu'il fallût troubler leurs orgies, ou faire trembler leur despotisme, soit qu'il s'agît de soutenir contre leurs violences l'indépendance de quelque prêtre obscur, ou de revendiquer contre leurs usurpations les biens ecclésiastiques devenus le patrimoine des indigens. Il

conserva d'abord sa charge de chancelier : ce fut pour la faire servir à ses généreux desseins, pour imprimer au pouvoir politique une direction bienfaisante. Un des derniers actes de son ministère fut sa courageuse opposition au rétablissement de l'odieux impôt connu sous le nom de *danegelt* (1). Puis, au bout d'un an, trouvant la crosse primatiale assez pesante, il rendit les sceaux, et brisa hardiment le dernier lien qui attachait sa fortune au trône des rois. Ainsi le génie de Thomas commençait à se manifester par l'énergie de ses actions. Une transformation rapide s'opérait en lui et devenait visible au dehors : le serviteur des princes, le compagnon des grands, l'homme opulent, léger et fragile, s'effaçait peu à peu, et l'on voyait surgir à la place un homme humble et fort, le prêtre, le pasteur des peuples, celui qui devait être le premier de l'Église d'Angleterre et veiller sur le boulevard de ses libertés.

Quelque temps après, Henri II éleva ses regards vers le siège de Cantorbéry, pensant y

(1) Le *danegelt* était une taxe que les anciens rois anglo-saxons levaient sur leurs sujets pour faire face aux invasions des Danois. Quand les Normands, frères des Danois, se furent rendus maîtres de l'Angleterre, ils continuèrent de percevoir sur le peuple conquis cette taxe destinée à repousser la conquête.

retrouver sa créature ; il n'y rencontra plus qu'un redoutable adversaire.

L'issue de la dispute devait être terrible : l'occasion fut petite. Un chanoine, appelé Philippe de Brois, avait insulté quelqu'un des justiciers royaux. L'archevêque ayant mandé le coupable à son tribunal, l'avait condamné à la peine du fouet et à la suspension temporaire de tout office et de tout bénéfice ecclésiastique. Le roi trouva la réparation insuffisante, et demanda que le coupable fût livré à la justice séculière pour subir un châtimement plus grave. L'archevêque répondit par un refus fondé sur la discipline des canons. Il n'en fallait pas tant pour blesser le monarque jaloux de son autorité. Henri voulait une satisfaction prompte, éclatante, durable : il convoqua à Westminster les prélats du royaume et leur fit cette proposition : « Qu'à l'avenir lorsqu'un clerc, accusé
« d'un délit, aurait été dégradé par le tribunal
« ecclésiastique, il fût livré au bras séculier
« et soumis au châtimement prescrit par la loi
« commune. » Les évêques d'un accord unanime repoussèrent cette proposition comme attentatoire à la majesté de l'ordre sacerdotal, qui depuis plusieurs siècles et par toute la chrétienté était exempt de toute juridiction tempo-

relle ; comme incompatible avec la législation miséricordieuse de l'Église, qui ne pouvait acquiescer à des arrêts sanglans ; comme contraire enfin aux maximes de l'éternelle justice, qui défendait de faire peser sur le même coupable, pour le même délit, deux condamnations et deux peines (1). Là-dessus Henri sembla oublier son premier dessein, et demanda aux évêques « s'ils voudraient au moins pro-
« mettre d'observer les coutumes royales. » Les évêques tinrent conseil. Quelles étaient ces coutumes ? Le roi ne les avait point énoncées, elles n'étaient consignées dans aucun acte solennel ; ce n'étaient pas de ces usages anciens, pactes tacites mais sacrés qui ne s'écrivent point, et par là même ne s'effacent pas. Si l'on interrogeait l'histoire, l'histoire de ces temps de conquête et de trouble, elle ne rapportait pas que les rois eussent gardé d'autres coutumes que celles de leur bon plaisir, elle ne parlait que de

(1) « *Episcopus aut præbiter aut diaconus in fornicatione aut perjurio aut furto deprehensus deponitur : non tamen à communione excluditur. Dicit enim scriptura : « Bis de eodem delicto vindictam non exiges. Eidem conditioni consimiliter et reliqui clerici subduntur. »* (*Canones sanct. Apost.*, 24.) Dans le cas de récidive de la part du clerc dégradé, il était abandonné au bras séculier ; car la dégradation lui enlevait son bénéfice de clergie. Il n'y avait pas de difficulté sur ce point..

droits tour à tour reconnus et violés, de pompeux sermens et d'illustres parjures. D'ailleurs la mystérieuse brièveté des paroles d'Henri laissait place au soupçon. Demander aux évêques une soumission entière à des coutumes inconnues, c'était leur proposer de fermer les yeux pour accepter des fers. Ils le comprirent. Le primate répondit le premier, et les autres après lui : « Qu'ils promettaient d'observer « les coutumes, sauf les droits de leur ordre : « *salvo ordine suo*. » C'était en ces termes que les ecclésiastiques prêtaient serment de fidélité lors du couronnement des princes : c'était sur ces trois paroles que reposait la distinction des deux puissances, temporelle et spirituelle : c'était l'exorcisme victorieux par lequel l'Eglise repoussait ce qu'il pouvait y avoir de servile dans l'obéissance : en cette formule était contenue toute l'économie du monde chrétien. La réponse des prélats n'était donc pas nouvelle ; mais quand l'homme puissant est descendu jusqu'à la ruse, rien ne l'irrite comme de la voir découverte, parce qu'il y a là une révélation de son infirmité cachée. Le roi fut pris d'une grande colère, sortit de l'assemblée sans saluer ceux qui la composaient, et partit de Westminster le lendemain à la pointe du jour.

Mais la plupart des évêques s'effrayèrent de leur succès. Eux, accoutumés au fardeau de l'épiscopat, ne pouvaient porter la colère d'un homme. Les colonnes de l'Eglise s'inclinaient comme des roseaux au premier souffle de la tempête. Il leur semblait déjà sentir planer sur leur tête la vengeance royale, et dans leur terreur ils pressèrent le primat de retirer la clause restrictive qui avait offensé le monarque. Longtemps leurs prières demeurèrent inutiles, et le primat inébranlable. Enfin, déçu par une décision supposée du souverain pontife, il succomba comme tous les grands hommes qui ont succombé, à la trahison des siens et non pas aux assauts de ses ennemis, à des avis qu'il eût foulés aux pieds si sa générosité lui eût permis de croire à la pusillanimité de ses collègues. Thomas parut dans un concile national assemblé à Clarendon (1164), et promit sur sa parole de vérité « qu'il observerait les coutumes de *bonne foi*. » Le lendemain deux conseillers de la couronne présentèrent au concile une charte composée de seize articles, dont voici les plus importantes dispositions. — En principe : les terres des archevêchés, évêchés, abbayes, étaient considérées comme terres baroniales, et les titulaires de ces hautes dignités étaient déclarés tenanciers im-

médiats de la couronne, assujétis à l'autorité du roi leur suzerain jusqu'à ne pouvoir sortir du royaume sans son congé. En conséquence, 1° les élections des prélats devaient se faire aux temps, aux lieux, par les personnes que le roi désignerait, se réservant le droit d'accepter ou de réprouver le candidat élu. 2° On attribuait aux tribunaux séculiers la connaissance de plusieurs classes de procès qui soulevaient des questions de droit canonique; de plus, l'initiative, le contrôle suprême et l'application de la peine dans les procès criminels intentés contre des clercs. Les affaires même purement ecclésiastiques devaient d'appel en appel arriver devant la cour du roi, et ne pouvaient être portées à Rome qu'avec son assentiment. 3° Aucun des tenanciers directs du roi, aucun de ses officiers ne pouvait être excommunié, aucune de leurs terres ne pouvait être mise en interdit, avant que la cause eût été soumise à l'examen de la justice séculière. Ainsi, l'Église d'Angleterre était détachée de la grande société chrétienne, emprisonnée dans les limites du royaume, incorporée dans le système féodal. On l'associait aux honneurs de l'aristocratie guerrière, mais c'était pour l'associer aussi à ses turpitudes. On la revêtait malgré elle d'odieuses

livrées, et on la faisait asseoir despote au milieu des peuples, esclave aux pieds des rois. Elle était dépouillée de cet héritage de libertés qu'au jour de sa naissance elle avait reçues de l'Eglise Romaine sa mère. Plus de liberté d'élection ; le prince allait disposer à la fois des deux glaives et régner sur le domaine des âmes par la parole du prêtre comme il régnait sur le sol par la lance de ses soldats. Plus de liberté de juridiction ; la main de fer de la justice temporelle allait s'appesantir sur les choses les plus délicates, les plus vénérables et les plus saintes pour tirer de toutes parts de l'or et du sang. Plus de liberté d'excommunication ; et les ministres d'un pouvoir brutal et capricieux et la foule innombrable des tyrans subalternes ne connaîtraient plus désormais ces terreurs salutaires qui seules pouvaient protéger contre leurs insultes les droits de Dieu et de l'humanité. — Telle était la charte de servitude à laquelle les prélats anglais venaient de souscrire par de téméraires et trop hâtives promesses. Ils furent requis d'y apposer leur sceau. Henri avait vaincu.

L'archevêque de Cantorbéry, consterné à la lecture des coutumes royales, avait demandé un délai pour les examiner à loisir, et

se retirant du concile, il s'en allait accompagné de ses clercs. Ceux-ci s'entretenaient en route des événemens qui s'étaient passés, et l'un d'eux, celui qui portait la croix, se mit à murmurer à voix haute : « La puissance publique
 « trouble toutes choses : les princes se sont
 « assis et ont conspiré tous ensemble contre
 « le Christ notre Seigneur. Qui osera se lever
 « maintenant que le chef est tombé ? Que
 « reste-t-il à celui qui a perdu son honneur et
 « sa conscience ? » Ainsi parlait le porte-croix : l'archevêque l'entendit, et lui demanda : « A
 « qui s'adressent ces paroles, ô mon fils ? » —
 « A vous, dit le clerc, à vous qui avez aujourd'hui
 « perdu votre honneur et votre conscience, alors que vos mains consacrées à
 « Dieu se sont étendues pour jurer l'observation de ces lois iniques. » — « Je me repens », répondit l'archevêque, et, la douleur s'emparant de lui, il versa beaucoup de larmes.

Ces larmes furent fécondes. — Pressé entre ses remords et son serment, dans une ineffable angoisse, il écrivit au pape pour le faire juge de sa situation, arbitre de son devoir. Le pape condamna les constitutions de Clarendon, flétrit d'une réprobation énergique

ceux qui les avaient jurées, loua Thomas de son repentir, et l'encouragea à en donner des preuves authentiques. — Thomas n'avait point brisé lui-même ses engagements, il n'osa les secouer qu'après avoir été délié par celui à qui appartient la magistrature suprême des consciences. D'ailleurs, le pacte qu'il avait conclu avec Henri était un pacte de bonne foi ; la mauvaise foi de Henri le faisait nul et rendait à Thomas sa parole. Puis, s'il y avait là quelque déshonneur, n'était-il pas plus généreux de l'accepter pour soi-même que de laisser peser sur son Église un opprobre éternel ? La paix de l'archevêque était faite avec le roi, mais elle était faite au prix des destinées religieuses d'une grande nation : il pouvait en rester à ce point et s'assurer des jours tranquilles, des jours brillans. En rompant cette paix si chèrement achetée, il allait rassembler sur lui des outrages sans nombre et des malheurs sans fin ; il serait appelé traître par les hommes méchans dont il aurait rejeté le joug pour délivrer son peuple ; il soulèverait contre lui toutes les puissances de la monarchie, il serait mis au ban de la féodalité ; beaucoup même du sein de l'Église s'élèveraient contre lui, et ses timides frères dont il voulait effacer la honte

l'accuseraient d'avoir voulu leur perte. De ces deux alternatives choisir la dernière était un choix héroïque : et s'il y a une heure de trop dans la vie de Thomas, c'est celle où il tomba, ce n'est point celle où il se releva de la sorte ! Et d'abord il refusa de sceller son ignominie en signant ces coutumes de triste mémoire ; il fit comme si elles n'existaient point, comme si cette assemblée de Clarendon n'était que le rêve d'une mauvaise nuit ; il se fit cet honneur à lui-même, au prince, à l'Angleterre de la croire toujours libre : il agit comme si elle l'était. Il exerça dans son diocèse tous les droits qu'avaient exercés ses prédécesseurs et plusieurs de ceux que leur négligence avait laissé s'éteindre ; il frappa à coups redoublés sur tous les abus, en quelque lieu qu'ils se rencontraient. A ce bruit, Henri qui s'était endormi dans sa victoire se réveilla ; il vit que son captif lui échappait, et témoigna de son dépit par des vexations de plus d'un genre. L'archevêque averti de quelque chose de sinistre essaya deux fois vainement de quitter l'Angleterre : le roi le sut et demanda si le royaume n'était pas assez grand pour eux deux. Les courtisans ne manquèrent pas de répondre que Thomas voulait y commander seul : ils parlèrent de ses

vastes desseins , de son inflexible volonté. Ils le firent paraître comme un fantôme qui tournait autour du trône, épiant l'heure de s'y asseoir. L'ombrageux Henri depuis long-temps indisposé par le changement de vie de Thomas, importuné du spectacle de cette austère vertu, jaloux peut-être de sa popularité, exaspéré sans doute par sa désobéissance récente, accueillit avec faveur ces suggestions perfides. De ces colères accumulées se forma une haine plus redoutable que la colère elle-même, une haine patiente parce qu'elle se sentait forte, savante et profonde parce qu'elle voulait plus que la mort, elle voulait de longues douleurs, le supplice moral et par dessus tout l'infamie de celui qu'elle poursuivait.

Un parlement fut convoqué à Northampton. Là se rassemblèrent autour du roi, d'une part les seigneurs temporels intéressés comme lui à l'abaissement du pouvoir spirituel en la personne d'un homme qui ne laissait pas en paix leurs vices et qui n'avait voulu partager ni leur tyrannie, ni leur servitude; d'une autre part les évêques parmi lesquels il se trouvait bien des vertus, mais aussi bien des faiblesses. Là il ne devait plus être question des trop fameuses coutumes. L'archevêque devait être

attaqué par ces voies détournées qui étaient si familières à la politique du monarque ; les arsenaux ténébreux de la législation féodale allaient fournir contre lui des armes irrésistibles : on pourrait consommer sa perte sans lui laisser les honneurs du martyre. Il fut donc cité à comparaître, et comme il crut devoir faire défaut à cette citation qui violait les règles du droit canonique et les privilèges de sa propre dignité, il fut condamné à la confiscation de ses biens meubles, commuée en une amende de cinq cents livres. Le lendemain il se présenta, et deux autres condamnations pécuniaires intervinrent contre lui (1). Le troisième jour on rappela qu'en se démettant des fonctions de chancelier, il n'avait point rendu compte de son administration, et l'on évalua à 44,000 marcs les sommes dont il était redevable envers le trésor. L'archevêque répondit qu'au jour de sa consécration il avait été déchargé au nom du

(1) On lui ordonna, 1° de restituer 300 livres de rente qu'il avait perçues en sa qualité de gouverneur de deux châteaux royaux ; 2° de rendre 500 livres que le roi lui avait remises sous les murs de Toulouse au temps qu'il était chancelier. L'archevêque alléguait, 1° que les 300 livres avaient été dépensées aux réparations des deux places fortes ; 2° que les 500 livres lui avaient été données en présent : qu'au reste, il ne voulait point s'abaisser à des discussions d'argent, et qu'il paierait.

roi de toutes les obligations de son office de chancelier, et il le prouva par témoins. Cette excuse ne fut pas admise. L'archevêque demanda et obtint du temps pour délibérer. Durant cet intervalle, les conseils dont il fut environné lui firent comprendre ce qu'on voulait de lui : ce n'étaient point ces sommes énormes qu'on savait bien n'être plus en son pouvoir, et qui étaient allées se perdre au sein des pauvres, c'était son abdication, c'était l'abandon du poste sacré où il venait de combattre sous l'œil de Dieu; c'était la remise entière de lui-même et des intérêts de l'Église à la discrétion d'Henri. Ces conseils lui venaient de ses suffragans et de ses collègues, dont un petit nombre seulement, restés fidèles à son infortune, soutenaient en secret son courage (1). Son courage ne défaillit

(1) Il faut compter dans ce nombre les évêques de Salisbury, de Vigorn et de Hereford. L'évêque Henri de Winchester déploya aussi dans ces jours d'alarme un caractère digne de louanges. Il répondit à l'évêque de Londres, qui demandait au nom du roi la démission de Thomas : « Un semblable conseil conduirait l'Église à sa ruine. Car si notre primat et notre père nous laisse cet exemple qu'un évêque au premier signe menaçant d'un prince irrité abdique le soin des âmes qui lui sont soumises, que reste-t-il à l'avenir sinon le renversement de toutes les règles, la confusion de toutes choses au gré des grands, et l'esclavage pour le clergé comme pour le peuple? »

point. Il lui vint une noble et audacieuse inspiration.

Au jour fatal marqué pour son jugement, ayant dit la messe de saint Etienne premier martyr, vêtu de ses vêtemens pontificaux, portant le Viatique sur son cœur, et dans ses mains la croix archiépiscopale ; armé de toutes les armes du ciel contre toutes les terreurs de la terre, intrépide au milieu des funestes pressentimens de ses serviteurs et de ses amis, il se rendit au palais, et s'assit dans le vestibule, tandis que ses juges effrayés de cette solennelle apparition se précipitaient en désordre dans la salle du conseil. Alors se succédèrent des scènes déchirantes de douleur, admirables de majesté. Tandis que la salle du conseil retentissait de violentes accusations, de paroles furieuses, de menaces et de blasphèmes, l'archevêque était seul dans la compagnie de quelques uns de ses clercs et de ses moines, et sous la garde de plusieurs satellites. Or, l'archevêque pencha la tête et dit à l'un de ses disciples assis à ses pieds : « Je crains pour toi ; mais toi ne crains rien : tu partageras ma couronne. » Le disciple répondit : « Il n'y a de crainte ici ni pour vous, ni pour moi ; car vous arborez cet « étendard triomphal que toute puissance hu-

« maine redoute, et sous lequel beaucoup ont
 « vaincu. » Et, après quelques momens de silence : « Seigneur, ajouta-t-il, s'ils portent sur
 « vous une main impie, ne manquez point de
 « jeter sur eux la sentence d'excommunica-
 « tion. » Un autre clerc, qui était assis de
 même aux pieds de l'archevêque, murmura
 assez haut pour pouvoir être entendu : « Loin
 « de lui une pareille conduite ! Ainsi n'ont
 « point fait les apôtres et les martyrs de Dieu.
 « Mais plutôt, si ses ennemis en viennent là,
 « qu'il prie pour eux et qu'il leur pardonne.
 « Car s'il lui arrive de souffrir pour la cause
 « de la justice et de la liberté ecclésiastique,
 « son âme sera en repos et sa mémoire en bé-
 « nédiction. » En écoutant ces mots, l'arche-
 vêque les recueillait dans son cœur, et les
 autres pleuraient. Un peu après, le même qui
 avait parlé le dernier, voulant converser en-
 core, en fut empêché par un officier du roi, qui
 était là avec sa verge et qui défendit d'adresser
 la parole à l'archevêque. Alors il lui fit signe
 avec les yeux et les lèvres, de regarder la croix
 et l'exemple du crucifié dont elle portait l'i-
 mage, et de prier : l'archevêque comprit le
 signe, et il fit ainsi, et il fut rempli de conso-
 lation. — Tandis que le maître et les disciples

s'entretenaient de la sorte, Roger, archevêque d'Yorck, sortit de la salle du conseil et se retira, ne voulant pas, disait-il, assister à l'effusion du sang. L'évêque d'Exeter vint se jeter aux genoux de Thomas en s'écriant : « Mon père, pitié pour vous, pitié pour nous ! » Puis la porte s'ouvrit, et l'épiscopat anglais tout entier se présenta. Dans l'impuissance de juger leur chef sans violer ouvertement la discipline des canons, les prélats complaisans avaient promis de renier son autorité, de l'accuser devant le Saint Siège, et d'obtenir sa déposition solennelle : à ce prix seulement ils avaient pu satisfaire le courroux du roi. Hilaire de Chichester parla au nom de tous : « Vous fûtes jadis notre archevêque, « nous fûmes tenus de vous obéir. Mais parce « que vous avez juré fidélité au roi, c'est-à-dire « que vous feriez ce qui serait en vous pour « la conservation de sa vie, de ses membres et « de sa dignité terrestre, et que cependant vous « travaillez à détruire les coutumes transmises « par ses ancêtres, et maintenues par lui dans « l'intérêt de sa dignité, à cause de cela, nous « vous accusons de parjure. A un archevêque « parjure nous ne devons plus d'obéissance. « C'est pourquoi, nous plaçant sous la protec-

« tion du souverain pontife, nous vous citons
 « à son tribunal. — J'écoute, » dit l'arche-
 vêque. Et les prélats se rangèrent de l'autre
 côté du vestibule, et s'assirent dans le plus pro-
 fond silence. — Enfin la porte du conseil s'ou-
 vrit encore une fois, et les comtes et les barons
 s'avancèrent ensemble et une grande troupe
 de nobles avec eux. Le comte de Leicester
 marchait à leur tête, et prit la parole : « Écoutez
 « votre sentence. » — « Ma sentence? » dit l'ar-
 chevêque ; et se levant il reprit : « O comte,
 « ô mon fils, écoute toi-même. Tu n'ignores
 « pas, mon fils, combien j'ai été cher et fidèle
 « au roi au temps où je gouvernais les affaires
 « de ce monde. C'est pour cela qu'il lui a plu
 « de m'élever au siège archiépiscopal de Can-
 « torbéry, malgré ma résistance, Dieu le sait,
 « car je connaissais mon infirmité, et je me
 « suis soumis plutôt pour l'amour de mon roi
 « que pour l'amour de mon Dieu. En ce temps-
 « là je fus déchargé de toute obligation sécu-
 « lière, et là-dessus je ne dois plus aucun
 « compte, et n'en veux rendre aucun... Mon
 « fils, écoute encore : Autant l'âme est plus
 « précieuse que le corps, autant je dois obéir
 « à Dieu plutôt qu'au roi de la terre. Ni la loi,
 « ni la raison ne permet aux fils de juger leur

« père. C'est pourquoi je décline le jugement
 « du roi, et le tien, et celui des autres, ne pou-
 « vant être jugé que par le Pape après Dieu.
 « J'en appelle devant vous tous à son tribunal,
 « et je me retire sous la protection du Siège
 « Apostolique et de l'Église universelle. » —
 Il se retira calme et majestueux au milieu des
 vociférations des gens de cour, et personne
 n'osa l'arrêter.

Il sortit du palais. Une immense multitude
 l'attendait au dehors et commençait déjà à dé-
 plorer sa perte comme celle d'un père. Quand
 il parut il fut salué d'une acclamation univer-
 selle : « Béni soit Dieu qui a sauvé son servi-
 « teur de devant la face de ses ennemis ! » Et
 la foule des pauvres, et le peuple, et le clergé
 l'accompagnèrent en triomphe jusqu'au mo-
 nastère qu'il avait choisi pour sa demeure. Pour
 lui, voyant la joie du peuple et des pauvres, il
 ordonna qu'on leur ouvrît les portes et qu'on
 leur fit un grand festin ; et les cloîtres furent
 remplis de gens qui mangeaient, et lui-même
 prit son repas au milieu d'eux. Ensuite ayant
 appris que quelques scélérats de haut parage
 avaient conspiré sa mort, il se fit préparer un
 lit dans l'église, et se levant au milieu de la
 nuit, il quitta la ville, erra pendant plusieurs

jours à travers l'Angleterre, dénué de tout, mourant de fatigue : enfin une barque de pêcheur le recueillit et le porta aux rivages de Flandre, d'où il parvint, non sans périls, sur le territoire français (1).

(1) *Quadrilogus*, lib. I.

III

Aux trois assemblées de Westminster, de Clarendon et de Northampton, une cause importante avait été débattue avec des fortunes diverses. Mais jusqu'ici tout s'était passé à huis clos, et si les choses en fussent restées là, les peuples, dont les yeux ne pénétraient pas encore dans les palais des rois, n'eussent point su ce qui avait été fait pour eux. L'histoire elle-même n'y aurait vu qu'une dispute entre deux hommes, une querelle entre un prince et un prêtre dans un coin de l'Europe. Le beau caractère de Thomas de Cantorbéry se serait perdu

parmi la multitude de ces vertus ignorées, qui, à chaque siècle, traversent la terre sans y laisser d'autres traces que celles de leurs bienfaits. La Providence ne voulait point qu'il en fût ainsi; elle avait préparé pour cette génération un grand spectacle. Il fallait que la scène devînt plus vaste, il fallait que les peuples s'éveillent pour voir, entendre et s'instruire; il fallait que les deux adversaires parussent, non plus comme les avocats de quelques droits individuels, comme les héritiers d'un trône ou d'un siège isolé, mais comme les représentans de deux principes : il fallait que l'Europe se rangeât à droite et à gauche, et se partageât entre eux, afin qu'ils fussent les délégués des deux factions rivales de l'humanité.

Tous deux étaient présentement dignes de leur rôle et dignes aussi l'un de l'autre. En la personne d'Henri, l'esprit de tyrannie s'était élevé par degrés à sa plus haute puissance. Il avait pensé d'abord tirer vengeance d'un homme obscur, d'un simple chanoine. Celui-ci s'était réfugié sous la protection d'une loi : Henri avait demandé l'abrogation de la loi. On avait répondu en lui montrant qu'elle tenait au système entier de la législation ecclésiastique d'Angleterre : il s'en était pris à cette législation.

L'archevêque de Cantorbéry avait embrassé la défense des institutions de son Église : Henri avait tourné contre lui tous ses coups. Il ne tardera pas à s'apercevoir que l'archevêque de Cantorbéry a derrière lui l'Église universelle ; alors il attaquera l'Église universelle elle-même, il tentera de renverser l'éternel édifice, parce qu'une humble pierre a blessé quelque peu son pied royal. Thomas, de son côté, en se faisant dans sa terre natale le défenseur de la liberté religieuse, s'était rendu capable d'exercer ce patronage au nom et à la face de la chrétienté tout entière. Il avait connu dans ses controverses avec le roi quel prix lui coûterait ce dangereux honneur. Il avait beaucoup appris : beaucoup par ses premiers succès, plus encore par la faute qui suivit, beaucoup par son repentir. Tant de traverses et d'afflictions avaient été comme une expiation des prospérités de sa première vie ; il s'était purifié de tout ce qui pouvait rester dans son âme d'alliage terrestre ; il était initié maintenant à tout ce que le Christianisme renferme de plus généreux sacrifices et de plus sublimes souffrances ; il était digne d'un ministère auguste et extraordinaire. Homme de douleurs, il devait devenir par excellence l'homme de Dieu.

Aussitôt que l'évasion de l'archevêque fut divulguée, le roi d'Angleterre somma ses évêques de tenir leur promesse, et fit partir quatre d'entre eux pour aller poursuivre devant le souverain pontife la déposition de leur primat. En même temps il adressa des lettres à plusieurs princes du continent, pour leur montrer dans son ennemi l'ennemi commun de toutes les couronnes, et lui fermer ainsi la porte de tous les empires.

Les quatre prélats anglais ayant passé la mer, se rendirent à Sens, où le pape Alexandre III résidait alors. Là, l'éloquence de leurs discours, le crédit du roi dont ils étaient les mandataires, et aussi les riches présens qu'ils distribuaient, leur concilièrent au sein de la cour romaine de nombreux partisans. Ils exposèrent avec beaucoup d'habileté le sujet de leur ambassade, et conclurent en demandant l'envoi d'un légat à *latere*, en Angleterre, avec pouvoir de juger la cause et de prononcer la condamnation de Thomas. Mais l'incorruptibilité du Pape était au dessus de toutes les séductions. La vérité ne lui était point inconnue : il comprenait d'ailleurs la portée d'une telle demande, et quel pourrait être le rôle d'un légat dans un royaume où « résister au mo-

« narque, c'était faire comme un homme en
 « prison qui résisterait à son geôlier (1). » Il
 refusa donc de prendre une décision avant d'a-
 voir entendu Thomas lui-même ; et les prélats
 accusateurs, qui se souciaient peu d'avoir à
 soutenir les regards et les interpellations de
 celui qu'ils poursuivaient, retournèrent vers
 leur maître sans avoir rien fait pour l'accom-
 plissement de ses désirs.

Cependant le vénérable fugitif avait quitté
 l'habit emprunté et l'humble nom de frère
 Christian, sous lequel il avait traversé la Flan-
 dre. En mettant le pied sur la frontière de
 France, il avait repris sans hésiter ce titre d'ar-
 chevêque de Cantorbéry, qui le dénonçait à
 la malveillance des princes. Il alla trouver
 Louis VII à Soissons, et se confia à sa loyauté.
 Louis VII le reçut avec honneur, et en lui pro-
 mettant son appui, lui adressa ces nobles pa-
 roles : « Si le roi d'Angleterre, dans l'intérêt
 « de sa dignité royale, maintient les coutumes
 « qu'il dit être celles de ses ancêtres, et qui
 « offensent la loi divine, moi aussi je conser-
 « verai les coutumes de France pour lesquelles

(1) Ces paroles sont de S. Thomas lui-même. *Quadrilogus*,
 lib. v.

« j'ai reçu avec le trône un respect héréditaire.
 « Or, c'est la coutume de la France, depuis les
 « temps les plus anciens, de nourrir et de dé-
 « fendre tous ceux qui souffrent, ceux-là sur-
 « tout qui sont exilés pour la justice. A un tel
 « usage, si Dieu m'est en aide, moi vivant, il
 « ne sera jamais dérogé. »

Sous ces auspices, Thomas se présenta devant la cour pontificale. Plus d'une fois il y avait paru dans des temps plus prospères, alors surtout que dans les premières années de son archiépiscopat, dans tout l'éclat de sa récente fortune, il était venu au Concile de Tours. A cette époque, tous les hauts dignitaires de l'Eglise, présents dans cette ville, étaient sortis au devant de lui et lui avaient fait une magnifique réception. Cette fois il trouva parmi les cardinaux une froideur inaccoutumée ; mais le Pape lui témoigna toute la tendresse d'un père. Il fut beau de voir ces deux pontifes, tous deux bannis de leur patrie et de leur siège, l'un par le despote d'Allemagne, l'autre par le tyran de l'Angleterre, se rencontrer tous deux dans un même exil pour une même cause, dans une même hospitalité sur notre terre de France, justement fière de ce droit d'asile qu'elle exerçait en faveur des vertus proscrites : il fut beau de les voir,

l'un portant la couronne d'épines de la papauté, l'autre qui devait bientôt ceindre l'auréole du martyr, épancher dans le cœur de l'un et de l'autre de pieuses tristesses, se consoler et s'affermir par un échange de courageuses pensées. Thomas parut devant un consistoire avec une majestueuse candeur, il raconta la conduite qu'il avait tenue; il produisit les constitutions de Clarendon, et après qu'une réprobation unanime les eut condamnées, il se confessa coupable, non d'avoir désobéi au souverain et troublé le royaume, mais coupable d'avoir reçu l'épiscopat sans autre vocation qu'un caprice royal, et d'avoir sacrifié à ce caprice ses devoirs sacrés. Puis quittant l'anneau pastoral qui ornait sa main, il le remit au Pape en le conjurant de le placer en une main plus digne. A cet aspect, toute l'assemblée fut émue. Plusieurs cependant inclinaient à recevoir une abdication qui semblait sauver à la fois l'honneur et la paix de l'Eglise, et peut-être aussi la vie de l'archevêque. Alexandre rejeta ces avis pusillanimes; il voulut que Thomas reprît sa dignité, et il lui en conféra de nouveau l'investiture, acceptant ainsi par un témoignage éclatant la solidarité du péril. Enfin, pour assurer à l'exilé une retraite qui convînt à sa situation

présente, il l'envoya dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux, à Pontigny, près de Sens.

De même qu'en prenant possession de la chaire de Cantorbéry, Thomas avait rejeté loin de soi l'appareil des grandeurs terrestres, en entrant dans sa cellule de Pontigny, il laissa sur le seuil ces pompes modestes et religieuses que sa haute dignité ecclésiastique l'avait jusqu'ici contraint de retenir. Le grand primat d'Angleterre, accoutumé à recevoir l'obéissance de quatorze évêques, vécut sous le vêtement de bure d'un pauvre moine, et sous la règle d'un supérieur étranger. Il redoubla d'austérités et de prières; la Bible, les Canons, l'histoire de l'Eglise, occupaient ses longues et silencieuses journées. Entretenues dans une sphère si haute, ses idées prirent un essor que rien n'arrêta plus; il vit avec indignation ces géans de la terre, appelés princes et seigneurs, élever leurs misérables institutions comme une seconde Babel pour affronter les cieux: il lança la foudre; il condamna canoniquement les coutumes de Clarendon, et prononça l'anathème sur leurs fauteurs.

A la nouvelle de ces événemens, Henri II fut prompt à la vengeance. Il rendit d'abord plusieurs ordonnances d'une incroyable barba-

rie pour interrompre toute relation de son royaume avec l'archevêque , et défendit de le nommer dans les prières publiques. Les biens de Thomas furent confisqués ; ses parens et ses amis , dépouillés de tout , furent bannis au nombre de plus de quatre cents : il n'y eut de grâce ni pour les vieillards , ni pour les malades , ni pour les femmes , ni pour les enfans au berceau ; et ces quatre cents infortunés furent contraints de promettre par serment qu'ils i raient les uns après les autres visiter l'archevêque dans sa retraite , et l'affliger du récit de leurs malheurs. Ils partirent , et ce lamentable cortége vint frapper tous les jours à la porte du proscrit , comme pour le punir cruellement du plaisir secret qu'il devait éprouver naguère , lorsque la multitude des indigens se pressait dans le vestibule de sa demeure archiépiscopale , et s'en retournait les mains pleines d'aumônes , et la joie sur le front. Jamais peut-être l'imagination des persécuteurs ne fut si ingénieuse pour le mal , et jamais la charité ne reçut un défi plus honorable. Voici un roi qui imagine pour un évêque une torture plus cruelle que la mort ; et cette torture , c'est de lui montrer des pauvres qu'il ne puisse secourir ; c'est de l'environner de plaintes déchirantes

qu'il ne puisse consoler ! Mais la charité accepta le défi : Thomas recueillit ces malheureux , partagea avec quelques uns le pain de l'exil , adressa les autres aux nombreux admirateurs que sa réputation lui avait faits. Aucun ne manqua d'assistance , et plusieurs trouvèrent sur la terre étrangère une aisance qu'ils n'avaient point connue dans leurs foyers.

Quand les gémissemens eurent cessé de se faire entendre dans la solitude de Pontigny , Henri sut encore en troubler le repos. Il fit savoir aux religieux de Cîteaux qu'il supprimerait tous les couvens de l'ordre en Angleterre , si Thomas restait plus long-temps dans leur abbaye. Ils eurent la faiblesse de faire part de cette menace à leur illustre commensal ; et lui , se retirant aussitôt , alla demeurer dans la ville de Sens , que Louis VII lui assigna pour séjour. Mais les respects et les bontés dont le roi de France entourait l'archevêque étaient pour Henri comme un reproche public. Il jura d'y mettre un terme , et concerta une ruse où la générosité de Louis VII ne pouvait manquer d'être surprise. Il le pria de se faire médiateur entre l'archevêque et lui , et les convia tous deux à une entrevue dont le lieu fut fixé sur les confins de la Normandie. Au jour convenu ,

en présence des deux cours réunies , l'archevêque fut introduit , et alla se jeter aux pieds de son souverain , lui demandant la paix et se remettant à sa discrétion pour l'avenir , sauf l'honneur de Dieu. Henri reconnut dans ces paroles la restriction qui déjà , une première fois , avait irrité sa colère ; il s'en montra mécontent , et proposa à l'archevêque l'arrangement que voici : « Vous promettrez de me garder la même obéissance que les plus saints des archevêques vos prédécesseurs ont gardée au moindre des rois mes ancêtres. » En entendant cette proposition , les grands des deux royaumes s'écrièrent : « Le roi s'humilie assez. » Cependant Thomas ne pouvait consentir à une semblable proposition ; car il y a dans le christianisme un type de perfection qui ne réside point sur la terre ; il y a une fierté sainte qui ne permet pas de s'asservir sans réserve à l'imitation d'un homme, quelque grand qu'il ait été, et d'accepter ses fautes par respect pour ses mérites. Le refus de Thomas étonna Louis VII et les nobles qui l'entouraient ; ils crurent y découvrir la marque d'une humeur hautaine et indomptable , et dès ce jour ils manifestèrent ouvertement leur déplaisir. Pour lui , il vit sans alarmes s'écarter ce bras loyal et protec-

teur, sous l'abri duquel il avait respiré. Et quand ses amis lui demandèrent où il pensait désormais aller reposer sa tête, il répondit : « J'ai ouï dire que sur les bords de la Saône, « et jusqu'au pays de Provence, les hommes « sont plus libres qu'ailleurs (1), je m'y rendrai à pied avec l'un des miens : peut-être « en voyant notre affliction, on aura pitié de « nous, et on nous donnera ce qui sera nécessaire pour vivre jusqu'à ce que le Seigneur « nous ait visités. Il est pire qu'un mécréant « celui qui désespère de la miséricorde de Dieu. »

Il ne restait plus à Thomas d'autre protection que la majesté du Siège Apostolique. Cet asile moral, qu'alors les potentats étaient contraints de respecter, était le seul qui maintenant dérobat au roi d'Angleterre sa victime. Il essaya d'abord de le violer à force ouverte. Il enveloppa dans un même ressentiment et dans une même guerre le Pape et l'archevêque. Il inter-

(1) Cette honorable désignation se rapporte au Lyonnais, qui était alors soumis au gouvernement des archevêques de Lyon. Une tradition sur laquelle nous reviendrons ailleurs, veut que S. Thomas, comme S. Anselme, ait habité cette ville au temps de ses malheurs. Il était digne de ces grands évêques de venir méditer au tombeau des S. Pothin et des S. Irénée la science du martyre.

dit l'entrée de ses états aux messagers de la cour de Rome , défendit sévèrement les appels au Saint Siège ; il retint le denier de saint Pierre , vieux symbole de la fidélité des catholiques anglais : il le retint , ce qui n'est pas à dire qu'il déchargea les peuples de cet impôt , mais qu'il le perçut à son profit. Il alla plus loin. L'anti-pape Octavien étant mort , l'empereur Frédéric I^{er} lui avait donné un successeur en la personne de Guido de Crema , et avait réuni dans une diète à Würtzbourg tous les grands vassaux de l'empire pour leur faire reconnaître le pontife de sa création. Deux députés du roi d'Angleterre se trouvèrent à ce rendez-vous de l'iniquité. Ils se soumirent en son nom à l'anti-pape et promirent l'adhésion de tout le clergé du royaume. En effet le roi d'Angleterre ordonna que tous ceux de ses sujets qui avaient passé l'âge de douze ans abjurassent l'autorité d'Alexandre III ; et cet ordre reçut son exécution. Toutefois les évêques anglais trouvèrent moyen de se soustraire à cette mesure impie qui les aurait fait descendre au dernier degré de l'avilissement.

En même temps qu'Henri ébranlait l'Église au dehors en se liquant avec ses ennemis , il travaillait avec non moins d'opiniâtreté à sa

ruine intérieure. On eût dit que le démon de la politique perfide, qui devait quatre siècles plus tard apparaître au florentin Machiavel, et lui dicter le livre des mauvais princes, se tenait maintenant aux côtés de ce roi du Nord, veillait à son chevet, assistait à ses conseils et conduisait ses desseins à leur accomplissement par les voies les plus mystérieuses et les plus sûres. Personne, jusque-là, n'avait déployé une connaissance plus profonde des infirmités du cœur humain et des ressorts qui frappent sur chacune d'elles. Protée aux mille formes, Henri changeait à toute heure d'attitude et de langage ; il dissimulait son alliance avec les schismatiques, protestait de sa soumission filiale à l'Église romaine, formait des vœux pour la paix, déplorait amèrement les dissensions qui l'avaient séparé de l'archevêque, autrefois son ami. Il contrefaisait à merveille l'innocence, et ce qui est plus difficile encore à contrefaire, le remords. Un jour il pleura avec tant de perfection devant deux cardinaux, que l'un se mit à pleurer avec lui, l'autre éclata de rire. D'autres fois il faisait gronder l'orage : dans sa fureur, il se roulait par terre, déchirait les courties de son lit, en arrachait la paille et la rongait entre ses dents. A la suite de pareils accès,

il écrivait à Rome des épîtres menaçantes , il annonçait une rupture prochaine : c'était peu de parler de schisme ; il faisait entendre qu'il pourrait bien prendre le turban et soumettre l'Angleterre à la loi de Mahomet. Car se donnant le choix des apostasies , une instinctive sagacité lui révélait du premier coup entre tant de religions fausses , la religion des tyrans. Ces alternatives d'espérance et de terreur qu'il savait ménager à propos entretenaient dans leur servitude les évêques de son royaume , et même à l'étranger tenaient en suspens beaucoup d'entre les plus considérables personnages du clergé catholique. On voyait , d'une part , l'Angleterre accoutumée à une obéissance d'esclave , prête à se séparer de l'unité catholique au premier signe de son maître redouté : d'une autre part, on avait devant les yeux les bonnes grâces d'un monarque puissant, précieuses en ces jours mauvais , faciles à obtenir au prix d'une seule concession ; puis des promesses magnifiques , l'Angleterre pacifiée , l'anti-pape abandonné , la Terre-Sainte secourue. On pensait qu'il fallait céder au malheur des temps , fléchir pour n'être pas brisé. On oubliait que l'Église peut bien accepter le manteau royal comme un ornement , mais n'en a pas besoin pour se cou-

vrir ; que sa nudité est vénérable , et que si elle montre des blessures , ces blessures , comme celle du Christ , rayonnent d'amour et de gloire. C'est ainsi qu'Henri pénétrait dans les esprits , et quand ses conseils étaient épuisés , il trouvait des ressources dans ses trésors. Il acheta avec des sommes considérables l'appui de plusieurs villes et de plusieurs princes d'Italie. Il sut employer à son service la simonie que Grégoire VII et ses successeurs s'étaient efforcés de chasser du sanctuaire , mais qui y conservait encore de secrètes entrées. Un jour il se vanta effrontément de tenir le sacré collège dans sa bourse ; il osa même proposer au pape un injurieux marché. Alexandre III fit justice de cette tentation grossière. Cependant les efforts du roi ne restèrent pas toujours sans quelque succès ; durant sept ans , il sut éluder à la fois et les censures ecclésiastiques que ses persécutions appelaient sur lui , et la réconciliation , qui seule devait lui épargner cette juste flétrissure. Il obtint l'envoi en Normandie de deux légats , dont l'un lui était dévoué , et qui eussent condamné l'archevêque , si le pape n'eût limité leurs pouvoirs. Il paya de paroles plusieurs autres légats qu'il ne put gagner à prix d'argent. Ainsi , il prolongeait l'exil de Tho-

mas , le harcelait de vexations , l'abreuvait d'amertumes. Enfin , ce qui lui importait le plus , il accoutumait peu à peu le simulacre d'église qui subsistait dans ses états à se détacher de l'autorité papale et primatiale , au point qu'ayant voulu associer son fils aîné à la couronne , il le fit sacrer par l'archevêque d'York au mépris des privilèges de l'église de Cantorbéry et des prohibitions formelles du souverain pontife (1).

Contre tant d'ennemis , contre tant d'attaques savamment combinées , Thomas n'avait pour lui que les vœux du pauvre peuple dont on ne se souciait guère ; l'amitié de quelques moines qui partageaient son infortune ; la bienveillance de plusieurs personnages haut placés , mais qui ne pouvaient rien sur son persécuteur , et l'approbation d'un vieillard entouré de pièges et opprimé comme lui. Mais ce vieillard était le Pape , et avec lui était le droit , et le droit , c'est la force morale contre laquelle la force physique ne peut prévaloir. C'est pourquoi ce qu'il y a de plus redoutable sur la terre , l'or et le fer ; ce qu'il y a de plus dangereux parmi les hommes , l'intrigue et la peur , tout

(1) *Quadrilogus*, lib. II, et les autres auteurs contemporains, *passim*.

vint se briser devant l'intrépidité de Thomas. Tandis que son génie, porté sur les ailes de la foi, découvrait dans des contemplations sublimes les desseins providentiels dont il devait être l'instrument, sa prudence toujours attentive suivait pas à pas les menées souterraines de ses ennemis, déconcertait les calculs de leur politique; et son inflexible résolution tenait en échec toute leur violence. Son histoire, pendant ces sept années, est courte comme l'histoire de tout ce qui ne change point. Il excommunia les ministres des volontés royales qui avaient engagé l'Angleterre dans la ligue schismatique; il rappela le peuple sous l'autorité d'Alexandre par une lettre pleine de douceur et d'énergie; plusieurs fois il écrivit au roi et lui donna de salutaires et rigides avertissemens; en même temps il aiguillonnait l'inertie de ses suffragans et de ses collègues, ou bien il venait jeter le poids de sa parole au milieu des hésitations et des lenteurs circonspectes de la cour de Rome. Voici quelques fragmens de ces lettres immortelles; on y voit ce qui se passait dans cette grande âme; mais il ne faut point oublier que celui qui les traça était prince de l'Eglise; qu'il parlait à ses égaux ou à ses inférieurs; que le malheur et la sainteté

l'ont revêtu d'une double consécration et lui ont donné le privilège de dire beaucoup.

Au roi d'Angleterre. I^{re} lettre. « J'ai désiré
 « d'un grand désir de voir votre face et de con-
 « verser avec vous ; car vous êtes mon sei-
 « gneur, vous êtes mon roi, vous êtes mon
 « fils spirituel. Mon seigneur, je vous dois et
 « je vous offre mes conseils et tous les services
 « qu'un évêque peut rendre, sauf l'honneur
 « de Dieu et de la sainte Eglise : mon roi, je
 « suis tenu de vous respecter toujours, et de
 « vous avertir à l'heure du péril : mon fils spi-
 « rituel, mon devoir est de vous reprendre
 « dans vos égaremens... Vous devez savoir que
 « vous êtes roi par la grâce de Dieu. Or, les
 « rois, au jour de leur sacre, reçoivent trois
 « onctions : à la tête, à la poitrine, au bras,
 « ce qui signifie la gloire, la science et la force.
 « Quand les rois des anciens âges prévariquè-
 « rent contre la loi de Dieu, Dieu leur ôta la
 « force, la science et la gloire ; il rendit ces
 « dons à ceux qui se repentirent.... Ecoutez
 « encore : l'Eglise de Dieu se compose de deux
 « ordres : le clergé et le peuple. Dans le clergé
 « sont les apôtres et les papes, hommes apos-
 « toliques, et les évêques et les autres docteurs

« à qui est confié le soin de l'Eglise, afin que
 « tout soit ramené au salut des âmes. C'est
 « pourquoi il a été dit à Pierre et aux autres
 « pasteurs, et non pas aux rois et aux princes :
 « « Vous êtes pierre, et sur cette pierre j'édi-
 « fierai. » Dans le peuple sont les rois et les
 « princes, les ducs et les comtes, et les autres
 « puissances auxquelles est dévolue l'adminis-
 « tration des affaires séculières, afin que tout
 « soit ramené à la paix et à l'unité de l'Eglise...
 « Que mon seigneur écoute donc le conseil de
 « son fidèle, l'avertissement de son évêque,
 « les exhortations de son père. N'ayez plus dé-
 « sormais d'alliance avec les schismatiques ; ne
 « dérobez point à l'Eglise ce qui lui appartient.
 « Permettez-lui de jouir dans votre royaume
 « de la même liberté qui lui est assurée dans
 « les royaumes étrangers. Souvenez-vous de la
 « charte, qu'au jour de votre couronnement,
 « vous posâtes, écrite de votre main, sur l'au-
 « tel de Westminster : vous promîtes alors de
 « conserver à l'Eglise son indépendance. Ren-
 « dez à l'église de Cantorbéry, de laquelle vous
 « avez reçu l'onction sainte, son antique pros-
 « périté. Rendez-lui et rendez-nous ses biens
 « et les nôtres : je dis mal en les appelant les
 « nôtres ; ce sont les biens des pauvres, le pa-

« trimoine du crucifié, que nous avons, non
 « point en propriété, mais en garde et en tu-
 « telle. Permettez aussi, si tel est votre plaisir,
 « que nous retournions à notre siège en toute
 « sûreté, et que nous remplissions librement
 « nos fonctions, ainsi que le devoir le com-
 « mande et que la raison l'exige. Et nous, en
 « retour, nous sommes prêts à vous servir
 « comme notre seigneur très cher et notre roi,
 « à vous servir avec dévouement et fidélité,
 « selon notre pouvoir. Autrement, tenez pour
 « certain que vous éprouverez la sévérité de
 « Dieu. »

Il^e lettre. « Nous avons attendu avec une
 « tendre sollicitude que le Seigneur vous re-
 « gardât, et que, vous repentant de votre
 « faute, vous abandonnassiez la voie perverse,
 « où des hommes mauvais vous avaient en-
 « traîné..... Présentement, nous vous adres-
 « sons ces lettres monitoires, afin de vous
 « rappeler, s'il se peut, à des sentimens meil-
 « leurs..... Si vous êtes un roi bon et catho-
 « lique, si du moins, comme nous l'espérons,
 « vous avez la volonté d'en mériter le titre,
 « souffrez que je vous le dise : vous êtes fils
 « et non ministre de l'Eglise. Vous recevez
 « l'enseignement des prêtres, vous n'en avez

« point à leur imposer. Vous avez les privi-
 « lèges de votre puissance : Dieu vous l'a
 « donnée. Soyez reconnaissant de ses bien-
 « faits , et n'entreprenez pas contre l'ordre
 « établi d'en haut. C'est pourquoi , rendez
 « aussitôt ce qui appartenait à l'Eglise, et que
 « vous avez usurpé plutôt par les conseils des
 « méchans que par l'impulsion de votre cœur...
 « Laissez la fille de Sion régner libre avec son
 « époux , afin que Dieu nous fasse du bien ;
 « que votre royaume prenne de nouvelles
 « forces ; que la honte qui pèse sur cette gé-
 « nération soit effacée, et qu'il se fasse en nos
 « jours une grande paix..... Je vous écris ceci,
 « mon seigneur, et je me tairai encore pour
 « attendre l'effet de mes paroles. Plaise à Dieu
 « qu'il me vienne des messagers, et qu'ils me
 « disent : Votre fils le roi était mort et il est
 « ressuscité ; il était perdu et il est retrouvé !
 « Que si vous ne m'écoutez point , moi , qui
 « chaque jour prie pour vous devant la ma-
 « jesté du Christ, avec une grande abondance
 « de gémissemens et de larmes ; je crierai
 « contre vous : et le Christ viendra avec la
 « verge. Alors , il jugera sévèrement les jus-
 « tices d'ici - bas ; car il sait , quand il vent ,
 « enlever aux princes l'esprit de vie , et il est

« terrible dans ses vengeances contre les rois
« de la terre. »

Aux évêques ses suffragans. « Mes frères,
« long-temps j'ai gardé le silence, espérant
« qu'avec l'inspiration de Dieu vous repren-
« driez courage, vous qui êtes retournés en
« arrière au jour du combat, que du moins
« quelqu'un d'entre vous se lèverait et ferait
« quelque démonstration généreuse contre les
« ennemis du Ciel. J'ai attendu, personne ne
« s'est levé ; je me suis tu, personne n'a parlé.
« Désormais, tout le poids de la querelle re-
« tombe sur moi..... Si j'ai offensé quelqu'un
« d'entre vous au temps de ma fortune, qu'il
« se nomme, et je réparerai au quadruple le
« tort dont il m'accusera. Mais si je n'ai fait
« injure à personne d'entre vous, pourquoi
« me laissez-vous seul dans la cause de Dieu ?
« Retournez-vous vers moi, mes frères, et
« soutenons-nous les uns les autres contre
« ceux qui en veulent à la vie de l'Eglise,
« c'est-à-dire, à sa liberté. Hâtons-nous, de
« crainte que la colère divine ne s'élève sur
« nous comme sur des pasteurs négligens et
« paresseux, et que nous soyons traités comme
« des chiens muets qui n'ont pas la force d'a-
« boyer..... Eh quoi ! une tempête furieuse

« agite la barque , le gouvernail est dans mes
 « mains, et vous m'engagez à dormir!... Vous
 « remettez sous mes yeux les bienfaits du sou-
 « verain ; vous dites que je leur dois mon élé-
 « vation ; vous rappelez mon origine obscure.
 « Il est vrai que je ne compte pas des rois dans
 « ma lignée ; mais j'aime mieux être de ceux
 « qui, par leur mérite, se font une noblesse
 « véritable, que du nombre de ceux qui dés-
 « honorent par leur vie la noblesse empruntée
 « de leur naissance. Peut-être suis-je né dans
 « une chaumière et de parens pauvres ; mais
 « la miséricorde divine se plaît à choisir les
 « humbles pour confondre les forts. C'est parmi
 « les pêcheurs que Pierre a été élu pour de-
 « venir le prince de l'Eglise, lui qui s'est ac-
 « quis par son sang une couronne au Ciel et
 « une grande gloire sur la terre. Dieu fasse que
 « nous suivions cet exemple ! Nous sommes les
 « successeurs de Pierre, non ceux d'Auguste.
 « Nous ne vous écrivons point ceci, mes frères,
 « pour répandre la confusion sur votre visage,
 « mais parce que nous désirons que vous agis-
 « siez mieux à l'avenir, dans l'intérêt de la
 « paix et de notre liberté. Priez pour nous, et
 « que toute l'Eglise d'Angleterre prie, pour

« que dans cette tentation notre foi ne défaille
« point. »

Aux cardinaux. « A ses vénérables seigneurs
« et pères , par la grâce de Dieu , cardinaux ,
« évêques , prêtres et diacres , Thomas , par la
« même grâce , humble ministre de l'église de
« Cantorbéry et misérable exilé , salut et obéis-
« sance. — Il est difficile à celui qui souffre de
« garder de justes bornes dans ses discours.
« Vous aviez commencé à combattre avec nous ,
« et déjà la victoire était à nos portes , si votre
« religion n'avait été circonvenue par l'habi-
« leté du roi qui vous a donné de fausses espé-
« rances de paix. La paix s'obtient des tyrans
« par des démonstrations de guerre , non par
« des ambassades. Ne vous fiez point aux prin-
« ces et aux enfans des hommes dans lesquels
« il n'y a pas de salut..... Pourquoi donc nous
« avez-vous délaissé ? Notre cause n'est-elle
« point la vôtre ? Faites à autrui ce que vous
« désirez qu'il vous soit fait , afin d'éviter le
« péril qui est proche. Autrement , que Dieu
« soit juge entre vous et moi et mes compa-
« gnons d'exil , orphelins , veuves , enfans au
« berceau : qu'il soit juge , lui qui ne considère
« pas la qualité des personnes ! Vous nous avez
« exposés , nous innocens , comme un but

« pour la flèche. Vous nous avez faits un op-
 « probre pour les passans et un objet de déri-
 « sion pour ceux qui nous entourent. Voici
 « qu'on crie sur les places publiques et qu'on
 « dit tout haut dans les villes et dans les bourgs
 « qu'il n'y a pas de justice à Rome contre les
 « puissans..... Que si vous traitez ce mal avec
 « lenteur, n'est-il pas à craindre qu'il de-
 « vienne contagieux et que tous les rois de la
 « terre en soient atteints. Car la servitude
 « amère de l'Église est douce à tous les tyrans.....
 « L'Église ne doit être régie ni par la dissimu-
 « lation ni par des conseils habiles, mais par
 « la vérité et par la justice. Faites ainsi et Dieu
 « vous aidera, et ne vous inquiétez pas pour
 « moi de la malice des hommes (1). »

(1) Cette lettre est postérieure aux précédentes : c'est pourquoi on y trouve un accent plus douloureux et plus sévère. Elle est insérée dans les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius, t. xx. L'illustre apologiste de l'Église n'a pas craint de rapporter ces paroles dures adressées à un corps dont lui-même faisait partie. Nous, simple fidèle, nous n'avons pas cru devoir être plus timide. — Les épîtres de S. Thomas sont sa plus complète justification contre le reproche de fanatisme que certains auteurs modernes lui ont adressé : certes, celui qui écrivait de la sorte était bien au dessus des préjugés sociaux de son siècle, et son dévouement à la cause de l'Église Romaine n'était rien moins que servile et passionné. — D'un autre côté, l'Église ne porte point la responsabilité des fautes que peuvent commettre quelques uns de ses ministres : elle les pleure, mais n'a pas à en rougir. Il n'y a

Mais peut-être dans cet énergique langage se mêle-t-il quelques accens d'orgueil : peut-être dans la solitude cette austère vertu a-t-elle pris quelque chose de farouche ; à force de respirer l'air des cloîtres elle s'est endurcie ; et si elle est inébranlable comme le rocher, c'est qu'elle est âpre et froide comme lui ? — Pourtant pénétrez dans l'humble demeure d'où sortent ces lettres foudroyantes, destinées à troubler le sommeil des grands ; soyez admis à la familiarité de cet homme fort , et voyez. — C'est bien le même qui a passé vingt ans de sa vie dans les palais : en répudiant son ancienne opulence , il ne s'est point dépouillé de l'élégance de ses mœurs. Sous cette laine grossière on retrouve celui qui a porté la soie et l'hermine. Plus d'une fois la grâce exquise de ses manières l'a trahi quand il voulait rester inconnu. On dit qu'au temps où déguisé il traversait la Flandre , comme il prenait son repas

même peut-être point de spectacle plus rassurant pour ses destinées futures que celui de ses épreuves passées. Quelle merveille que l'Évangile ait été livré entre des mains rapaces sans qu'il en ait été déchiré une page ! Que la parole divine ne se soit point altérée en se transmettant par des bouches impures ! Que tant de séductions n'aient jamais pu faire rendre un oracle menteur , et que l'autel , miné dans ses fondemens , soit resté debout soutenu par une invisible main !

chez de simples paysans , la délicatesse de ses habitudes , les caresses qu'il faisait aux petits enfans , son grand front , ses belles mains le décélèrent à ses hôtes rustiques , qui tombèrent à ses genoux et s'écrièrent : « Il faut que vous « soyez le grand archevêque de Cantorbéry ! » Son esprit exercé à la culture des belles-lettres en a conservé une sorte de parfum , et docteur du moyen âge il ne dédaigne pas de semer dans ses écrits les fleurs de la poésie virgilienne. Dans les écoles les plus célèbres de la chrétienté, il a étudié la théologie et la science des lois sous la direction de Pierre Lombard et de Gratien : souvent dans son exil il retourne à ses livres chéris comme à de bons et fidèles amis du temps passé. Une des plus douces consolations de sa solitude , c'est le commerce épistolaire qu'il entretient avec deux des hommes les plus remarquables de ce temps , Pierre de Blois et Jean de Salisbury (1). On croit même qu'il fut initié dans sa jeunesse aux mystères

(1) Il paraîtrait résulter d'une lettre de Pierre de Blois à S. Thomas que celui-ci aurait composé un livre *De nugis curialibus*, où il aurait flagellé avec une puissante ironie l'école naissante des légistes. Les centuriateurs de Magdebourg lui attribuaient aussi un *Encomium Mariæ Virginis*. Tous nos efforts n'ont pu nous faire découvrir aucun vestige de ces deux ouvrages.

de l'architecture gothique , dont l'enseignement traditionnel se conservait dans le clergé ; car le Dauphiné se glorifie de posséder une église bâtie sur ses plans. — C'est bien encore le même à qui les pauvres furent si chers ; il les chérit plus encore depuis qu'il est devenu semblable à eux. Quand il tourne des yeux pleins de tristesse vers son Église en deuil , tous ses regrets sont pour les malheureux que son absence a rendus orphelins ; quand il regarde autour de lui , c'est pour s'occuper des compagnons de sa disgrâce ; il intéresse en leur faveur les princes et les prélats étrangers , il ne se lasse jamais de demander pour eux , lui qui ne sait pas demander pour soi-même. Tous ceux qui l'approchent vantent la douceur et l'agrément de ses discours. Il passe en faisant le bien ; car partout il laisse derrière lui l'admiration et la reconnaissance. Ceux qui l'assistent à l'autel ont été témoins des effusions de sa piété. Personne plus que lui n'aima Dieu et les hommes. — C'est le même enfin qui dans son humilité repoussait le calice amer de l'épiscopat , et ne le prit qu'en tremblant ; qui succomba au commencement de la lutte , parce que son cœur fut victime d'une honorable surprise ; qui se confessa coupable ; et pleura aux reproches d'un porte-croix. En

déposant aux pieds du pape les insignes de sa dignité, il avait assez témoigné combien toute pensée ambitieuse était loin de lui. Il semble que cet homme simple et bon ne soit point fait pour ce ministère de vigilance et de sévérité. Il lui en coûte beaucoup de se défier, et plus encore de se défendre et de combattre. Trois fois il fut forcé d'exercer la puissance de l'anathème, et cependant on dirait d'autres fois qu'il eût voulu n'être évêque que pour bénir. Souvent, en présence de ses terribles devoirs, il est saisi d'une profonde mélancolie : seul, suspendu sur tant d'abîmes, tandis que le ciel et la terre sont remués contre lui, il sent sa vue se troubler et son âme défaillir. Alors il répand la surabondance de ses douleurs dans l'âme d'un ami. Mais c'est surtout vers le souverain pontife qu'il tourne ses regards désolés ; c'est devant lui qu'il dévoile avec confiance toute sa détresse. Les deux lettres suivantes sont deux échos de ces gémissemens secrets du proscrit.

A l'évêque de Hereford. « Je vous rends
 « grâces de m'avoir visité dans mon affliction.
 « Je pleure sur notre très cher seigneur le roi.
 « La terreur m'a accablé, et mon esprit est cou-
 « vert de ténèbres parce que j'ai vu la tribu-
 « lation et l'opprobre s'accumuler sur la tête

« du roi mon seigneur : car il a ébranlé l'Église
 « de Dieu. Le Seigneur montrera au clergé des
 « choses dures et l'abreuvera du vin de la tris-
 « tesse..... Où sont maintenant les sages qui
 « disaient : Celui qui n'observe pas les coutu-
 « mes n'est pas l'ami de César ; c'est l'ennemi
 « de la couronne , il est digne de jugement ?
 « Où sont-ils ces sages ? qu'ils viennent et qu'ils
 « disent quel dessein le Dieu des armées a con-
 « çu au sujet de l'Angleterre. Les sages de ce
 « pays sont devenus insensés ; ses princes se
 « sont flétris : ils ont trompé l'Angleterre. Dieu
 « a répandu au milieu de ce peuple un esprit
 « de vertige. L'Angleterre a erré dans ses voies :
 « elle chancelle comme un homme ivre. »

Au Pape. « Nous envoyons à votre sainteté
 « avec ces présentes deux des malheureux com-
 « pagnons de notre pèlerinage , afin que vous
 « soyez instruit par eux de nos misères qui
 « sont immenses , afin que nous recevions de
 « votre sainteté notre délivrance et celle de
 « notre église , et le soulagement de nos maux.
 « Car il est à craindre que nous ne succom-
 « bions sous le poids écrasant d'une persécu-
 « tion sans exemple. Nous sommes entraînés de
 « délais en délais et de tristesse en tristesse ,
 « avec non moins de cruauté que d'injustice.

« Inclinez donc otre voireille, Seigneur, et
 « écoutez : ouvrez les yeux, et voyez s'il y eut
 « jamais une iniquité pareille à celle-ci, une
 « douleur semblable à notre douleur. Nous
 « avons attendu l'effet de vos promesses, et
 « voici qu'il nous est venu un surcroît de
 « trouble et d'affliction. Ayez pitié, Sei-
 « gneur, ayez pitié de nous ; car personne ne
 « combat pour notre salut, personne après
 « Dieu, si ce n'est vous et les vôtres. Ayez pi-
 « tié de nous, afin que Dieu vous fasse misé-
 « ricorde au jour où vous rendrez compte de
 « votre administration. La longueur du mal a
 « épuisé nos ressources et nos forces : il ne
 « nous en reste plus assez pour supporter dé-
 « sormais la tribulation la plus légère. Que
 « votre Grandeur nous secoure donc, nous et
 « notre église, et qu'elle ne tarde pas, car il
 « en est temps. Hâtez-vous pour que nous sen-
 « tions le bienfait de votre grâce avant de mou-
 « rir..... Pour vous, Très Saint-Père, que vo-
 « tre vie soit heureuse et longue, votre vie qui
 « nous est chère et nécessaire par dessus tou-
 « tes choses, hormis l'amour de Dieu (1). »

(1) Voyez la Correspondance de S. Thomas à la suite du *Quadriologus*, et avec plus de détail, dans le recueil publié à Bruxelles par le P. Ch. Wolf.

IV

Voilà l'homme. Mais ses destinées approchaient de leur accomplissement. La bonne cause devait obtenir un triomphe public, et ce triomphe devait être ensuite consacré par une immolation sanglante. Les événemens se précipitaient. Le roi de France avait rendu à l'archevêque de Cantorbéry sa première amitié et s'efforçait d'effacer par ses empressemens et par ses bons offices les souvenirs d'un refroidissement passager. Le pape Alexandre III était rentré dans Rome, où il régnait paisible. Les rois de Danemarck et de Hongrie s'étaient détachés

du schisme. La ligue lombarde avait affranchi l'Italie du joug impérial. Et dans un concile tenu à S.-Jean-de-Latran, le pape avait excommunié Frédéric I^{er} et délié ses sujets du serment de fidélité. Henri fut averti que la pourpre ne le mettrait point à l'abri du glaive spirituel. S'il comptait sur la servilité de l'Angleterre, il avait tout à redouter pour ses possessions de Normandie, d'Anjou et d'Aquitaine, qui dans leurs rapports étroits avec le royaume de France conservaient les traditions de fidélité du pays très chrétien. Il trembla donc à son tour, et après d'inutiles tergiversations, il consentit à une réconciliation officielle.

Elle eut lieu à Freitville, non loin des frontières de la Touraine, le jour de sainte Madeleine, c'était la fête du repentir, en l'an 1171. Le rendez-vous était dans une prairie très agréable, que les gens du pays nommaient *le Champ des Traîtres*. Là se trouva réunie une grande assemblée de nobles personnages. Aussitôt que l'archevêque parut, Henri courut à sa rencontre : et tous deux, à cheval comme ils étaient, se promenèrent quelque temps ensemble à l'écart. L'archevêque exprima le vœu d'être reçu dans les bonnes grâces du roi et de pouvoir retourner en paix dans son diocèse ; il

demanda la restitution des biens de son église et la liberté d'exercer les censures ecclésiastiques contre ceux qui avaient usurpé sa prérogative en couronnant le jeune prince héritier du trône. Le roi lui accorda sa requête. L'archevêque descendit de cheval pour s'agenouiller et témoigner ainsi sa gratitude. Le roi le releva et lui tint courtoisement l'étrier pour remonter en selle, puis l'invita à demeurer quelques jours auprès de lui, afin de laisser des preuves incontestables du bon accord qui venait de se rétablir. L'archevêque obtint la permission d'aller faire ses adieux à ses amis de France et promit un prompt retour. Ainsi se passa l'entrevue, à la grande admiration de ceux qui en furent témoins. — Le matin même Henri avait juré en présence de quelques personnes de ne jamais donner à Thomas le baiser de paix. Et en effet il ne le lui avait point donné.

Depuis ce temps Thomas se présenta deux fois à la cour, deux fois il y trouva un accueil douteux et sollicita sans succès les restitutions promises. Enfin, impatient de revoir son église bien-aimée, assailli d'avis alarmans et de funestes prévisions qui déjà n'étaient plus incertaines, il dit à ses amis : « Je vais mourir en

Angleterre, » et fit les préparatifs de son départ. Il avait reçu du pape des lettres de suspension et d'excommunication pour en user contre l'archevêque d'York et les autres évêques compromis dans l'affaire du couronnement. Il envoya ces lettres comme pour être les avant-coureurs de son arrivée (1), et lui-même s'embarqua peu de temps après. Bientôt son vaisseau portant en proue la croix primatiale aborda au port de Sandwich où le peuple en foule s'était rendu pour le recevoir. Son voyage jusqu'à Cantorbéry fut une longue et magnifique ovation. Les routes étaient couvertes de gens accourus à sa rencontre : des paroisses s'étaient levées et étaient venues en procession avec leurs bannières et l'air retentissait de ces cris mille fois répétés : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Mais dans cette foule pieuse s'étaient mêlés des hommes pervers. C'étaient des soldats apostés

(1) Cette mesure de S. Thomas a été sévèrement blâmée. Cependant c'était rendre à l'Eglise d'Angleterre un grand service que de suspendre l'autorité d'un prélat scandaleux comme Roger d'York. Les historiens contemporains nous donnent sur ses mœurs des détails dont l'horreur est telle, que nous n'oserions les rapporter. Le savant Jean de Salisbury le nomme *non archiepiscopus, sed archidialolus*.

par les évêques excommuniés pour arrêter le primat à son débarquement et lui arracher les bulles dont ils le croyaient muni. Après l'avoir vainement attendu à Douvres, ils s'étaient rendus à Sandwich ; mais n'osant pas l'attaquer en ce lieu à cause de la multitude, ils le suivirent jusqu'à Cantorbéry. Là ils lui demandèrent avec menaces l'absolution des évêques excommuniés ou suspendus. Thomas y consentit, pourvu toutefois que ces prélats fournissent la caution d'usage afin de garantir leur obéissance future au jugement de l'Église. Les évêques auraient accepté cette condition, mais l'archevêque d'York, esprit satanique acharné à la perte de Thomas, les entraîna dans une voie dont ils ne virent point l'issue. Ils passèrent la mer, et allèrent à la cour de Henri II en Normandie porter des plaintes et chercher des armes contre celui qui dans la grande famille chrétienne était leur supérieur immédiat et leur père.

Thomas se retrouvait parmi les siens, et cependant il ne découvrait autour de soi que des sujets de chagrin et de dégoût. Son église était envahie par des pasteurs mercenaires qui en son absence s'étaient glissés dans le bercail ; ses terres étaient dévastées, ses maisons déla-

brées, ses greniers vides, ses serviteurs dépouillés et battus par des malfaiteurs qui se disaient gens du roi. Chaque jour lui apportait quelque fâcheuse nouvelle, et s'il en appelait à la justice publique, elle restait sourde à son appel. Il résolut donc d'aller présenter ses réclamations et ses hommages au jeune prince fils aîné d'Henri, et autrefois son élève, qui résidait à Woodstock, près de Londres. Mais la porte du château lui fut interdite, il reçut ordre de retourner à Cantorbéry, et plusieurs personnages influens de Londres furent punis pour lui avoir rendu quelques honneurs. Les fêtes de Noël approchaient : il les attendit dans le recueillement et dans la prière, captif entre les murs de sa maison archiépiscopale. Le jour de Noël, il monta en chaire, parla au peuple assemblé, annonça sa mort prochaine. Des sanglots répondirent à ses paroles : la vaste cathédrale fut remplie de gémissemens et de voix qui criaient : « Père, pourquoi nous abandonnez-vous ? » Ensuite il rapporta avec indignation les injures que l'Eglise avait souffertes dans ces derniers temps, et retrancha de la société des fidèles plusieurs de ceux qui s'étaient signalés par leurs violences.

Pendant ce temps-là, Henri II avait prêté

l'oreille aux récits envenimés de l'archevêque d'York ; il avait senti se réveiller ses ressentiments mal assoupis, et dans un mouvement de colère il s'était écrié : « Maudits soient ceux
 « que je nourris de mes bienfaits, s'ils ne peuvent me venger et délivrer mon royaume de
 « ce prêtre turbulent ! » Et il ajouta : « Un
 « homme qui a mangé mon pain , a levé son
 « pied contre moi ! Un homme qui la première
 « fois s'est présenté à ma cour sur un cheval
 « boiteux, triomphe maintenant en dépit de la
 « dignité royale et sous les yeux des compa-
 « gnons de son ancienne fortune ! » En entendant ces mots , quatre chevaliers conçurent le projet de tuer l'archevêque afin de plaire au roi. Ces quatre chevaliers étaient : Réginald Fitz-Urce , Guillaume de Tracy, Richard Breton , Hugues de Moreville. La tradition rapporte que l'arbre sous lequel ils se réunirent pour conjurer, frappé de malédiction , se dessécha.

Ils arrivèrent à Cantorbéry le jour de la fête des Innocens. Le lendemain (29 décembre 1171), vers la onzième heure, l'archevêque étant assis au milieu de ses clercs et de ses moines, les quatre chevaliers entrèrent dans sa chambre ; et négligeant de le saluer, allèrent s'asseoir à terre devant lui. Là, après quelques

momens de silence, ils prirent la parole et commencèrent par des propositions arrogantes, par des reproches vagues et provocateurs, comme des hommes qui cherchent à engager une querelle. Puis ils le sommèrent au nom du roi d'absoudre sur-le-champ les évêques excommuniés et suspendus. Comme il répondait que l'excommunication avait été lancée par le souverain pontife et publiée avec l'autorisation royale, ils se répandirent en discours injurieux. Alors l'archevêque leur dit : « Depuis que j'ai
 « remis le pied sur cette terre avec le consentement et presque sous les auspices du roi,
 « j'ai été en butte à des outrages sans nombre;
 « mes gens ont été arrêtés, mes biens livrés
 « au pillage; on m'a fait tort en mille autres
 « manières, et par dessus tout cela vous êtes
 « venus me menacer ! » Réginald répliqua :
 « Si quelqu'un a osé vous insulter, pourquoi
 « n'avez-vous pas exposé vos griefs, afin d'en
 « obtenir le redressement selon la raison et
 « selon le droit ? — Mon ami, reprit l'archevêque, je me suis assez plaint, j'ai assez vainement travaillé pour obtenir satisfaction;
 « c'est pourquoi tous les jours on comble pour
 « moi la mesure des iniquités: on me prodigue l'insulte avec tant de persévérance;

« les plaintes de mes pauvres retentissent si
 « nombreuses à mes oreilles, que je ne saurais
 « trouver un messenger pour chacun de mes
 « malheurs. Et quand j'en aurais, qu'en ferais-
 « je ? on empêche ceux que j'envoie de passer
 « la mer et de parvenir auprès du souverain.
 « Mais puisque nulle part je ne puis trouver
 « justice, je la rendrai moi-même telle qu'un
 « archevêque peut et doit la rendre, et je ne
 « reculerai devant aucun homme ! » Là-dessus,
 les chevaliers s'écrièrent : « Des menaces ! des
 « menaces ! nous vous annonçons que vous
 « avez parlé au péril de votre tête. » L'arche-
 vêque répondit : « Êtes-vous donc venus pour
 « me tuer ? j'ai remis ma cause entre les mains
 « de Celui qui est le juge de tous ; c'est pour-
 « quoi je ne vous crains point ; car vos glaives
 « ne sont pas plus prêts à frapper que mon
 « âme à souffrir le martyre. Cherchez qui vous
 « fuie ; pour moi, je ne fuirai point : vous me
 « trouverez pied contre pied au combat du Sei-
 « gneur. » Ils se levèrent en faisant grand bruit
 et commandèrent aux moines de garder l'ar-
 chevêque avec soin pour le représenter au bon
 plaisir du roi. L'archevêque les accompagna
 vers la porte et dit encore : « Je ne sortirai
 « d'ici ni par crainte du roi, ni par crainte

« d'aucun homme ; je ne suis point venu pour
 « fuir ; c'est ici, c'est ici (et il montrait sa
 « tête), que je vous donne rendez-vous. » Les
 chevaliers se retirèrent en tumulte.

Bientôt après, des coups redoublés se firent entendre au dehors ; c'étaient les quatre conjurés et leurs hommes d'armes qui voulaient forcer l'entrée du monastère. Le déclin du jour promettait à l'archevêque une fuite facile ; ses clercs effrayés l'y exhortaient avec des pleurs. Il resta impassible et ne sortit de sa chambre que lorsqu'on lui eut annoncé l'heure des vêpres. Alors on voulut l'entraîner vers l'église ; mais lui s'avancait lentement à travers les cloîtres et les couloirs, marchant le dernier de tous comme le berger qui pousse ses brebis devant soi. Ni son geste, ni sa démarche ne trahissait un sentiment de crainte. Enfin il entra dans l'église, où déjà quelques moines assemblés chantaient l'office. On voulut fermer les portes derrière lui ; mais, les rouvrant de ses mains, il fit entrer quelques uns de ses serviteurs qui étaient restés dehors, et il ajouta :
 « Nous vous ordonnons au nom de la sainte
 « obéissance de laisser les portes ouvertes : car
 « il ne convient pas de faire de la maison de
 « Dieu un château-fort. »

Tout-à-coup les quatre meurtriers s'élancèrent dans l'église le glaive et la hache à la main. « Où est le traître ? » criaient les-uns. « Où est l'archevêque ? » criaient les autres. Thomas descendit les degrés de l'autel qu'il avait déjà montés, et se présenta en disant : « Me voici : je suis l'archevêque, et non le traître. » A ce moment ses clercs l'abandonnèrent et se réfugièrent au pied des autels : il n'en resta que trois auprès de lui, entre lesquels Édouard Grim, le porte-croix, le même qui lui avait parlé si librement au sortir de l'assemblée de Clarendon. Un des meurtriers s'avança et mit la main sur l'archevêque : « Suivez-nous, lui dit-il, vous êtes pris. » L'archevêque, arrachant son manteau des mains du soldat, répondit : « Vous me ferez ici ce que vous voulez faire. » Puis il s'adressa à Réginald : « Réginald, qu'est ceci ? Je vous ai fait autrefois beaucoup de bien, et vous venez à moi avec des armes dans l'église ? Si c'est ma tête que vous cherchez, je vous défends de la part de Dieu de toucher à aucun des miens, moine, clerc ou laïque, grand ou petit. Pour moi, je reçois volontiers la mort si dans l'effusion de mon sang l'Église peut trouver la paix et la liberté. » On le somma d'absoudre les évêques

excommuniés ; il répondit : « Jusqu'à ce qu'ils
 « aient satisfait aux saints canons , je ne les absoudrai pas. » Puis l'homme de Dieu se mit à genoux et proféra cette dernière prière : « Je
 « recommande à Dieu , à la bienheureuse Marie , aux saints patrons de ce lieu et au bien-
 « heureux martyr saint Denis , mon âme et la
 « cause de l'Église. » Alors un coup d'épée frappa le bras du porte-croix qui avait voulu protéger l'archevêque , et atteignit l'archevêque lui-même à la tête , un second coup le renversa par terre , un troisième lui abattit une grande partie du crâne. Et l'un des meurtriers , s'approchant avec son glaive , fit jaillir la cervelle et la répandit sur le pavé. Ils sortirent ensuite de l'église , poussant des vociférations contre leur victime , et allèrent piller le monastère. — Ainsi périt , à l'âge de cinquante-trois ans , Thomas Becket , archevêque de Cantorbéry (1).

(1) Ce récit tout entier est emprunté littéralement au *Quadri-logus*, dont les auteurs furent témoins oculaires des derniers momens de S. Thomas, et durent en garder un inaltérable souvenir.

V

Lorsque deux hommes au moyen âge s'en remettaient au jugement de Dieu, ils combattaient en champ clos : le bon droit devait se trouver du côté où se rangerait la victoire, et l'ignominie accompagnait la défaite ou la mort. C'était peut-être un vieux reste de paganisme, de ce culte de la nature qui donnant à tout phénomène physique une portée mystérieuse, divinisant la force brutale, faisait plier toute chose sous une loi de terreur. La querelle de Thomas avait fini par une sorte de combat où la vertu s'était trouvée aux prises avec le crime :

le crime avait vaincu par le fer. D'après la législation barbare de ce temps, Thomas ne vivait plus, il était condamné.

Mais il est une autre loi, une loi d'amour selon laquelle le droit est dégagé du fait, qui reconnaît une justice invisible, qui ne s'arrête point devant le silence de la mort, et qui entend la voix du sang versé. Devant cette loi celui-là triomphe qui a le plus aimé, et celui qui a aimé jusqu'à mourir est appelé martyr et se couronne d'une triple gloire; car, dans le martyre, il y a trois choses. Premièrement, un acte d'indépendance morale : l'âme abandonnant sa chair, comme autrefois le pieux esclave de Putiphar abandonna son manteau, échappe à la violence qu'on méditait contre elle. Secondement, un acte de charité : le martyr est un témoignage qu'un homme rend non point à sa propre doctrine, mais à celle de ses frères croyans comme lui, et par lequel il rassure en eux ce qu'il y a de plus précieux et de plus fragile, la foi : rien ne rassure la foi comme le témoignage d'un homme de bien, et rien ne donne plus de valeur à cette affirmation que le sceau de la mort. Enfin, et par dessus tout, un sacrifice, un sacrifice offert à Dieu, qui en retour donne la victoire et la paix : il faut que

la croix soit ensanglantée sur le Calvaire avant de régner au Capitole (1). Voilà comment Thomas fut justifié à l'heure où il tomba massacré au pied des autels. La veille il était grand sur la terre, mais d'une grandeur périssable qu'un faux pas pouvait renverser : maintenant il dominait la terre de toute la hauteur des cieux, il était placé hors des limites de la fragilité humaine, au dessus des atteintes de ses ennemis, comme le soleil que toute la poussière que nous faisons ici-bas ne peut obscurcir. Le peuple, avec un admirable instinct de reconnaissance, courut aux funérailles de ce pasteur, qui avait donné sa vie pour lui ; des miracles nombreux illustrèrent sa sépulture ; l'Angleterre tomba à genoux et le proclama saint ; toute la chrétienté répéta le cri de l'Angleterre, et l'Église ratifia le vœu de la chrétienté. Cette décision fut accueillie avec transport, et l'enthousiasme revêtu d'une sanction légitime redoubla. Des liturgies sacrées, des hymnes, des panégyri-

(1) Cette doctrine est celle de S. Jean Chrysostôme : *Θάνατος μαρτύρων, νίκη μαρτύρων. Μαρτύρων γὰρ θάνατος πιστῶν ἐστὶ παρακάλεισις, ἐκκλησιῶν παῖρησία, χριστιανισμοῦ σύστασις θανάτου κατὰ λυσις, ἀναστάσεως ἀπιδειξις, διαβόλου κατηγορία, φιλοσοφίας διδασκαλία, πάντων τῶν ἀγαθῶν ῥίζα, καὶ πηγὴ καὶ μήτηρ.* (Homélies sur les martyrs.)

ques furent composés à sa louange ; sa légende vint s'ajouter comme une perle de plus au poétique trésor des légendes des Saints ; les simples et les pauvres célébrèrent son nom dans des cantiques populaires. De longues processions de pèlerins s'acheminèrent vers Cantorbéry, et jusque dans les contrées les plus lointaines, des basiliques s'élevèrent sous l'invocation de S. Thomas. Une récompense encore plus magnifique lui fut décernée : son sang avait payé la rançon de l'Église, l'Église reconquit sa liberté. Le tombeau de S. Thomas fut placé entre elle et les rois comme un abîme que ceux-ci n'osèrent franchir, et il y eut une longue trêve. Henri II lui-même s'humilia et abjura les prétentions qui avaient engagé la lutte fatale. Mais ce n'était pas assez pour l'enseignement du monde. Tandis que l'invisible apotheose du martyr était manifestée aux hommes par une effusion de grâce et de bénédictions, la présence d'un génie infernal sembla se révéler dans la maison de ses persécuteurs. On put contempler alors quelque chose de pareil à ces furies vengeresses que l'antiquité avait vues s'attacher aux familles criminelles des OEdipe et des Atrée. Le roi d'Angleterre déshonorait sa vieillesse dans de honteuses débauches. Eléo-

nore , sa perfide épouse , qu'il avait reçue sortant toute souillée d'adultère de la couche du roi de France , conçut contre lui une jalousie mortelle , forma ses fils au parricide , et , disparaissant tout-à-coup , leur donna le signal. A la tête de la rébellion était ce fils aîné , dont le couronnement s'était fait en haine de l'archevêque , et qui maintenant arguait de cet acte pour réclamer le trône. Henri , entouré de trahisons , s'effraya ; il alla , dépouillé de ses ornemens royaux , s'agenouiller devant les reliques de sa victime , et recevoir sur ses épaules superbes les coups de verge des moines. Quelque temps suspendue , la guerre domestique recommença bientôt. Le fils aîné et le troisième fils de Henri moururent dans leur révolte. Richard , son héritier présomptif , lui trouva la vie trop longue , et s'arma contre lui : et quand ce père infortuné , forcé d'accepter la paix , demanda la liste des conjurés , le premier nom qu'il y lut fut celui de Jean-sans-Terre , le plus jeune et le plus aimé de ses fils , et qu'il croyait du moins fidèle. Accablé de ce dernier coup , peu de jours après il expira dans le désespoir. Mais cette fatalité , qui pesait sur sa famille , ne finit point avec lui. Richard avait coutume de dire : « Nous venons du diable , au

« diable il faut que nous retournions ! » Cet oracle sinistre sembla poursuivre à travers les siècles la dynastie des Plantagenets, dynastie odieuse qui porta partout avec elle en France, en Espagne, en Irlande, en Angleterre, le deuil et la désolation, perdit avec le temps le vaste douaire de l'impure Éléonore, se déchira elle-même, donna à l'Europe occidentale le spectacle des égorgemens du Bas-Empire, et s'éteignit dans la guerre des *deux roses*, ensevelie dans la boue et dans le sang, vouée à la haine des contemporains et de la postérité. — Tel fut le jugement de Dieu.

Trois cent soixante-sept ans après la mort de S. Thomas, un homme se rencontra qui osa réformer ce jugement. Au temps où toutes les pensées d'Henri VIII étaient tournées vers l'établissement de sa suprématie spirituelle, le souvenir de S. Thomas de Cantorbéry lui revint. Il vit se dresser devant lui l'ombre de cet athlète de l'Église Romaine qui avait terrassé un roi. Alors, pour se délivrer de cette apparition importune, il conçut le dessein de tenter ce qui est impossible au Tout-Puissant lui-même, et de défaire le passé. Par une dérision impie des formes de la justice, il fit citer le Saint à comparaître dans trente jours devant

le grand conseil « pour avoir à s'expliquer sur
 « les causes de sa mort et sur les scandales
 « qu'il avait donnés en Angleterre; comme
 « aussi pour ouïr dire qu'il s'était fausement
 « arrogé le nom de martyr, méritant plutôt
 « celui de rebelle (1). » Cette citation fut si-
 gnifiée par un huissier au tombeau du Saint.
 Comme celui-ci n'eut garde de comparaître à
 l'époque fixée, on lui nomma un avocat, et les
 débats ayant suivi leur cours ordinaire, le
 grand conseil du roi rendit l'arrêt suivant :
 « Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angle-
 « terre, de France et d'Irlande, défenseur de
 « la foi et chef suprême de l'Eglise anglicane.
 « Ayant pris connaissance de la cause de Tho-
 « mas, autrefois archevêque de Cantorbéry :
 « attendu que cité devant notre conseil, per-
 « sonne n'a comparu pour lui; attendu qu'il
 « n'est point mort pour l'honneur de Dieu et
 « de l'Eglise, de l'Eglise dont le gouvernement
 « suprême appartient aux rois de ce royaume,
 « et non à l'évêque de Rome comme le soute-
 « nait ledit Thomas, au préjudice de notre
 « couronne : attendu que le peuple le tient

(1) Cette citation et l'arrêt qui suit sont rapportés dans Wil-
 kins. *Concilia*, tom. III, p. 836.

« pour martyr et professe pour lui un super-
 « stitieux respect : afin que ceux qui se rendent
 « coupables de tels crimes soient punis, et que
 « les ignorans reconnaissent leur erreur : nous
 « jugeons et décidons que ledit Thomas, au-
 « trefois archevêque de Cantorbéry, à dater
 « de ce jour, ne doit plus être considéré
 « comme saint, ni appelé martyr, que ses
 « images doivent être arrachées des temples,
 « son nom effacé des prières de la messe, des
 « calendriers, des litanies. Nous jugeons qu'il
 « s'est rendu coupable du crime de lèse-ma-
 « jesté, de trahison, de parjure et de rébel-
 « lion. En conséquence nous ordonnons que
 « ses ossemens seront tirés de leur sépulture
 « et brûlés publiquement : l'or, l'argent, les
 « pierreries et les autres dons que les hommes
 « simples croyant à sa sainteté lui ont offerts
 « autrefois, nous les confisquons comme ses
 « biens personnels au profit de la couronne,
 « ainsi que le veulent les lois et coutumes de
 « notre royaume : et nous défendons, sous
 « peine de mort, qu'à dater de ce jour aucun
 « de nos sujets le nomme saint, lui dise des
 « prières, porte de ses reliques et entretienne
 « sa mémoire directement ou indirectement.
 « Car ceux qui en agiront de la sorte seront

« mis au nombre de ceux qui conspirent contre
 « notre personne royale, ou qui favorisent et
 « assistent les conspirateurs. Donné à Londres,
 « le 2 juin 1538, par le roi en son conseil. » —
 Le voyez-vous ce grand roi devant qui l'Angleterre tremble, dont l'alliance, brigüée par François I^{er} et par Charles-Quint, peut incliner d'un côté ou de l'autre les destinées de l'Europe, le voyez-vous comme il a peur ? Il a peur de la mémoire des peuples, il a peur des prières des femmes et des enfans, il a peur de quelques vieux ossemens dans un sépulcre, il a peur de deux syllabes dans le calendrier, il a peur ; car en tout cela il découvre une idée puissante, et pour se défendre contre cette idée il entasse accusation sur accusation, sentence sur sentence ; il appelle à son secours le sacrilège et la rapine, il s'environne d'échafauds. Mais l'impitoyable histoire l'atteint derrière ces sacs d'or et ces cadavres dont il s'était fait un retranchement, et tout hideux de bassesse et de férocité, elle traîne au grand jour le digne fondateur de l'église anglicane.

Cet arrêt cruel et stupide devint le mot d'ordre du protestantisme, et fut répété d'échos en échos pendant plus de trois siècles par l'ignorance ou la méchanceté des écrivains hérétiques.

ques. Car de même que parmi les fils des anciens patriarches il s'en trouve toujours un impie et déshérité, Caïn entre les enfans d'Adam, Cham parmi ceux de Noé, Ismaël parmi ceux d'Abraham, Esaü à côté de Jacob : ainsi pour les grands hommes, pour les illustres bienfaiteurs du genre humain, il y a à côté d'une postérité reconnaissante, une autre postérité ingrate, et qui répudie l'héritage, et qui maudit ses pères. Cette postérité mauvaise ne manqua point à saint Thomas, et lui rendit une sorte d'hommage involontaire en l'associant dans ses blasphèmes à la religion divine qu'il avait défendue (1).

Ensuite vinrent les philosophes, qui jugèrent convenable à leur dignité de répudier le langage passionné des sectaires. Hume, l'un des

(1) Les centuriateurs de Magdebourg, après avoir raconté avec autant de sécheresse que de brièveté la mort de S. Thomas, ont le courage de chercher dans cette grande tragédie quelque chose de comique, et voici ce que leur imagination leur suggère : c'est qu'on trouva parmi les vêtemens du défunt « cilicium bes-
« tiolis sexipedibus refertum et femoralia iisdem bestiolis re-
« ferta. » Il faut observer que les centuries de Magdebourg ne sont point un pamphlet écrit dans un moment de colère, ce sont les annales de l'Eglise officiellement rédigées en 12 volumes in-folio par une société savante, sous la direction de Francowitz, l'un des grands maîtres du protestantisme.

plus célèbres d'entre eux , voulut bien reconnaître que l'archevêque de Cantorbéry avait montré quelque grandeur d'âme , et qu'il eût pu n'être point inutile à sa patrie , si le fanatisme papiste et l'ambition sacerdotale ne l'avaient précipité dans des voies perverses (1). De nos jours deux hommes dont nous admirons les vastes et pénibles travaux , sans partager leurs doctrines , ont employé leur plume verveuse à la réhabilitation de cette vertu méconnue. Mais l'un , M. Augustin Thierry , nous semble s'être attaché d'une manière trop exclusive , à faire de Becket le champion de la nationalité anglo-saxonne , l'ennemi politique de la cour anglo-normande (2) : l'autre , M. Michelet , tout en appréciant saint Thomas d'une manière plus large et plus profonde , nous paraît avoir encore sacrifié sur l'autel d'une divinité trop adorée de nos jours , l'esprit de système (3). Le Catholicisme seul peut apprécier les services de ses héros , seul initié à la mission providentielle qui leur fut confiée , il la transcrit dans ses incorruptibles annales.

(1) Hume , Histoire de la maison de Plantagenet.

(2) Thierry , Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands , tome III.

(3) Michelet , Histoire de France , tom. II.

C'est pourquoi nous viendrons après tous les autres , nous aussi , dire notre pensée au sujet de celui dont nous avons esquissé la vie. Quelque petit que nous soyons , la foi nous a donné le droit de le dire notre frère , et de parler de lui sans profaner son nom.

Considérons d'abord ce que saint Thomas de Cantorbéry a fait pour l'Angleterre. Il l'empêcha de se précipiter dans le schisme à une époque où son baptême ne datait que de six siècles , où elle était loin d'en avoir recueilli les bienfaits dans leur plénitude. Alors ses universités étaient à peine écloses ; elles ne devaient se développer que sous l'influence durable et vivifiante de la Papauté. Sa Grande Charte n'était point encore écrite , et la puissance de ses communes ne pouvait naître et grandir qu'en vertu de l'impulsion générale qui suscita les communes par toute l'Europe catholique. Ses mœurs étaient pleines d'une barbarie que les haines de race et les guerres d'extermination ne pouvaient manquer de nourrir. Si donc l'Église , qui seule allait semant par le monde les germes de la civilisation , eût trouvé les portes de l'Angleterre fermées ; si les relations bienveillantes que la religion seule à cette époque pouvait entretenir entre les peuples toujours armés , eus-

sent cessé pour le peuple anglais, et qu'il n'eût vu désormais ses voisins que sur les champs de bataille; si la suprématie spirituelle et le sceptre des consciences se fussent trouvés entre des mains comme celles de Jean-sans-Terre, de Richard II, de Henri IV, d'Edouard IV, de Richard III; si, en un mot, le règne de Henri VIII eût été avancé de quatre siècles, cette contrée fût descendue à un degré d'abrutissement comparable à l'état de la Russie, du jour où elle se fit schismatique jusqu'aux jours de Pierre-le-Grand. L'Europe aurait vu de loin cette île enveloppée dans son ignorance, pareille à ces contrées hyperboréennes et ténébreuses que les anciens connaissaient à peine et dont ils fuyaient les rivages : aujourd'hui encore la sueur des serfs arroserait les glèbes de Lancastre et les chantiers de Liverpool; et Londres, comme Moscou, viendrait nous mendier nos lumières. Mais non : Dieu, qui a fait les nations, avait sur l'Angleterre quelque magnifique dessein ; il lui envoya un saint pour la sauver de l'apostasie ; il voulut qu'elle restât long-temps encore unie à l'Eglise immortelle, et que dans cette étreinte d'amour elle puisât une vie glorieuse et féconde que l'embrassement impur des Henri VIII et des Cromwell ne pût étouffer.

Et si , dans cette île fameuse , des générations entières se sont conservées inébranlables dans la foi de leurs ancêtres ; si , après trois cents ans de persécutions et d'opprobres , le catholicisme a relevé son front et se déploie maintenant avec une force merveilleuse qui fait trembler la réforme jusque dans ses palais dorés ; si l'Irlande a brisé ses liens par un effort sublime , si un homme étonnant s'est levé du milieu de ses frères catholiques , et a protesté en leur nom contre les satrapes de l'hérésie ; c'est que , parmi ces générations fidèles , dans cette Irlande , et sur cet homme peut-être , plane la grande âme de saint Thomas de Cantorbéry. — A Dieu ne plaise que je compare un homme mortel , et qui n'est pas encore jugé , avec celui dont la mémoire a reçu une consécration solennelle ! Mais lui , aussi , l'invincible archevêque , ses ennemis l'appelaient le Grand Agitateur !

Saint Thomas n'est point seulement le bienfaiteur de l'Angleterre , l'Europe entière lui doit de solennelles actions de grâces ; son héroïque résistance arrêta un fléau qui se préparait alors dans tous les royaumes , un dessein qui se méditait dans tous les châteaux et dans toutes les cours : l'incorporation de l'Eglise

dans le système féodal. Le système féodal , qui ne devait point être inutile à la chrétienté , pourvu qu'il fût renfermé dans de justes limites de puissance et de durée , rencontra trois sortes d'obstacles qui l'y continrent ; savoir : l'Eglise , la royauté , le tiers-état. Au douzième siècle , le tiers-état n'était point encore , à peine quelques communes venaient de se former , à peine ressentait-on quelques secousses au lieu où devait s'élever le volcan. La royauté était faible , elle-même était féodale , et , dans sa naïveté , elle conservait encore un respect profond pour son principe : le roi n'était que le seigneur suzerain , et les ducs , les comtes et les barons , étaient ses pairs. Restait l'Eglise , seule , mais forte de son antiquité , forte de son incorruptibilité. En présence d'un tel adversaire , la féodalité était contrainte de se tenir dans ses bornes , et si parfois elle essayait une sortie furtive , elle était bientôt repoussée , non sans un notable dommage pour son honneur et pour son crédit. Avec un tel auxiliaire , elle eût envahi la société tout entière , écrasé toute opposition , doublé l'intensité de son pouvoir , et prolongé de plusieurs âges l'ère de son règne. Saint Thomas de Cantorbéry empêcha que cette alliance ne fût conclue : et , comme les puis-

sans d'alors étendaient des mains avides, et qu'il fallait les remplir, il leur donna sa vie; et pendant ce temps-là l'Eglise sauvait dans un pan de sa robe la liberté des nations.

Et remarquons ici que cette scène imposante du douzième siècle se représente avec une sorte d'heureuse monotonie à chaque époque de l'histoire. A chaque époque, il existe des formes sociales variées, des pouvoirs différens. A chaque époque ces pouvoirs, tendant à s'assimiler tout ce qui les environne, convoitent, non pas l'amitié de l'Eglise, mais l'identification de l'Eglise avec eux, et toujours ils se plaignent de ce qu'elle n'y consent pas. Ce sont d'abord les empereurs chrétiens d'Orient qui voudraient faire de l'Eglise un patriarcat soumis à leur autocratie; ce sont les barbares qui la pressent de s'unir avec eux pour le pillage du vieil empire romain; ce sont les grands seigneurs féodaux qui essaient de la barder de fer; puis les rois qui l'invitent à s'asseoir dans leurs royaumes à côté de ces parlemens qu'ils gouvernent avec le fouet et l'éperon; enfin ce sont les modernes fondateurs des constitutions représentatives qui daignent bien lui ménager un banc dans une chambre haute, et qui s'irritent de ce qu'elle ne se prête pas au mécanisme étroit de leurs

administrations, de ce qu'elle ne parle point le langage passionné de leurs tribunes, de ce qu'elle n'arbore point sur ses basiliques séculaires leurs drapeaux d'un jour. Mais l'Eglise n'a jamais voulu entendre à être impériale, ni barbare, ni féodale, ni royale, ni libérale, parce qu'elle est plus que tout cela; elle est catholique. Vainement, comme les prétendants de Pénélope, la voyant seule en ce monde, ils ont pensé la séduire et régner sous son nom, et ils lui ont offert richesse et puissance. L'épouse immortelle a un autre époux qui est vivant et qui reparaitra un jour; elle répudie ces noces indignes, elle repousse ceux qui la poursuivent, et, en attendant, elle achève de tisser ce voile précieux de science et de vertu dont elle doit se parer au jour où l'époux viendra pour célébrer avec elle la fête nuptiale.

Allons plus loin. La Providence n'avait point créé une âme aussi prodigieuse que celle de saint Thomas, pour lui donner un rôle passager, pour en faire la pierre d'achoppement d'une institution politique. La féodalité, comme toute chose terrestre, recèle deux principes, dont l'un est bon, l'autre mauvais : un principe de générosité, d'honneur, de chevalerie; et aussi un principe d'égoïsme, qui tend à at-

tirer tout à soi ; à multiplier le travail et l'obéissance du grand nombre pour accroître le bien-être de quelques uns. L'Eglise, chose céleste, n'a qu'un principe unique, un principe excellent, la charité. Egoïsme et charité, ce sont deux forces rivales qui, depuis le commencement, se disputent le monde. L'égoïsme se produit dans les sociétés sous deux formes qui lui sont chères : despotisme et anarchie. La charité dans l'Eglise oppose tour à tour la liberté au despotisme, et à l'anarchie, l'autorité. Si elle protège aujourd'hui la vieillesse des royaumes européennes, si elle met à l'abri de l'insulte la tête blanchie des souverains, elle protégea au moyen âge l'enfance des peuples, elle empêcha que leurs langes ne devinssent des chaînes. Quand donc saint Thomas se fit le défenseur de la liberté religieuse, il acceptait un ministère de charité, et cette charité embrassait dans son expansion, non seulement ses cliens, mais ses adversaires et ses juges. Car le Christianisme est ainsi fait ; il ne permet pas de ramper aux pieds des grands, mais il ne permet pas non plus de les mépriser et de les haïr. Aimer ceux qui souffrent, ceux qui sont faibles, pauvres, humbles, au dessous de nous, c'est la joie de notre nature, c'est un

instinct auquel notre orgueil même n'est pas étranger. Mais ceux qui sont riches, puissans, superbes, qui font autour d'eux trembler et souffrir, ceux-là, ne les point haïr, les aimer, c'est le triomphe, c'est le miracle de la charité catholique.

Saint Thomas fut ainsi ; sa charité fit sa force, et sa force lui valut l'honneur d'être le soutien de l'Eglise. L'Eglise a reçu d'en haut des promesses d'éternité, et celui qui les a faites les maintiendra ; mais il s'est réservé le choix des moyens par lesquels ses promesses s'accomplissent. Et tandis que la société chrétienne poursuit son émigration mystérieuse de la terre vers le ciel, son salut est assuré par une assistance toujours présente, mais diverse dans ses manifestations. Aujourd'hui c'est la manne miraculeuse, demain c'est l'eau du rocher ; c'est la nuée pendant le jour, la colonne de feu pendant la nuit. Quand Israël combattait dans la plaine, Moïse sur la montagne étendait les mains et la victoire descendait ; mais Ur et Josué supportaient les mains fatiguées du prophète. De même, pendant que l'Eglise luttait contre le schisme et la servitude, le Pape était au sommet veillant et priant, et l'esprit de Dieu était avec lui : saint Thomas de Cantorbéry se

tenait à ses côtés et soutenait ses bras, pour qu'il ne défaillit point dans ce labeur, et l'aiderait à porter le poids des destinées du monde.

Dieu donc au douzième siècle, pour sauver l'Eglise, se servit d'un homme; et si ce fut pour cet homme un sujet de louange, ce ne fut point un déshonneur pour l'Eglise, pas plus que pour une mère de s'appuyer sur l'épaule de son fils. Car c'était elle qui l'avait fait si généreux et si fort; c'était elle qui l'avait nourri de saines doctrines; il n'avait point goûté le lait de l'étrangère, il n'avait pas grandi sous le portique de la philosophie; mais à l'ombre de l'autel: ce fut elle dont la pensée le soutint dans les jours d'épreuves, pour elle fut sa dernière parole et son dernier soupir; ce fut elle enfin qui vint réclamer sa dépouille et l'enveloppa d'un linceul de gloire. Qu'elle jouisse donc de son heureuse maternité! Saint Thomas de Cantorbéry n'appartient plus ni à un système, ni à une nation, ni à une époque. Il appartient par un partage magnifique à Dieu et à l'humanité; il appartient à la grande, à la sainte, à l'impérissable Eglise Romaine.

Aussi est-il temps de mettre un terme à ces discours; aussi est-ce pitié d'entreprendre une inutile apologie, et de vouloir répondre aux

inculpations de quelques uns , et aux erreurs de quelques autres. Une réponse est là , éclatante , sublime. Depuis six cents ans , cent millions de catholiques environnent de respect et d'amour la mémoire de cet évêque d'un autre âge : et lorsque dans les supplications solennelles , rappelant au Ciel les vertus que la terre lui a données , nous répétons la longue litanie de nos saints ; alors , ô Thomas de Cantorbéry , vous aussi nous vous invoquons , et nous vous saluons du plus beau nom qui soit dans la langue des hommes , nous vous saluons **Martyr !**

NOTES.

I.

Texte des Constitutions de Clarendon.

Art. 1. De advocacione et præsentatione ecclesiarum si controversia emerit inter laicos, vel inter laicos et clericos, vel inter clericos, in curiâ domini regis tractetur et terminetur.

2. Ecclesiæ de feudo regis non possint in perpetuum dari absque consensu et concessione ipsius.

3. Clerici citati et accusati de quâcumque re, sive moniti a justitiâ regis veniant in curiam ipsius responsuri ibidem de hoc unde videbitur curiæ regis quod ibi sit respondendum. Itaque justitia regis mittet in curiam sanctæ ecclesiæ ad videndum quâ ratione res ibi tractabitur. Et si clericus convictus vel confessus fuerit, non debet eum de cætero ecclesia tueri.

4. Archiepiscopis, episcopis et personis regni non licet de regno exire absque licentiâ regis. Et si exire voluerint, si regi placuerit, assecurabunt quòd nec in eundo, nec in moram faciendo perquirent malum regi vel regno, vel damnum.

5. Excommunicati non debent dare vadium ad remansens, nec præstare juramentum, sed tantum vadium

et plesium (1) standi iudicio ecclesiæ, ut absolvantur.

6. Laici non debent accusari nisi per certos et legales accusatores et testes in præsentia archiepiscopi vel episcopi, ita quod archidiaconus non perdat jus suum, nec quidquam quod inde habere debeat. Et si tales fuerint qui culpantur quod nec velit, nec audeat eos aliquis accusare, vice-comes requisitus ab eo faciet jurare duodecim legales homines de insuero seu de villa coram episcopo, quod inde veritatem secundum conscientiam suam manifestabunt.

7. Nullus qui de rege teneat in capite nec aliquis dominicorum ministrorum ejus excommunicetur, nec terra alicujus eorum sub interdicto ponantur nisi prius dominus rex si in terra fuerit conveniatur, vel justitia ejus si extra regnum fuerit, ut quod rectum est de ipso faciat et ita quod pertinebat ad curiam regiam ibidem terminetur, et quod spectabit ad ecclesiasticam ad eandem mittatur ut ibi tractetur.

8. De appellationibus si emergerint debent procedere ab archidiacono ad episcopum, ab episcopo ad archiepiscopum; et si archiepiscopus defecerit in justitia exhibenda, ad dominum regem perveniendum est postremo, ut præcepto ipsius in curia archiepiscopi controversia terminetur: ita quod non debeat ulterius procedere sine assensu regis.

9. Si calumnia emergerit inter clericum et laicum vel e converso, de ullo tenemento (2) quod clericus velit ad

(1) *Vadium, plesium, gage, caution.*

(2) *Tenementum, fonds de terre, encore aujourd'hui dans le langage, tenement.*

eleemosynam attrahere, laïcus vero ad laïcum feudum, recognitione duodecim legalium hominum per capitalis justitiæ regis consuetudinem terminabunt, utrum tene-mentum sit pertinens ad eleemosynas, sive ad laïcum feudum, coram ipsâ justitiâ regis. Et si recognitum fuerit ad eleemosynam pertinere placitum (1) erit in curiâ ecclesiasticâ; si vero ad laïcum fundum, nisi ambo de eodem episcopo vel barone advocaverint, in curiâ regis erit placitum. Sed si ambo advocaverint de feudo illo eundem episcopum vel baronem, erit placitum in curiâ ipsius. Ita quod propter factam recognitionem saisinam non omittat qui prius saisatus (2) fuerat, donec per placitum disrationatum (3) fuerit.

10. Qui de civitate, vel castello, vel burgo, vel dominico manerio (4) regis fuerit, si ab archidiacono vel episcopo de aliquo delicto citatus fuerit unde debeat eis respondere, et ad citationes eorum satisfacere noluerit, bene licet eum sub interdictione ponere, sed non debet excommunicari priusquam capitalis minister regis loci illius conveniatur at justiciet eum ad satisfactionem venire. Et si minister regis inde defecerit, ipse erit in misericordiâ regis, et exinde poterit episcopus accusatum ecclesiasticâ justitiâ coercere.

11. Archiepiscopi, episcopi et universæ personæ regni qui de rege tenent in capite, habeant possessiones suas

(1) *Placitum*, plaid, procès.

(2) *Saisina*, saisine, possession. *Saisatus esse*, être en possession, être saisi.

(3) *Disrationare*, éclairer une question par la discussion.

(4) *Manerium*, manoir.

de rege sicut in bāroniam et inde respondeant regi et ministris regis, et sequantur, et faciant omnes consuetudines regias, et rectitudines (1). Et sicut cæteri bārones debent interesse judiciis curiæ regis cum bāronibus, usque perveniat in iudicio ad diminutionem membrorum vel ad mortem.

12. Cum vacaverit archiepiscopus, episcopus, abbatia, prioratus de dominio regis, debet esse in manu ejus et inde percipiat omnes redditus et exitus sicut dominicos. Et cum venerit ad consulendum ecclesiæ, debet dominus rex mandare potiores personas ecclesiæ, et in capellâ ejus debet electio fieri assensu regis et consilio personarum regni quas ad id faciendum vocaverit. Et ibidem faciet electus homagium et fidelitatem regi sicut ligio domino suo de vitâ suâ et membris et honore suo terreno, *salvo ordine suo*, prius quam sit consecratus.

13. Si quisquam de proceribus regni diffortiaverit (2) archiepiscopo, vel episcopo, vel archidiacono de se vel de suis justitiam exhibere, debet rex justitiare. Et si forte aliquis diffortiavit domino regi rectitudinem suam, archiepiscopi, episcopi et archidiaconi debent eum justitiare ut regi satisfaciant.

14. Catalla (3) eorum, qui sunt in regis forisfacto (4)

(1) *Rectitudines*, réglemens.

(2) *Diffortiare*, se refuser à justice; *diffortiare rectitudinem regis*, déforcer la justice du roi (coutume de Normandie).

(3) *Catalla*, biens mobiliers ou immobiliers qui ne sont ni biens libres, ni tenus en fief.

(4) *Forisfactum*, forfait, acte qui met hors la loi. *Esse in regis forisfacto*, être à la merci du roi pour un forfait commis.

non detineat ecclesia vel coemeterium contra justitiam regis ; quæ ipsa ut regis sunt, sive in ecclesiis, sive extra fuerint inventa.

15. Placita de debitis quæ fide interpositâ debentur vel absque interpositione fidei, sint in curiâ regis.

16. Filii rusticorum non debent ordinari absque assensu domini de cujus terrâ nati dignoscuntur.

Ces dispositions , qui dans leur ensemble formaient une sorte de constitution féodale du clergé , et qui furent l'origine des luttes , des souffrances et de la gloire de S. Thomas , nous ont paru mériter d'être rapportées ici en entier , afin que le lecteur en puisse à son gré peser les termes , et voir s'il était permis au primat d'Angleterre d'apposer l'autorité de sa signature à cette charte d'ignominie. Nous recommandons à un examen spécial les articles 1 , 3 , 4 , 7 , 8 , 11 , et 12. C'était le résumé des prétentions si souvent reproduites par les monarques normands , et si solennellement abandonnées par Henri I , Etienne et Henri II lui-même au jour de leur sacre. Les articles qui concernaient les juridictions ecclésiastiques étaient même une entreprise toute nouvelle. Les constitutions de Clarendon furent plusieurs fois dans la suite condamnées par le souverain pontife ; et s'il en toléra quelques unes , comme celles désignées sous les nos 2 , 6 , 11 , 13 , 14 , 16 , ce fut après avoir protesté qu'elles méritaient réprobation , ce fut comme un abus qu'il eût été dangereux de déraciner tout-à-coup , mais qui devait cesser un jour.

II.

La conduite du pape Alexandre III , dans l'affaire de S. Thomas , a été pour nous l'objet d'une investigation consciencieuse. Nous avons consulté sur ce point les auteurs contemporains et les auteurs modernes , les historiens de l'Angleterre et ceux de l'Eglise : le *Quadriologus* , Gervase , Roger de Hoveden , Matthieu Paris , Polydore Virgile , Hume , Lingard , Baronius , les centuriateurs de Magdebourg. Tous nous les avons trouvés unanimes. Tous reconnaissent qu'Alexandre III fit noblement son devoir de suprême Pasteur , et ne déçut point l'attente de la chrétienté. Cette confiance de tous les persécutés dans le patronage du Saint Siège est aussi vieille que le catholicisme : c'était elle qui faisait dire au concile de Nicée : « Que tous les évêques poursuivis de
« quelques grandes injustices en appellent librement à la
« chaire Apostolique , et se réfugient auprès d'elle
« comme auprès d'une mère qui les soutiendra , les défendra , les délivrera comme elle l'a fait toujours. »

On a donc sujet de s'étonner que deux historiens aussi graves que MM. Augustin Thierry et Michelet , cédant à des préoccupations hostiles à la papauté , aient essayé de diviser deux hommes qui furent unis , deux causes qui n'en firent qu'une , et n'aient su payer un juste tribut d'éloges à la mémoire de S. Thomas qu'à la condition de répandre l'injure sur le nom d'Alexandre III.

Quant à M. Augustin Thierry, la légèreté et la verve

satirique qu'il déploie dans le récit d'une histoire si profondément tragique, suffisent pour inspirer à son égard une défiance que des erreurs considérables confirment trop. Ainsi, Jean d'Oxford, archidiacre de Salisbury, qui joua un rôle odieux dans la vie de S. Thomas, devient sous la plume de M. Thierry, Jean, évêque d'Oxford. — Tandis qu'à cette époque l'évêché d'Oxford n'existait point.

M. Michelet ne donne pas à son imagination une moins libre carrière. Tantôt (*Précis de l'Histoire de France*) il rétrécit la scène et prétend réduire ce combat de géans entre les deux puissances du temps et de l'éternité aux proportions d'une lutte politique : « Becket, » dit-il, se souvint qu'il était peuple. » Eh non ! il se souvint qu'il était prêtre, qu'il était le pasteur des peuples, et que le bon pasteur donne sa vie pour le troupeau. — Ailleurs, M. Michelet agrandit son horizon, il croit voir l'héroïsme chrétien descendre avec les siècles, des sommités de l'Eglise qu'il abandonne, aux degrés inférieurs qu'il parcourt les uns après les autres avant de se retirer pour jamais. Dans ce système, Grégoire VII clot la série des grands papes, les vertus héroïques tombent au second degré de la hiérarchie et s'immolent avec Thomas Becket, archevêque et primat, pour renaître ensuite plus bas encore dans la pauvreté de S. Dominique et de S. François : bientôt, elles désertent le sacerdoce et les cloîtres pour se séculariser en la personne de S. Louis, se répandre dans les rangs obscurs du vulgaire, et se faire peuple elles-mêmes. Et l'Eglise serait pareille à ces instrumens fragiles où la liqueur vivante descend le long de l'échelle graduée à mesure que le

froid la gagne. Cette ingénieuse conception, digne assurément d'un meilleur sort, a le malheur d'être repoussée par l'histoire, par le souvenir de cette foule de Saints de toutes les conditions et de tous les temps, dont les tombeaux sont devenus des autels, de ces évêques des premiers siècles qui précédèrent S. Thomas dans les voies où il a marché, de ces papes illustres qui se retrouvent à tous les âges au poste d'honneur de la chrétienté, depuis Grégoire VII jusqu'à Innocent III, et depuis celui-ci jusqu'au pèlerin sacré qui mourut il y a quarante ans dans nos fers. Alexandre III, le glorieux patron de la ligue lombarde, peut paraître sans pâlir à côté de ces grands hommes. — M. Michelet affirme que Alexandre III reçut honorablement l'ambassade d'Henri II et refusa de voir S. Thomas (*Histoire de France*, tom. 2). Cette assertion est démentie par tous les auteurs que nous avons nommés ci-dessus. Les écrivains protestants ont réuni dans une haine commune le pontife de Rome et l'archevêque de Cantorbéry, rendant ainsi à l'un et à l'autre un hommage involontaire. Hume s'exprime ainsi : « Le pape, immédiatement intéressé à le « soutenir (S. Thomas), reçut fort mal une ambassade « magnifique qu'Henri lui envoyait pour accuser le pri- « mat, tandis que Sa Sainteté comblait de distinctions « celui-ci qui s'était rendu à Sens pour justifier sa con- « duite au pied du trône pontifical. » Les centuriateurs de Magdebourg, dans toute la ferveur du protestantisme naissant, se servent de termes que nous aurions honte de traduire. « Romano pontifici adhæsit, assiduus ei labor « fuit majestatem principis minuere et antichristo sub- « jicere. Summo fastu regem spernens (ut apostolus

« recte prædixit de apostaticæ sedis immorigeris sectato-
 « ribus) ad Alexandrum III, confugit et resignat munus.
 « Sed quia sceleratus papa nemipem videbat ipso ne-
 « quiores, munus hoc denuo ipsi imponit (*centuria* xi). »

— On voit que le reproche de servilisme n'a pas toujours été celui qu'on adressait à la papauté. On voit aussi que les doctrines du protestantisme n'ont pas toujours été des doctrines d'indépendance politique.

Si le pape Alexandre III temporisa long-temps avant d'en venir à des mesures de rigueur contre Henri II, c'est qu'il fut retenu par la juste crainte d'un schisme, c'est aussi qu'il fut arrêté par les conseils timides de quelques cardinaux. Encore la cour de Rome n'était-elle point entièrement vide de beaux et de nobles caractères. S. Thomas y avait de généreux amis dans la personne des cardinaux Albert et Théodin. Un légat que Henri essayait d'intimider avec des menaces, lui répondit : « Seigneur, ne menacez point, car nous n'avons pas
 « coutume de nous laisser effrayer par des paroles : nous
 « sommes les ambassadeurs d'une cour qui sait quand il
 « le faut commander aux empereurs et aux rois. » Tandis que ses représentans tenaient ce courageux langage, Alexandre soutenait tout le poids de cette immense controverse, écrivant tour-à-tour à Thomas lui-même pour consoler son exil, aux princes et aux prélats et aux ordres religieux pour leur recommander la cause de l'exilé, aux évêques d'Angleterre et au roi lui-même pour censurer leur conduite. — Nous ne saurions mieux terminer qu'en rapportant de cette vaste correspondance la lettre qui suit, adressée au roi d'Angleterre : « Votre Grandeur
 « n'ignore point avec quelle douceur paternelle nous

« vous avons maintes fois exhorté à vous réconcilier avec
 « notre vénérable frère l'archevêque de Cantorbéry, et
 « à lui rendre ainsi qu'à tous les siens les églises et les
 « biens que vous leur avez ravis : votre Grandeur le sait,
 « car c'est chose devenue publique par toute la chré-
 « tienté. Ainsi, puisque jusqu'à ce jour nos efforts ont
 « été inutiles, et que nos douleurs et nos plaintes n'ont
 « pu ébranler la mauvaise disposition de votre cœur :
 « puisque nous avons le chagrin de voir trompées
 « toutes nos espérances en vous que nous aimons
 « comme notre fils très cher, et qu'il nous est
 « d'autant plus pénible de voir menacé d'un danger
 « si grave : puisqu'il est écrit : Criez, ne cessez pas,
 « élevez votre voix et annoncez à mon peuple ses pé-
 « chés... (et ailleurs : Si vous n'annoncez point à l'impie
 « son impiété, je vous redemanderai son sang); et puis-
 « que Salomon ordonne que l'homme négligent et pu-
 « sillanime soit lapidé avec les excréments des bœufs :
 « par tous ces motifs nous sommes résolu à ne plus to-
 « lérer votre dureté comme nous l'avons fait jusqu'ici
 « au delà de ce que permettaient la justice et l'intérêt
 « de notre salut. Désormais nous ne fermerons plus la
 « bouche à l'archevêque et nous le laisserons poursuivre
 « librement le droit et le devoir de sa charge, et venger
 « avec le glaive de la sévérité ecclésiastique l'injure faite
 « à lui et à son Eglise. En ce point comme en tous les
 « autres, ce qui n'est pas exprimé dans nos lettres, sera
 « exposé de vive voix et plus au long à votre Sérénité,
 « par nos deux fils le prieur de Mont-Dieu, et frère
 « Bernard de Corilo, tous deux craignant Dieu plus que
 « les hommes. Puissiez-vous vous rendre à leurs avertis-

« semens ! Puisse celui dans les mains de qui sont les
 « cœurs des rois , et dont le service est le plus beau des
 « empires , incliner votre âme et votre volonté , afin
 « qu'il vous plaise de vous laisser fléchir , plutôt que de
 « persévérer contre Dieu et votre salut dans l'obstina-
 « tion de vos desseins pervers ! Qu'è si vous refusez encore
 « de nous entendre en la personne de nos légats , à coup
 « sûr vous aurez lieu de redouter l'avenir. »

III.

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Pavy , professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Théologie de Lyon, des renseignemens précieux sur le séjour de saint Thomas de Cantorbéry dans cette ville ; nous nous empressons de les consigner ici comme l'une des gloires d'un pays qui nous est cher.

Guichard, abbé de Pontigny , le même qui avait donné à saint Thomas la première hospitalité de l'exil , avait été promu à l'archevêché de Lyon , dignité ecclésiastique à laquelle se joignait alors une autorité temporelle presque souveraine. Ce fut auprès de lui que Thomas , poursuivi jusque dans sa retraite de Sens par les intrigues et les menaces du roi d'Angleterre , vint chercher repos , amitié , consolation. Son entrée dans l'Église primatiale des Gaules fut un triomphe. Il fut accueilli avec d'insignes honneurs ; on lui prépara une habitation digne de lui dans une maison voisine de la métropole , et qui garda

son nom jusqu'à des temps plus récents, où elle prit celui d'Hôtel de Chevières : il reçut en présent le domaine de Quincieu qui passa par succession à l'église de Cantorbéry jusqu'à l'année 1416, où ce domaine, presque abandonné, devint la propriété particulière d'une famille noble. Ces faits sont constatés par plusieurs pièces contenues dans les archives de la métropole. Les principales sont un décret de 1382, une lettre de 1411 et un autre titre de 1416. Le Père de Colonia les rapporte au second volume de son Histoire Littéraire de Lyon.

Au temps de ce séjour du Saint Archevêque, Olivier, doyen de l'église métropolitaine, faisait construire une chapelle sur la hauteur où jadis s'était élevée la ville romaine de Lugdunum, où avait coulé le sang des grands martyrs du deuxième siècle, et qui avait retenu le nom de *Forum vetus*, Fourvière. Du parvis de la cathédrale, Thomas, Guichard et Olivier pouvaient en promenant ensemble suivre des yeux les travaux commencés du nouveau sanctuaire. On dit qu'un jour qu'ils regardaient ainsi, l'exilé demanda à ses deux hôtes : « Auquel d'entre
« les Saints pensez-vous dédier cet édifice? — A la vierge
« Marie, répondit Olivier, et au premier martyr qui sera
« dans l'Eglise de Dieu... et ce martyr, peut-être sera-ce
« vous. — Il se peut, répliqua saint Thomas. » — Voilà ce que la tradition rapporte, mais voici ce que l'histoire atteste. Le martyr d'Angleterre fut canonisé deux ans après sa mort, en 1173. Quelque temps après, en 1192, la chapelle de Fourvière étant achevée, fut érigée en église paroissiale et en chapitre, sous l'invocation de la Bienheureuse vierge Marie et de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. L'acte de la fondation est conçu en

ces termes : « Johannes , primæ lugd. Eccl. sacerdos humilis , et Stephanus ejusdem Eccl. decanus , cum uni-
 « verso capitulo.... capellam de Forverio ab Olivario
 « bonæ memoriæ quondam decano in fundo nostro in
 « honorem B. M. V. et S. Thomæ Cantuar. archiep. et
 « martyris inchoatam restituimus et ditavimus. Datum
 « Lugd. anno à passione memorati martyris vigesimo, et
 « salutis 1192. »

Aujourd'hui l'humble chapelle domine encore la grande et industrieuse cité. Tout a changé autour d'elle : l'antique puissance politique du primat des Gaules et des chanoines comtes de saint Jean a disparu. Une population de cent quatre vingt mille âmes s'est pressée dans les murs trop étroits où retentit sans jamais se taire le bruit de trente mille métiers. Des infortunes solennelles ont passé et repassé plusieurs fois sur cette multitude laborieuse ; mais toujours Fourvière est resté comme un signe de paix , et toujours vers lui se sont élevés les yeux de ceux qui croient et de ceux qui pleurent. Le pauvre peuple , qui travaille et qui souffre beaucoup, dans ses jours de repos ou de douleurs , a creusé sous ses pas les chemins qui conduisent à la chapelle aimée ; et là , sous cette vieille voûte , au pied des autels de Marie , bien des larmes se sont tariées , bien des mystères de puissance et de bonté se sont accomplis.

Thomas de Cantorbéry est associé à ces bienfaits et à ces hommages. A côté de la Vierge Reine , pleine de douceur , s'élève l'héroïque et grande image de l'invincible combattant ; que ceux qui s'agenouillent pieusement devant la première ne passent point indifférens devant la seconde ; que là aussi ils prient et qu'ils

imitent ; il y aurait tant besoin aujourd'hui d'hommes forts !

IV

La poésie est le langage naturel de l'admiration , c'est celui dans lequel doit s'écrire l'histoire des héros. Les héros du Christianisme n'ont point traversé des siècles ingrats et incapables de les comprendre. Un long cri d'admiration a signalé leur passage et une poésie chrétienne s'est faite pour eux. — On dit qu'un jour où les apôtres ouvrirent le sépulcre de la Vierge Marie , ils le trouvèrent rempli de fleurs. Quelque chose de pareil se passe au tombeau de tous les Saints. On n'en saurait visiter aucun sans qu'on le trouve parfumé de traditions pieuses , de nobles ou gracieux souvenirs qui ont germé là sans qu'on sache comment , ainsi qu'une végétation divine. Chacun des grands hommes de l'Eglise est devenu l'objet de récits merveilleux répandus de bouche en bouche , accueillis par la foi , embellis par l'amour , et qui réunis , coordonnés ensemble , ont fini par former un poème complet.

La vie et la mort de S. Thomas de Cantorbéry étaient trop dramatiques pour ne pas donner à la poésie chrétienne de belles inspirations. Le but de cette note est d'en faire connaître quelques unes , et d'indiquer le cadre de cette espèce d'épopée religieuse composée à la gloire du martyr par la piété de ses contemporains.

1. La plus ancienne et la plus simple forme de la

poésie chrétienne, c'est la légende. La légende est une narration qui fait intervenir dans les choses humaines une puissance surnaturelle. Pour nous qui présumons assez de la bonté de Dieu et de la dignité de l'homme, pour ne point croire impossibles des communications fréquentes entre le monde invisible et le monde visible; pour nous qui avons confiance dans le sens droit du peuple chrétien et qui portons respect à ses convictions, la légende n'est point une vaine fable. Nous savons que l'Eglise n'exige point notre assentiment à des récits miraculeux qui ne sont pas consignés dans les Ecritures divines, et dont plusieurs peut-être ne soutiendraient pas l'épreuve d'une rigoureuse critique. Mais s'ils ne subjuguent pas notre esprit, ils le charment et le captivent. Nous les admettons comme vrais jusqu'à preuve contraire, et si leur vérité historique et positive vient à s'évanouir, nous y trouvons toujours quelque vérité morale qui donne une valeur réelle au symbole dont elle s'était revêtue. — Nous nous sentons particulièrement inclinés vers les légendes relatives à S. Thomas de Cantorbéry, parce qu'elles nous sont transmises par les historiens de sa vie, contemporains, hommes pleins de savoir, de candeur et de gravité. Ces légendes sont trop nombreuses pour les rapporter toutes, nous avons dû choisir.

La première remonte aux temps de l'enfance du Saint. « Une nuit, la mère de Thomas eut un songe : elle voyait son enfant couché nu dans le berceau, et appelant la nourrice : « Pourquoi, lui disait-elle, mon fils n'est-il pas couvert ? » Et la nourrice répondait : « Ma bonne maîtresse, votre fils est couvert d'un manteau de pourpre de grand prix plié sur sa poitrine. »

Et la mère se levait avec ses servantes , et elles voulaient déployer le manteau , afin d'en envelopper l'enfant avec plus de soin. Mais pour le déployer dans toute sa grandeur , la chambre où elles étaient était trop étroite ; trop étroites étaient encore la cour de la maison et la place qui était au devant. Alors il lui sembla qu'elles allaient toutes ensemble dans un lieu vaste et découvert , et que là elles espéraient pouvoir développer le manteau miraculeux , quand tout-à-coup se fit entendre une voix venue d'en haut , pareille au tonnerre : « Vous faites « d'inutiles efforts , l'Angleterre entière n'est pas assez « grande pour contenir dans toute son étendue cette « pourpre que vous portez dans vos mains. » A ces mots la mère se réveilla , elle se souvint du songe et ne le comprit point... Mais cette pourpre mystérieuse était le sang du martyr qui devait le couvrir comme un voile de gloire au jour de sa passion et s'étendre après sa mort jusque sur les royaumes étrangers et les nations les plus lointaines. »

Plusieurs traditions célèbrent la fuite victorieuse du grand archevêque , alors qu'il échappa aux mains de ses ennemis rassemblés à Northampton. — Voici la vision que vit un diacre : « Le roi d'Angleterre , accompagné de tous ses évêques , ses comtes et ses grands , chassait dans un lieu nommé Waberg. Tout-à-coup un hérisson sortit du milieu d'eux comme effrayé du bruit qu'ils faisaient ; et l'ayant vu ils se mirent à sa poursuite en poussant de grands cris. Mais lui les gagnait de vitesse et se dirigeait du côté de la mer par des sentiers tortueux , portant sur son dos un livre avec ce titre : *Actes des Apôtres*. Aucun de ceux qui le poursuivaient n'était sans quelque

difformité corporelle ; mais l'un était louche, l'autre aveugle, celui-là boiteux ; aux uns on avait coupé le nez, aux autres les lèvres. Le hérisson arrivé au bord de la mer s'y jeta et on ne l'en vit pas sortir. Alors ceux qui le poursuivaient revinrent sur leurs pas. Et voici qu'il s'éleva un brouillard épais et ténébreux qui couvrait la face de la terre, et il commença à pleuvoir ; mais c'était une pluie de sang. Le roi se mit à l'abri dans un château qui lui appartenait en ce lieu, et il s'assit là vêtu comme il était d'une tunique blanche et ceint d'une fourrure de peau de renard. Mais comme les toits du château, mal entretenus, laissaient percer la pluie, la pluie sanglante continuait de tomber sur le roi et ruisselait sur ses vêtemens et dans son sein et inondait son visage. — La même nuit, plusieurs clercs qui ignoraient la fuite du primat étaient couchés dans une chambre retirée. Et l'un d'eux qui ne dormait point entendit une voix qui chantait distinctement ces deux versets du Psalmiste : « Notre âme s'est échappée comme le passereau du filet des chasseurs. Le filet a été rompu et nous avons été délivrés. »

D'autres récits qu'il serait trop long de reproduire se rapportent à l'époque du long exil de saint Thomas, aux pressentimens mystérieux, aux prophéties intérieures qui lui annoncèrent d'avance la consommation de son héroïque destinée, et qui lui firent accepter le calice du supplice long-temps avant l'heure de l'épuiser. Les merveilles qui accompagnèrent sa mort sont racontées avec une prédilection encore plus grande : nous en avons un exemple dans la légende qui suit. « Héraclius, patriarche de Jérusalem, prélat qui n'était point d'une médiocre

sainteté, affligé des incursions fréquentes et désastreuses que les infidèles faisaient dans la Terre-Sainte, était venu en Europe, de ce côté des Alpes, et jusqu'en Angleterre pour réclamer auprès du roi et des seigneurs du royaume le secours d'une armée. Et comme on s'entretenait devant lui du bienheureux Thomas, il affirma dans les termes les plus forts que la mort du saint martyr avait été connue à Jérusalem et divulguée par tout le royaume, moins de quinze jours après qu'elle était arrivée. Dans un monastère de la Terre-Sainte, se trouvait un jeune moine d'une grande pureté et d'une vertu qui ne s'était point démentie depuis le premier âge. Le jour où le bienheureux Thomas avait souffert la mort, ce jeune moine souffrait d'une maladie qui le conduisait à sa fin. Et comme il allait bientôt rendre le dernier soupir, le supérieur qui l'aimait d'une affection plus vive à cause de son innocence, et qui s'affligeait d'autant plus de ses douleurs, s'était approché de lui, et le voyant déjà dans les dernières angoisses de l'agonie, il le suppliait paternellement et avec larmes de se souvenir après qu'il aurait quitté ce monde de lui qui l'avait tant aimé sur la terre, et de venir l'informer de sa destinée éternelle, si toutefois Dieu le permettait. Le jeune moine y avait consenti, puis il était passé de vie à trépas. Or peu de jours après, selon sa promesse, il était revenu auprès du supérieur du monastère, et joyeux, lui avait annoncé qu'il jouissait de la vision de Dieu et qu'il était en possession de l'éternelle récompense. « Et pour que vous ne doutiez point de la vérité de mes paroles, ajoutait-il, sachez ceci : Aussitôt que mon âme sortie du corps et portée par les anges, se trouva en présence du Seigneur, aussitôt d'un autre

« côté je vis venir une grande et majestueuse figure que
 « je ne connaissais pas, accompagnée d'un cortège que
 « personne ne pouvait compter, de la multitude des
 « anges, du vénérable collège des patriarches et des pro-
 « phètes, du chœur glorieux des apôtres, de l'armée
 « innombrable des martyrs et des confesseurs. Celui qui
 « arrivait accompagné de la sorte s'arrêta devant le Sei-
 « gneur, tel qu'un martyr, la tête déchirée par le fer, et
 « le sang coulant encore goutte à goutte à travers ses
 « blessures. » Et le Seigneur lui dit : « Thomas, il con-
 « vient que vous entriez ainsi dans la cour céleste de
 « votre maître. Aussi grande qu'est la gloire que j'ai
 « donnée à Pierre, aussi grande sera celle que je vous
 « donnerai. Et le Seigneur prit une couronne d'or d'une
 « grandeur surprenante et la plaça sur le front sanglant
 « du Saint. — Sachez donc, continuait le moine, que
 « Thomas, le grand archevêque de Cantorbéry, a été
 « tué dans ces jours où nous sommes et a passé de la
 « sorte dans la gloire du Seigneur. Retenez présente-
 « ment mes paroles, et marquez les temps dans votre
 « souvenir. Dans peu les rapports de ceux qui viendront
 « d'outre-mer vous prouveront la fidélité de mes dis-
 « cours. » — Le supérieur du monastère, consolé par
 cette révélation, était allé trouver le vénérable patriarche
 et lui avait dit tout ce qu'il avait vu et entendu : et le
 patriarche lui-même le raconta depuis, comme nous le
 disons, au temps de son voyage en Angleterre (1).

(1) Ces légendes sont traduites du *Quadrilogus*. La dernière paraît avoir joui d'une telle autorité qu'on croit en trouver des réminiscences dans la liturgie de l'Église, au jour de la fête de S. Thomas, matines, 5^e nocturne :

Des livres entiers ont été écrits pour recueillir tous les prodiges qui désignèrent le nouveau martyr à la vénération de l'Église universelle. C'est le roi d'Écosse vaincu et son armée détruite le jour même où Henri II accablé de revers s'était humilié au tombeau du Saint. C'est Louis VII passant la mer et venant implorer sur les parvis sacrés de Cantorbéry la guérison de son fils qu'une maladie mortelle dévore, mais qui sera sauvé et qui un jour sera Philippe Auguste. A côté de ces choses illustres qui s'opéraient en faveur des personnes royales, il s'en passait de non moins touchantes et de non moins heureuses pour les pauvres et les petits. Voici ce qu'on lisait dans les archives du couvent de Dommartin en Artois : « Une pauvre femme de Saint-Pol, pressée par le besoin, avait envoyé son enfant mendier la charité publique. Celui-ci eut honte d'un emploi auquel il n'était point accoutumé, et il alla se cacher sous une pile de bois où il mourut de froid et de faim. Sa mère ne le voyant point revenir le chercha avec soin dans les rues de Saint-Pol jusqu'à ce qu'on le trouva mort, mort depuis trois jours comme le conjecturait sa mère. Dans sa douleur elle se rappela qu'aux dernières fêtes de Pentecôte elle avait visité avec son fils les reliques de S. Thomas : « Bienheureux mar-
« tyr, s'écria-t-elle, avez oublié notre pieux pèlerinage,
« et dédaignerez-vous de nous secourir ? Pour moi, peut-
« être ai-je mérité par mes fautes d'être abandonnée dans

✠ *Corona aurea super caput ejus*, * *expressa signo sanctitatis, gloria honoris et opus fortitudinis*. ✠ *Quoniam prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis, posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.*

« mon malheur. Mais au moins ayez pitié de mon jeune
 « fils, lui qui n'a que dix ans encore et qui n'a pas eu le
 « temps de pécher. » Elle avait prié de la sorte, agenouillée ; et comme elle voulait se relever, elle tomba étendue par terre et y resta presque privée de sentiment jusqu'au moment où son fils commença à ouvrir les yeux et à remuer les lèvres. — L'année suivante, l'enfant ressuscité rassembla plus de cinq cents adolescents dont aucun n'avait plus de seize années, et les conduisit au couvent de Dommartin pour voir et vénérer les reliques du pieux martyr (1).

2. La légende n'est par elle-même qu'une donnée poétique, elle se raconte, elle ne se chante pas. Mais en passant de bouche en bouche elle finit par se rencontrer sur des lèvres harmonieuses qui la répètent avec plus d'art et qui lui donnent la mesure et le rythme. Alors à la légende succède le cantique, encore plus populaire qu'elle à cause de sa forme musicale qui le fixe plus profondément dans le souvenir de chacun et le propage plus rapidement aux oreilles de tous. — La réforme qui fit tant oublier et qu'on peut considérer comme une grande maladie de la mémoire chez les peuples chrétiens, dut effacer en Angleterre la plupart des traditions relatives à saint Thomas de Cantorbéry, et les chants populaires qui le célébraient durent se taire devant la cruauté de l'édit d'Henri VIII. Or, pour les chants du peuple, qui ne s'écrivent point, se taire c'est périr. Cependant le recueil de Jamieson (*Popular songs*) contient plusieurs

(1) Ex archivis archicœnobii Dompni Martini, apud Stappleton, *tres Thomæ*.

cantiques à la mémoire de saint Thomas. Malheureusement ce recueil rare n'a pu tomber entre nos mains, et nos recherches dans les bibliothèques de Paris sont restées inutiles à cet égard.

5. A côté de la poésie chrétienne populaire, et toujours sur la base commune fournie par les légendes, s'élève une poésie plus savante. Ce travail du rythme et de la mesure qui s'est fait spontanément dans la pensée de quelque barde de la foule, se fera aussi d'une manière réfléchie et plus laborieuse sous la plume de quelque docteur de l'école ou de quelque disciple du cloître. Ces poèmes seront écrits, ils le seront, non en langue vulgaire, mais dans la langue de l'Église et de la science; ils seront souvent empreints de réminiscences classiques et d'une sorte de pédantisme; mais au milieu de cela l'excellente nature du génie chrétien et l'originalité de l'auteur sauront se faire jour par quelques endroits, comme des touffes d'herbes sauvages et odorantes parmi des ruines.

Nous avons trouvé dans un livre peu connu un poème de ce genre, composé par quelque contemporain, sur la vie et la mort de saint Thomas de Cantorbéry. Cet opuscule est écrit en vers latins de treize syllabes rimant quatre par quatre. On y rencontre toute la rudesse d'un esprit anglo-saxon sous un vêtement demi-romain porté avec une curieuse gaucherie. Une érudition ambitieuse aime à s'y montrer, et cependant elle n'exclut ni la verve satirique qui descend parfois jusqu'au grotesque, ni l'enthousiasme religieux qui s'élève jusqu'au sublime. Les fragmens que nous allons citer donneront une idée de l'ensemble.

Ante chaos, jurgium indigestæ molis ;
 Adhuc hylè gravidâ fœtu magnæ prolis ;
 Necdum orto lumine lunæ neque solis ;
 Nec discretis aere terrâ , mari , polis ;
 In naturâ , in serie rerum mundanarum ,
 Providè disposuit dator gratiarum ,
 Sub pressurâ , gravium onere curarum ,
 Post laborem requiem dulce post amarum....
 Culmina per calicis meruit amara
 Thomas honor præsulum , gemma Deo chara ,
 Mox in lucem claruit , lux resplendet rara :
 Parens novi gaudii contra spem fit Sara....

 Jubent hi sicarii præsules laxare
 Quos sedes apostolica jusserat ligare :
 Sed impœnitenti veniam donare
 Aut majoris vincula nequit retractare....
 Magnum nefas ratus est lutum deaurare
 Chore , Datan , Abiron justos declarare ,
 Lazare , te mortuum vinclis extricare :
 « Veni foras » prius est ; post evinculare.
 Canonum in serie jus est regulare
 Suos sibi præsules Papam secundare ,
 Nemini quos alligat competit laxare ,
 Ut sit ejus solvere cujus est ligare....
 Inhiant et ineunt scelus scelerati.
 Membra , caput lacerant ; patrem necant nati ,
 Homicidæ plurium qui in uno debent pati ,
 Monachi , canonici , præsules , legati.
 In macellum vertitur arca altaris :
 In altaris aræa ruit lux solaris :
 Quinque passus impetus ensis militaris
 Tortus est dominici prælo torcularis.
 Vulnerum in numero formam fert messiæ ;
 Situ fert martyrii formam Zachariæ :
 Thomas , Thomæ Didymo par est fati die ;

Quinto post, et ante partum matris pia.
 Nato Christo justus est propter Christum stratus,
 Coelitus est Stephano cum Joanne natus,
 Dignus Dei gratiâ dignè coronatus,
 Et est innocentibus innocens litatus.
 Ensem hic, tu asciam, sancte Dionysi,
 Passi poenâ simili capitis præcisi,
 Pares rosas additis horto paradisi;
 Estis pari pretio pares mihi visi:
 Æquat se Parisiis urbs Cantuariensis
 Dum securis aciem æmulatur ensis.

Morem sequor comici, malis finem pono
 Flebile principium sine mutans bono
 Lyra mutet elegos dulci plaudens æno
 Thomas sedem carceris mutat celso throno.

Ver proscrispsit hiemem, flores paruere:
 Cete quem sorbuerat vivit Jonas verè:
 Nostra sentit Ninive sanctum se habere
 Væ vertentem in Evax, fletum in gaudere.

Jonæ jungit fœdera Thomas columbinus
 Quem livoris sorbuit furor serpentinus.
 Jam in tuto residens, jam Deo vicinus
 Implet Dei laudibus nostræ terræ sinus.

Vicit Cantuaria Montem-Pessulanum:
 Victa est Salernia, jactat se in vanum:
 Thomas novus medicus, dum apponit manum
 Signans insanabilem, mox resignat sanum.

Non hic subest physicæ Pæonis doctrinæ.
 Neque pulsum consulit, neque vas urinæ.
 Non est opus hominum modus medicinæ:
 Medicinæ modus est opus vis divinæ.

Hic das vitam mortuis vitæ dator Christe!
 Hic ad Thomæ gloriam pellis omne triste.

Sic suos sibi supplices Thomas hic defendit :

Has gratias, hæc munera Deus hic ostendit :

Et per Thomæ sanguinem quem pro eo impendit

Facit multos scandere quo Thomas ascendit (1).

Quel que puisse être le mérite de cette poésie un peu barbare, nous lui préférons de beaucoup le court éloge de saint Thomas que nous rencontrons dans une lettre de Pierre de Blois et que nous allons insérer ici pour finir. Nous n'avons point traduit les vers du poète hagiographe de peur de leur faire perdre leur âpreté et leur vigueur originale. Nous ne traduirons pas non plus la prose de l'élégant panégyriste, de crainte d'en flétrir la grâce naïve et la délicatesse.

« *Decessit pastor animarum nostrarum, cujus obitum flere decreveram : sed recessit non decessit, abiit non obiit... Peregrè siquidem profecturus saccum pecuniæ secum detulit, in plenilunio reversurus : ejus enim anima dives meritis recedens a corpore, in resurrectione generali ad antiquum hospitium revertetur. Cum multas virtutes quasi merces varias comportaverit ad cœlestes nundinas, Mors, anus improba, cœpit explorare si quid esset in illo meritorum involucro quod ad ipsius dominium pertineret. Ipse autem modicum pulveris projecit in os vetulæ quasi vice tributi et nomine vectigalis. Inde cœpit falsus ille rumor populariter evagari et passim plebescere quia fera pessima devoravit Joseph. Tunica siquidem*

(1) De martyrio S. Thomæ Cantuariensis archiepiscopi; carhymicum, historicum, allegoricum et morale, ex pervetusto codice MS. apud Stappleton, *tres Thomæ*.

quâ spoliatus fuerat fallax nuntia mortis fuit. Joseph enim vivit et dominatur in terrâ Ægypti. Vocatus est in cœlum quo mundus non erat dignus (1). »

(1) Epistola Petri Blesensis ad canonicos de Bello videre apud Baronium tome xx, Stappleton, etc. S. Thomas a eu un panégyriste plus éloquent encore dans la personne de Bossuet. (V. *Panégyrique de S. Thomas de Cantorbéry*, prononcé dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre. Bossuet, *OEuvres*.)

BULLE DE LA CANONISATION DE S. THOMAS DE CANTORBÉRY.

Alexander P. P. ad omnes
prelatos Ecclesie.

Alexandre Pape à tous les prélats
de l'Eglise.

Redolet Anglia fragrantia et virtute miraculorum et signorum quæ per merita illius sancti et reverendi viri Thomæ quondam Cantuariensis archiepiscopi, omnipotens Deus operatur : et universa lætatur ubique fidelium christianorum religio, pro eo quod ille qui est mirabilis et gloriosus in sanctis, sanctum suum post mortem clarificavit cujus vita laudabilis multâ fulsit gloriâ meritorum, et tandem martyrio consummata est gloriosi certaminis.

Quamvis autem de sanctitate ipsius dubitare non possit qui ejus et laudabilem conversationem attendit, et gloriosam considerat passionem ; voluit tamen Redemptor et Salvator noster ejus sanctitatis insignia irradiare miracula, ut qui pro Christe insuperabilis virtutis constantia necessitates et pericula pertulit, sui laboris et certaminis in æternâ beatitudine cognoscatur ab omnibus percepisse triumphum.

Nos vero, auditis innumerais et magnis miraculis quæ jugiter per sancti viri illius merita fieri universitas narrat fidelium, et super his

L'Angleterre est comme embaumée du parfum des miracles et des prodiges que le Dieu tout-puissant opère par les mérites de S. Thomas, cet homme saint et vénérable, autrefois archevêque de Cantorbéry : et la religion des fidèles chrétiens répandus sur toute la terre se réjouit, parce que celui qui est admirable et glorieux dans ses Saints, a honoré après la mort le saint Pontife dont la vie illustre et riche en mérites, fut consommée par le noble combat du martyre.

En effet, quoiqu'il ne fût pas permis de douter de la sainteté de cet homme, si l'on considérait les vertus qui signalèrent son passage sur la terre, et si l'on contemplait sa glorieuse passion ; cependant notre Rédempteur et Sauveur a voulu que cette sainteté rayonnât au dehors et fût environnée d'une auréole de miracles, afin qu'après avoir été témoin de la force invincible avec laquelle il subit pour le Christ tous les dangers et toutes les angoisses, l'Eglise tout entière sache qu'il a reçu dans la béatitude éternelle le triomphe mérité par ses labeurs et par sa victoire.

Et nous, ayant appris les grands et nombreux miracles que l'universalité des chrétiens raconte chaque jour de ce saint homme ; informés sur ce point d'une ma-

non sine magno gaudio per dilectos filios nostros, Albertum tituli S. Laurentii in Lucina, et Theodinum tituli S. Vitalis præbyteros cardinales atque apostolicæ sedis legatos qui eadem miracula tanto perspicacius didicerunt quanto amplius loco vicini fuerunt, præcipue certiores effecti, et plurimum personarum testimonio fidem sicut debuimus adhibentes prædictum archiepiscopum solemniter magno ibidem clericorum et laicorum collegio præsentem, in capite jejunii deliberato concilio fratrum nostrorum canonizavimus, ipsumque decrevimus sanctorum catalogo adscribendum.

Universitatem itaque vestram monemus et auctoritate quâ fungimur districtè præcipimus, ut natalem prædicti gloriosi martyris diem passionis suæ solemniter annis singulis celebretis, et apud ipsum votivis orationibus satagatis veniam promereri, ut qui pro Christo in vitâ exilium, et in morte virtutis constantiâ passionis martyrium pertulit, fidelium supplicatione pulsatus pro nobis apud Dominum intercedat.

Signiæ iv idus martis.

nière toute spéciale par nos chers fils, Albert, cardinal prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*, et Théodin, cardinal prêtre du titre de S. Vital, tous deux légats du Saint Siège, qui, présens sur les lieux, ont pu examiner les faits avec plus d'attention et les reconnaître avec plus de certitude; ajoutant foi, comme nous l'avons dû faire, au nombre des témoignages; de l'avis mûrement délibéré de nos frères, à l'entrée du temps de jeûne, en présence d'une grande assemblée de clercs et de laïcs, nous avons solennellement canonisé ledit Archevêque, et nous avons décrété que son nom serait inscrit parmi les noms des Saints.

C'est pourquoi nous adressons cet avertissement à vous tous, et en vertu de l'autorité dont nous sommes revêtu, nous vous ordonnons rigoureusement de célébrer chaque année avec solennité le jour de la passion de ce saint Martyr, le jour de sa naissance au ciel, et de vous efforcer par la ferveur de vos prières d'obtenir cette grâce : que le saint Pontife qui souffrit pour le Christ l'exil pendant sa vie, et à l'heure de sa mort les douleurs du martyre, touché maintenant des supplications des fidèles, intercède pour nous auprès du Seigneur.

Donné à Segni, le 4 des Ides de mars.

CONCLUSION.

Souvenons-nous maintenant de Bacon , et mesurons dans notre pensée ses œuvres et sa gloire avec la gloire et les œuvres de saint Thomas ; pesons dans la même balance les cendres des deux chanceliers. — La cendre du philosophe a été trouvée légère. Pourquoi cela ? ces deux âmes ne sont-elles pas sorties de la main de Dieu , toutes deux sœurs , toutes deux noblement douées , toutes deux envoyées pour habiter le même limon , et pour s'agiter à 400 ans de distance dans le tourbillon social ? L'Angleterre était pourtant plus éclairée au

seizième siècle , plus libre sous le sceptre capricieux d'Élisabeth et de Jacques I^{er} que sous la massue de plomb de Henri Plantagenet. Si Bacon trouva dans sa patrie ces habitudes serviles , auxquelles Henri VIII l'avait façonnée , la fortune de saint Thomas commença au sein de cette cour anglo-normande , où ses yeux ne rencontrèrent que des spectacles de corruption et d'iniquité. Cette infirmité naturelle du chancelier de Vêrulam , qui l'empêchait de se tenir debout sur les degrés du trône , nous l'avons retrouvée dans les premières irrésolutions , dans la condescendance extrême , dans les défaillances secrètes de Becket. Enfin l'ignominie du premier , comme l'héroïsme du second , nous apparaît avec ce *je ne sais quoi d'achevé* que donne le malheur.

Mais qu'importent les circonstances , les caractères et les personnes ? L'histoire de Bacon est celle du plus grand nombre des philosophes. Voici Platon , selon qui le genre humain n'a de bonheur à espérer que sous le gouvernement d'un philosophe-roi ; et lui-même s'assied , couronné de fleurs , à la table de Denys. Voici Aristote aux pieds d'Alexandre ; Cicéron déshonorant son exil par un pusillanime désespoir , ou bien brûlant devant César le par-

fum avili de son éloquence ; Sénèque mourant trop tard pour se faire pardonner la familiarité de Néron. Voici Luther qui signe en faveur du landgrave de Hesse la consécration de la polygamie, Voltaire admis aux petits soupers de Frédéric de Prusse, le dix-huitième siècle tout entier et ses inénarrables turpitudes ; et maintenant sous nos yeux des hommes dont je tairai les noms, parce qu'ils vivent ou qu'ils vivaient naguère ; mais qui eux aussi nous ont fait connaître ce qu'on peut attendre du rationalisme en fait d'honneur et de liberté. Il n'est peut-être pas de tyran qui n'ait eu à son service quelques philosophes soit pour en faire les apologistes de ses actes, soit comme ces bêtes superbes et curieuses qu'on entretient dans les jardins des rois.

L'histoire de saint Thomas est celle de beaucoup d'entre les saints ; c'est celle de plusieurs myriades de martyrs devant les proconsuls, d'Athanase devant Julien, d'Ambroise devant Théodose, de Chrysostôme devant Arcadius, de Grégoire VII devant Henri IV, de Népomucène devant Wenceslas, de l'évêque Fisher et de Thomas Morus devant Henri VIII ; et aussi, pourquoi ne le dirais-je point ? de Pie VII devant Napoléon. Car en ce temps-là, nous

avons appris par un grand exemple que, dans l'Église de Dieu, les traditions d'une juste et religieuse indépendance ne s'étaient point perdues.

Ce ne sont donc plus deux hommes qui sont en présence, ce sont deux types : c'est le philosophe et c'est le saint : et il faut dire ici pourquoi l'un se dégrade avec tant de génie, pourquoi l'autre conserve inviolable la virginité de sa vertu. Les choses humaines étant égales de part et d'autre, du côté qui l'emporte il faut bien qu'il y ait quelque chose de divin.

L'âme, disait un ancien sage, est une harmonie. Mais cette harmonie est brisée, et les élémens qui la composaient sont entrés en discorde. L'intelligence, appuyée sur la raison, veut dominer : la volonté, fascinée par des illusions perfides, refuse d'obéir ; de là ces combats de tous les jours qui se livrent au fond de la conscience ; de là ces déchiremens et ces larmes intérieures dont la vie est pleine. Et parce que rien ne nous est plus humiliant et plus pénible que ce désaccord entre nos pensées et nos œuvres, il faut que l'intelligence se modifie, et qu'elle tempère la sévérité de ses lois, pour que la volonté s'y soumette. Mais ces lois ainsi faites et défaites à son gré, la volonté s'y

soustrait encore parce qu'elle les méprise. Voilà donc deux parties de nous-mêmes qui s'entraînent et se poursuivent l'une l'autre dans des aberrations infinies , sans jamais se réunir. Les doctrines philosophiques sont venues et ont fait selon leur pouvoir. Elles ont ramené l'intelligence dans des voies meilleures , elles l'ont formée à de hautes et vastes spéculations ; elles l'ont agrandie , fortifiée de toute la puissance logique qui est en elles , mais en elles il n'y a point une puissance d'amour, et celle-là est la seule à qui la volonté sache obéir. Dès lors la volonté leur échappe ; elle reste dans les abîmes de corruption où elle était descendue : elle y reste abandonnée à ces enchanteresses qui l'enivrent d'ignominieuses jouissances et de plaisirs douloureux , et qui sont si bien nommées Passions. Aussi ce divorce fatal qui se voit dans toutes les âmes se retrouve plus éclatant , plus triste encore dans l'âme du philosophe : il y a en lui deux vies , celle de la tête et celle du cœur ; c'est la statue d'or aux pieds d'argile ; c'est un homme divisé , c'est-à-dire un homme faible.

Le Christianisme a eu pitié de notre nature : il a pris au Ciel deux rayons , dont l'un s'appelle Foi , l'autre Charité , et ces deux ne sont

qu'une même flamme ; mais l'un est lumière , l'autre chaleur. Par la foi le Christianisme s'empare de l'intelligence et la tire de ses ténèbres ; par la charité il régénère la volonté et la relève de ses turpitudes. Ce qu'il fait croire à la première , à la seconde il le fait aimer : il les fait toutes deux se rencontrer sur la route , pour tendre ensemble à une même fin , qui est Dieu. Voilà comment il rétablit l'harmonie primitive de l'âme : et pour que l'harmonie ne soit plus troublée , pour que la foi ne chancelle point , pour que la charité ne défaille jamais , une société est instituée , croyante , aimante , harmonieuse ; et cette société c'est l'Eglise. C'est là l'origine de cette inébranlable fermeté de pensée , de cette immense expansion d'amour qui fait les saints. Le saint est un homme jeté en bronze , mais en bronze vivant ; c'est un homme un , c'est-à-dire un homme fort.

Et maintenant vous avez devant vous deux grandes figures. Le Rationalisme a fait l'une , le Catholicisme a fait l'autre ; c'est à vous de voir auquel des deux vous voulez livrer votre âme.

FIN.

9/23

